

سنة 1397 هـ

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

Aggravation de la situation au Tchad
Deux militaires français tués par le Frolinat
LIRE PAGE 32

1,70 F
Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,80 F; Tunisie, 1,30 F; Allemagne, 1,30 F; Belgique, 1,30 F; Espagne, 1,30 F; France, 1,70 F; Italie, 1,30 F; Japon, 1,30 F; Liban, 1,30 F; Luxembourg, 1,30 F; Pays-Bas, 1,30 F; Portugal, 1,30 F; Royaume-Uni, 1,30 F; Suisse, 1,30 F; U.S.A., 1,30 F; Yougoslavie, 1,30 F.
Tarif des abonnements page 25
5, RUE DES TERNES
75007 PARIS - CEDEX 09
G.C.P. 087-35 Paris
TÉLÉGRAMMES : MOND
TÉL. : 246-72-23

Nouvel attentat des Brigades rouges

Un gardien de prison assassiné à Milan

Peine de mort et terrorisme

Les bonnes nouvelles existent aussi. En voici une qui nous vient d'Espagne : le gouvernement de Madrid a décidé de présenter aux Cortes un projet de loi supprimant la peine capitale, qui serait remplacée par quarante années de réclusion. Ce texte, auquel les partis de gauche ne pourront qu'être favorables, a toutes les chances d'être approuvé.
Alors que de nombreuses voix s'élèvent en Europe occidentale pour réclamer le rétablissement de la peine de mort dans le feu espoir que quelques corps pendus, décapités ou criblés de balles décourageront des terroristes manifestement insouciables à la raison, la décision du cabinet espagnol mérite d'être saluée.
Tout d'abord, parce qu'elle confirme l'évolution heureuse du régime de Madrid : en renouant à la peine capitale, l'Espagne rejeterait l'un des derniers oripeaux du franquisme, le dernier garrot, qui n'a rien de mieux que notre guillotine nationale. Ensuite, parce qu'elle constitue une réponse sage aux appels qui se multiplient pour que les sociétés occidentales se reconviennent — ou restent, dans le cas de la France, de la Grèce et de la Turquie — à la loi du talion. La Belgique n'a pas supprimé officiellement la peine de mort, mais a cessé de l'appliquer depuis de nombreuses années. L'Espagne n'est pourtant pas épargnée par le terrorisme ; s'il n'y avait pas le degré de menace que connaît l'Italie, et qu'à en juger par les quelques mois l'Allemagne de l'Ouest. Il ne cesse de continuer pas moins à faire régulièrement de nombreuses victimes. Les dirigeants du pays n'en sont pas moins estimés que le meilleur moyen de le réduire n'est pas de supprimer quelques vies supplémentaires, mais de poursuivre l'évolution démocratique du régime. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'il faille donner « carte blanche » aux terroristes.
Ce sont eux, dans cette affaire, qui se désolent, aussi bien en Espagne qu'en Italie. Aux sociétés occidentales à ne pas tomber dans le piège que leur tendent et qui s'appelle la politique du pire. Ces apprentis sorciers qui s'égrènent en horreaux doivent être combattus avec toute la résolution nécessaire, mais non pas par n'importe quel moyen, tant il est vrai que certains moyens sont totalement incompatibles avec les valeurs morales des systèmes politiques démocratiques. Chercher à comprendre les raisons du terrorisme ne signifie pas chercher à le justifier ; c'est, au contraire, la condition indispensable à son déracinement : les mesures politiques ne serviraient à rien si elles n'étaient accompagnées d'une ample action politique et sociale. La leçon paraît avoir été entendue en Espagne. Et dans ce pays, elle le sera en Italie, où l'Estat, si l'on n'arrête pas rapidement son interminable désagrégation, risque d'être blémit à prendre.
Le sombre tableau que nous offre l'Occident ne doit pas faire oublier pour autant les pays socialistes, et pas seulement le Cambodge. De la Chine à l'U.R.S.S., le recours à la peine de mort est beaucoup plus fréquent que dans nos sociétés, sans qu'il y ait à tout cela, cependant, pour autant que l'on sache, des problèmes qui ne sont pas moins fondamentaux que les nôtres.
L'écrivain italien Leonardo Sciascia a eu raison de rappeler que « l'abolition de la peine de mort a été un fait révolutionnaire en Italie ». Les Brigades rouges l'ont rétablie au nom d'un prétéritariat qui les réense. Faudrait-il les suivre sur la voie de la barbarie ?

L'incertitude persiste sur le sort de M. Moro

Le climat d'incertitude sur le sort de M. Aldo Moro persiste à Rome, où le ministre de l'intérieur a mis en doute, mercredi soir 19 avril, l'authenticité du dernier communiqué des ravisseurs.
Aussi les efforts pour engager une négociation avec les Brigades rouges ont-ils repris, mais les médiateurs éventuels souhaitent être couverts par les autorités politiques et les partis de la majorité, qui s'y refusent.
Les Brigades rouges poursuivent leur tentative de rattrapage : à Milan, au début de la matinée du jeudi, un gardien de la prison San Vittore a été assassiné par un groupe de trois personnes qui l'attendaient. Cet assassinat a été revendiqué par les Brigades rouges, qui ont qualifié la victime de « bourreau de détenus ».
Une agence avait annoncé, en fin de matinée, la découverte, dans la rue de La Duchesse, d'un corps non identifié. Renseignements pris, il s'agit d'un meurtre, et ce n'est pas dans le cas de La Duchesse qu'on l'a retrouvé. (Lire page 3 les articles de ROBERT SOLE et BERNARD BRIGOLEUX.)
● Dernière minutes : un coup de téléphone anonyme à l'agence ANSA, ce jeudi 20 avril, à 12 h. 30, déclare que le « communiqué n° 7 est en faux », que M. Moro a été exécuté le 19 avril, à 18 h. 30, et qu'un autre communiqué doit suivre.
Le ministère de l'intérieur italien n'accorde qu'un crédit partiel à cette information.

Le débat de politique générale au Parlement a illustré les mutations survenues au sein de la majorité et de l'opposition

Le C.N.P.F. est prêt à engager en mai des négociations avec les syndicats

L'Assemblée nationale devait approuver, jeudi 20 avril, en fin de journée, la déclaration de politique générale de M. Raymond Barre, que le premier ministre actualisera avant de solliciter, à une date qui n'a pas encore été précisée, la confiance du Sénat.
Consacrant l'essentiel de son discours à la politique économique, le chef du gouvernement a souligné d'emblée qu'il n'y a pas d'autre loi que celle de l'effort et il a beaucoup insisté sur la fait que l'actuel « état de crise » est une profonde transformation des structures et des comportements.
● Dans les milieux politiques, le débat qui s'est déroulé au Palais-Bourbon un mois jour pour jour après le second tour des élections législatives a apporté une nouvelle preuve de mutations qui se sont alors opérées au sein de la majorité et de l'opposition.
● Dans les milieux professionnels et syndicaux, les réactions sont contrastées.
Jeudi 20 avril en fin de matinée, M. François Ceyraud, qui, à la tête d'une délégation du C.N.P.F., a été reçu pendant deux heures par M. Barre, a déclaré à sa sortie de l'hôtel Matignon qu'il était d'accord pour engager dès le mois de mai des négociations avec les organisations syndicales sur l'ensemble des problèmes sociaux.
Il n'y a pas trente-six façons, selon M. Raymond Barre, de poursuivre la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976. Il faut continuer sur la même lancée ; maintenir le franc fort et stable, modérer la progression de la masse monétaire, maîtriser la dépense publique, ralentir la progression des revenus tout en assurant le maintien du pouvoir d'achat des Français. Du déjà vu, du déjà entendu. Parmi les qualités du premier ministre, la persévérance n'est pas la moindre.
(Lire la suite page 12.)

Des divergences se manifestent à la direction du P.C.

M. Jacques Frémontier, qui assurait la rédaction en chef d'Action, publication du secteur « entreprises » du P.C.F., a adressé sa démission à M. Georges Marchais. Il n'abandonne cependant pas de quitter le parti, bien qu'il porte de vives critiques sur la politique que celui-ci mène. Sa décision est en relation avec des divergences qui se sont manifestées au sein du secrétariat du parti.
M. Jacques Frémontier, ancien rédacteur en chef de Paris-Press, puis directeur-rédacteur en chef de Paris-Jour, a adhéré au P.C.F. en septembre 1971. Après avoir publié, au début de la même année, une étude intitulée *La Forteresse ouvrière*, il travaillait au sein du secteur « entreprises » du parti, il était devenu le rédacteur en chef de la publication de ce secteur : Action. Paraissant six ou sept fois par an, ce bulletin est diffusé à plus d'un million et demi d'exemplaires.
Au cours de la campagne électorale, M. Frémontier avait participé au « collectif » chargé de la propagande placée sous la responsabilité de M. Juquin, député, membre du comité central et adjoint de M. René Piquet, membre du secrétariat. Ce groupe a supervisé la publication d'un numéro spécial d'Action, tiré à six millions d'exemplaires, de Fommes aujourd'hui-demain, également largement diffusé, et d'une brochure intitulée *Vivre*, tirée à huit millions d'exemplaires, et résumant les positions du P.C.F.
THIERRY PFISTER.
(Lire la suite page 12.)

Sisyphes heureux ?

par PIERRE DROUIN
Il faut imaginer Sisyphes heureux », écrivait Albert Camus. M. Raymond Barre l'est-il en poussant devant lui son rocher économique jusqu'à un redressement final ? On le croirait en l'entendant rappeler dans la péroration de son discours que « les obstacles sont des appels ». Il avait demandé trois ans pour accomplir cette remontée. Le voici à mi-parcours. Pas de question qu'il devie. Cette tâche est prioritaire.
Il n'a rien inventé. M. Giscard d'Estaing ne manque pas une occasion de rappeler, lui aussi, depuis le 19 mars, qu'il faut d'abord poursuivre l'effort de restauration de l'économie française. La caution du président de la République ne paraît pas encore suffisante au premier ministre. Il y a des accents gaullois dans la volonté hautement réaffirmée au début « d'assurer l'indépendance de la France et de maintenir son rôle et son rang ».
Et comme l'électeur ne pourrait être le dernier servi, en l'occurrence, M. Barre avait bien jeu de rappeler le « programme de Bolo ». Ce qui n'a rien de plus que ce petit livre de 94 pages se rendrait compte que la déclaration de politique générale du gouvernement du 19 avril suit de très près l'inspiration, d'alors, la concrétisant tel et tel en laissant, en attendant mieux, régner un flux que l'on veut synonyme d'espoir.
Il n'y a pas trente-six façons, selon M. Raymond Barre, de poursuivre la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976. Il faut continuer sur la même lancée ; maintenir le franc fort et stable, modérer la progression de la masse monétaire, maîtriser la dépense publique, ralentir la progression des revenus tout en assurant le maintien du pouvoir d'achat des Français. Du déjà vu, du déjà entendu. Parmi les qualités du premier ministre, la persévérance n'est pas la moindre.
(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Boycottage

Qui se souvient que l'Union soviétique refusa de se rendre à Santiago, voilà cinq ans, pour disputer un match de football qui pouvait la qualifier pour la Coupe du monde ?
Qui se souvient que le Chili disputa, voilà deux ans, la coupe Davis face à adversaire en demi-finale ?
Qui se souvient que vingt-cinq pays refusèrent de prendre le chemin de Montréal aux derniers Jeux olympiques ?
Qui se souvient que Charles Cunningham Boycott était un officier britannique mis à l'index par des Irlandais têtus ?
Mais qui peut avoir oublié ces deux hommes, deux Noirs, vainqueurs, debout sur un podium, dans un stade, et qui, voilà dix ans, levèrent le poing devant le monde entier stupéfait ?
CLAUDE LAMOTTE.

La générosité sans calcul

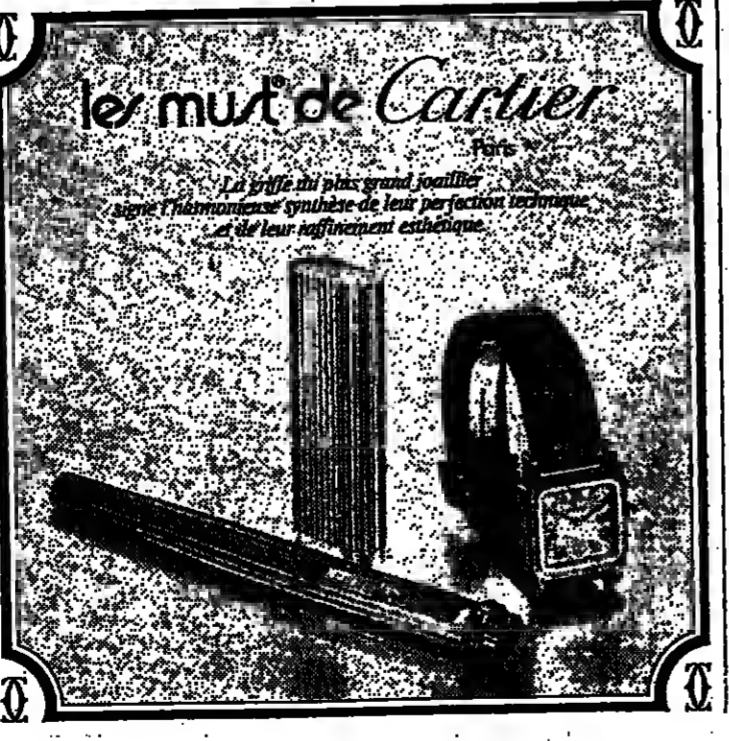
par ALAIN DEVAQUET (*)
« Craignez l'avarice de vie plus que l'avarice d'argent », (SAINT-AUGUSTIN.)
Les élections passées, le programme établi à Blois serait, nous dit-on, la Bible sociale du nouveau gouvernement. Il a, en effet, un mérite : il prolonge une série de mesures sociales déjà acquises. Contrat de progrès avec les familles à travers les prestations familiales qui continueront à progresser un peu plus vite que les prix, extension du revenu minimum familial garanti aux familles nombreuses, minimum vieillesse porté de 30 à 40 F par jour en 1978, nouveaux droits progressifs aux mérites de famille, au lieu de droits « dérivés » de ceux du mari, voilà pour les points marquants. Le Rassemblement ne peut que souscrire à ces engagements qui témoignent de la persévérance dans l'action, à défaut de l'innovation dans la conception. Mais, par leur style, ces intentions sont un héritage du passé et, à peine exprimés, frappés d'anathème.
Certes, les promesses de Blois ne sont pas négligeables. Certes, elles sont revêtues du label du socialisme. Mais elles perpétuent un moyen de marquer les différences. On donne pour maintenir des rites sociaux. Plus les prestations sont tournées vers ce principe d'assistance, plus les différences. On donne pour maintenir des rites sociaux. Plus les prestations sont tournées vers ce principe d'assistance, plus les différences. On ne suppose pas le chômage, on ne reconnaît pas des droits à une garantie de revenus aux personnes âgées, on leur prête un minimum, qui pourra être récupéré sur leurs héritiers. Ce sont bien des « faveurs » sociales, librement évaluées par l'Etat-donneur, maître de son geste comme de la résonance qu'il en espère. Le Rassemblement ne veut plus cette assistance qui se sépare et qui fige. Il est nécessaire de renverser la proposition : l'Etat n'a pas de « devoirs » envers les catégories sociales dites « méritantes ». Ce sont elles qui ont des droits. L'égalité est à ce prix. L'unité nationale, aussi.
Le travailleur a droit au travail. L'échoué, même indéfiniment, est une tare. La question n'est plus de consacrer le chômage en l'honneur de prestations. Il faut le faire cesser. Une République d'autorité mettra notre économie dans nos mécanismes économiques au droit au travail, principe solennel de 1948 repris par notre Constitution.
Les personnes âgées ont droit à un revenu garanti, et non plus à un « minimum vieillesse ». Ce revenu leur sera attribué en pleine propriété et automatiquement. Elles n'auront plus à faire de démarches humiliantes pour l'obtenir ; elles n'auront plus la crainte de léser leurs enfants au moment de leur succession.
(Lire la suite page 11.)

- U. R. S. S. : Vance reprend à Moscou les négociations SALT. PAGE 7
- ESPAGNE : M. Carrillo se prononce en faveur d'un authentique parti. PAGE 3
- CHILI : Une amnistie générale est décrétée. PAGE 6

TOYNBEE ET LE ROY LADURIE

Deux conceptions de l'histoire

Vers 1940, Marc Bloch écrivait des Français qu'ils n'étaient pas un peuple historiographe. Aujourd'hui, près de quatre décennies plus tard, la situation est renversée : de Cambridge à Bologne, de Varsovie à Chicago, on s'intéresse aux travaux de « l'Ecole des Annales ». On lit, on commente Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Georges Duby, Pierre Goubert, Le Roy Ladurie. La France produit désormais autant de bons historiens que d'excellents fromages.
Ce qui caractérise la « nouvelle histoire », c'est son intérêt pour la vie quotidienne, matérielle ou mentale, des gens ordinaires, du peuple, des paysans. Symétriquement, elle élimine le grand homme, le Richelieu, le Napoléon, le Bismarck, tous les fiers-à-bras de l'histoire politique traditionnelle. Elle est agressivement démocratique.
Emmanuel Le Roy Ladurie doit probablement être considéré aujourd'hui comme le nouvel historien par excellence. Sa légitimité est double : Institutionnelle, puisqu'il a succédé à Fernand Braudel au Collège de France, plébiscitaire, par le succès massif de *Montpellier, village occitan*. « Le Monde des livres » présente, en page 19, le deuxième tome de ce *Territoire de l'historien*, recueil de ses articles qui exposent sa conception.
En regard, Emmanuel Le Roy Ladurie se définit lui-même indirectement en analysant une autre pratique d'historien, celle du Britannique Arnold Toynbee, grand maître aujourd'hui disparu de la synthèse plénière, plus passionné par l'étude de vastes civilisations que par le comportement de l'homme de base.
Un peu partout dans le monde, les historiens perdent l'espoir d'arriver à saisir le sens du devenir humain. Les chercheurs britanniques eux-mêmes sont aujourd'hui plus attirés par les techniques sobres et fructueuses mais modestes de « l'Ecole des Annales » que par la grande fresque « à la Toynbee ».
EMMANUEL TODD.



LE CORPS D'UN JEUNE MÔR...
D'ÉPAPU DEPUIS 1976
EST RETROUVÉ
DANS LE LOT-ET-GARONNE

IER

ub du Samedi

ET-A-PORTER

Dames - Juniors

LINE DU COSTUME

CEPTIONNELLE DE 10

OUCHES GRATUITES

NOUVEAUX MODÈLES

MAISON MARTIN MARGIELA

idées

MOURIR

Vivre sa mort

MA proposition de loi « vivre sa mort » pose le principe que tout majeur ou mineur émancipé, sain d'esprit, peut s'opposer à la prolongation artificielle de sa vie s'il est atteint d'une affection incurable, pathologique ou accidentelle. En bref, une personne dont l'existence pourrait être maintenue grâce à des « machines » dans un état de survie végétative sans aucune chance de recouvrer partiellement sa lucidité, sa motricité ou un comportement compatible avec le respect dû à la personne humaine, aura la faculté de refuser un acharnement thérapeutique.

Oubliions donc le retentissement tapageur fait autour d'un texte limité et précis, repréant les motivations et les dispositions d'une loi d'application dans l'Etat de Californie. Onze autres Etats ont d'ailleurs préparé des projets semblables en vue de leur ratification. En Grande-Bretagne, au Sudé, après des sondages positifs, l'ouverture de ce débat est même assez prochaine.

Oserez-vous prétendre qu'en France, au prétexte de la complexité du problème soulevé, le Parlement, cours du droit, n'aurait pas la faculté de réfléchir, de proposer puis de décider ? Singulier comportement qui permettrait aux médecins de régner seuls, et à leur guise, sur la mort.

Le texte que j'ai déposé ne fait obligation à personne de renoncer à la persévérance thérapeutique et pas davantage aux traitements, aux soins, aux gestes, aux actes médicaux eustasiés. Bien au contraire, il faut, pour renoncer à cet acharnement thérapeutique, mais par certaines équipes médicales et à leur avis, et non par un seul médecin, s'opposer à ce que l'on ne fasse pas de la mort un acte médical. On ne peut pas, en effet, s'opposer à ce que l'on ne fasse pas de la mort un acte médical.

par HENRI CAILLAVET (*)

Un médecin n'a jamais plus de droit que celui que le malade lui confère. De fait, mon corps reste ma chose, mon bien. Ma liberté est à ce prix, ou alors renonçons à la liberté.

Le juriste a, par conséquent, l'obligation de fixer un cadre de dispositions permettant à chacun d'exprimer sa conscience et en conscience. Codifier cette problématique est sans doute préférable à laisser nos « juges », les docteurs apprécier en fonction de leur éthique personnelle.

La morale naturelle face à la science

Car, le serment d'Hippocrate — à Cos, où il était né, les vieillards étaient invités à mourir selon les lois de la cité — préconise l'obligation au praticien de défendre la vie de l'homme. Mais, en vérité, de quelle essence est-il ? L'activité cardiaque, gastrique, le pouls, définissent-ils encore, à l'aube du vingt et unième siècle, la vie ? Pour les sociétés évoluées, l'esprit, le vie intellectuelle prime incontestablement le vie biologique.

La science médicale doit-elle maintenir en vie un corps inerte ? La vie à n'importe quel prix ne trouve-t-elle pas de justification dans les Saintes Ecritures.

La simple lecture de ma proposition, si elle peut être question de confondre, sans mensonge, ni le pas, hélas ! à été vite franchi, — le droit de vivre sa mort et le suicide, encore moins l'euthanasie active ou passive, alors que maints docteurs reconnaissent accepter cette dernière, voire parfois la mettre en œuvre malgré les prescriptions impératives du code pénal. Par ce texte, au-delà de la protection juridique que désormais je leur accorde, je souhaite modestement privilégier les conditions de ma mort lorsque je suis atteint d'incurabilité. Je résume pour moi et pour moi :

(*) Sénateur, ancien ministre.

personnelle. Je n'ai jamais demandé, comme l'on écrit des journalistes avides de sensationnel, la mort à la carte ou l'organisation de la mort. Simplement, l'entente fera reconnaître mon droit à une mort convenable. Chacun reste libre évidemment d'accepter cette mortification technologique que sont les pompes, les sondes, les valves, les piles, c'est-à-dire une mécanique remplaçant les bandulettes de l'ancienne Egypte, à moins qu'il ne s'agisse d'offrir son corps à la médecine, ce qui, eu demeurant, nécessite une acceptation préalable l'unique l'acharnement thérapeutique.

Out, pourquoi toutes ces craintes, ces alarmes pour un texte précis qui m'accorderait le droit à tout instant de refuser le prolongement dégradant de mon existence par des moyens artificiels, exceptionnels sans lesquels il me serait impossible d'être considéré comme un être vivant ? Serions-nous moins évolués que les démocrates anglosaxons ?

En déposant ma proposition de loi, je savais que je soulevais des controverses, tant notre société reste censée par l'hyppocrisie, le conformisme, les tabous, les castes. Tant mieux, parce que mon initiative sénatoriale auro le mérite de faire comprendre que le problème de « la mort » n'est que celui de « notre mort », d'obliger aussi à repenser, à codifier les rapports de confiance entre les médecins et les malades afin que d'eux-mêmes n'ait plus la possibilité de rechercher la performance technique pour l'exploit, à réfléchir en commun à l'immense problème de la morale naturelle face à la science, et le volontés et à la douleur. Mais de grâce, que plus de sérénité préside à l'examen de cette proposition sur le droit de vivre sa mort. On n'achètera jamais Prométhée !

Respect de l'autre et respect de la vie

CEST une longue étude qu'il faudrait consacrer à la proposition de loi déposée par M. Caillavet tant les problèmes qu'elle soulève sont complexes et délicats, tant elle grave la question à laquelle elle prétend apporter une réponse. Faute de pouvoir le faire, je dois me contenter des deux séries de remarques qui suivent.

a) Abstraction faite pour le moment de sa pertinence et de son opportunité, la proposition a le mérite de nous inviter à un débat approfondi : il est inévitable et nous concerne tous, car il s'agit des conditions dans lesquelles les progrès de la science et de la technique médicale et la médicalisation de la mort placent aujourd'hui, trop fréquemment sans doute, un certain nombre de malades dans la phase terminale de leur existence : thérapeutique « extrêmement douloureuse, voire insupportable », survie artificielle, apparemment privée de sens, isolement technologique angélique du mourant, risques et la guérison ou la rémission surviennent (on peut alors s'interroger sur les termes de guérison et de rémission), de séquelles sans commune mesure avec un achèvement de vie humaine dans le maximum de dignité possible, etc.

par RENÉ SIMON (*)

C'est le mal-mourir né de nos pratiques médicales et hospitalières qui fait problème. Qu'il touche, au plus profond de son être, chacun d'entre nous, bien ou mal portants, qui sommes les mourants de demain, qu'il suscite le demande actuelle d'euthanasie et appelle l'initiative du sénateur Caillavet est fort compréhensible. Il faut toutefois ajouter que cet état des choses ne s'explique que si on le place lui-même dans le contexte global de notre civilisation occidentale, dont les impératifs productivistes et de consommation, l'idéologie du progrès sur laquelle elle a vécu depuis le fin du dix-huitième siècle, le veu prométhéen, qui l'habitait et l'habite encore, d'une maîtrise de son destin ignorante de ses limites ou aveugle à leur égard, ont conduit à une absurde déqualification de la mort ; et cela malgré les hécatombes des deux guerres mondiales, les victimes des camps d'extermination et du goulag, la menace de la « megamort » que l'armement atomique fait peser sur l'humanité : « *Avoir la mort*, écrit J. Beudrillard, *c'est notre fantôme, qui se ramifie dans toutes les directions* ».

Comme l'ont bien montré l'historien Philippe Ariès, l'auteur de *L'Apprenti sorcier*, Marc Oraison

La complexité croissante des soins, la haute technicité de l'appareillage médical, le système de « patients » dépersonnalisés qu'elles impliquent au sein de l'équipe soignante comme entre celle-ci et le malade, rendent, d'autre part, difficile la communication, au sens profond du terme, pourtant essentielle, et la prise en charge humaine du malade et du mourant ; le langage des appareils et de la pratique médicale qui leur est cohérente créant un obstacle à l'expression et à l'écoute des besoins et de la demande.

L'ambiguïté du texte

b) C'est donc bien à une réflexion fondamentale et difficile que nous sommes conviés par la proposition de loi de M. Caillavet. Le texte qu'il nous propose prévoit toutefois à certains articles le même de légiférer me semble irréaliste. L'ambiguïté du texte se manifeste sur plusieurs points :

1) L'écart entre la mentalité du bien-portant qui signe le testament de vie et la mentalité du mal-portant qui sera dans la phase du droit d'incurabilité, en même temps que l'incurabilité ;

2) Déterminer l'incurabilité est, de plus en plus, chose fort difficile, sinon impossible ;

3) Le texte demeure imprécis sur l'écart de temps qui sépare la constatation d'incurabilité et le moment prévisible (?) de l'échéance fatale ;

4) La signature par le déclarant (major ou mineur émancipé, sain d'esprit) laisse entière la responsabilité, en dernière analyse déterminante, des médecins qui ont à reconnaître le caractère d'incurabilité de la maladie ;

5) Enfin, si je comprends bien le sens du texte, il s'agit en fait d'une sorte de droit au suicide, en l'occurrence au suicide assisté. Nous voilà d'ailleurs confrontés au problème de l'euthanasie, même s'il s'agit d'euthanasie passive. Et l'on peut dès lors, à juste titre, se demander s'il faut, dans la codification d'un tel droit. Dans ces conditions, si la modification de la législation actuelle (art. 233 et suiv. du code pénal) semble s'imposer pour permettre de répondre humanement aux problèmes nouveaux, la question est moins de légiférer que d'aménager les conditions concrètes d'une présence à la fois techniquement efficace et humainement valable des services hospitaliers aux malades arrivés à la phase terminale de leur vie. Cette présence devrait leur rendre tolérable une solitude à laquelle ils ne peuvent de toute manière échapper, mais qu'il faut empêcher de vivre à l'isolement et à l'abandon.

Et les difficultés de trancher la loi par un oui ou un non formels éclatent jusque dans les formulations et les hésitations des textes officiels. Plus que partout ailleurs sans doute l'homme se trouve alors renvoyé à un respect inhérent de l'autre, qui n'est pas à confondre avec le respect absolu de la vie.

(*) Ancien professeur de morale à l'Institut catholique de Paris.

A côté de la morale chrétienne

par CLAUDE SOUBEYRAND (*)

LE projet de loi déposé par le sénateur Caillavet tendant à reconnaître le droit de mourir présente un intérêt tout à fait considérable, parce qu'il peut-être enfin permettre de briser le monopole de réflexion et de décision que prêtres et médecins se sont attribué en la matière depuis des siècles.

Il n'y a pas, en l'occurrence, de vérité révélée, absolue et définitive, et certaines réflexions peuvent exister à côté de la morale chrétienne.

Pour ce qui est du côté médical, il faudrait qu'il cesse de considérer que la détention même remarquable d'une technique lui confère le droit de porter des jugements moraux et qu'il accepte de partager le pouvoir de fait qui détermine les décisions à prendre à l'approche de la mort.

Ces préalables fondamentaux étant admis, il devrait être possible, devant la montée des techniques et le développement affreux de zones d'agonie qu'elles autorisent, de se mettre d'accord au moins sur le droit de mourir sans que des médecins s'acharnent à prolonger des survies parfois empruntées de souffrances physiques et morales parfaitement injustifiées.

Il suffit d'avoir vu au moins une fois un agonisant équipé des affreux tuyaux qu'affectionne la technique contemporaine pour concevoir le caractère inhumain et dégradant de telles pratiques, lorsqu'elles n'ont d'autre but que de décaler parfois de manière désirable une issue que tout le monde sait, en réalité, être fatale.

Toute personne devrait effectivement avoir le droit de renoncer à l'avance à de telles interventions, même au prix de quelques risques.

Tel paraît être l'objet du projet Caillavet, que certains tentent d'ores et déjà de compromettre en faisant un amalgame incorrect de cette approche avec l'euthanasie.

A la vérité, il devrait s'agir de reconnaître qu'il faut savoir cesser d'intervenir aux frontières de la mort, notamment en ce qui concerne la personne en cause et à clairement exprimé la volonté alors qu'elle était en état de le faire.

La douleur n'est pas une fatalité

par PATRICK VERSPIEREN (*)

PRÉSENTEE dans une atmosphère de dramatisation excessive, la proposition de loi de M. Caillavet a le mérite de poser une vraie question : quel doit décider des traitements qui seront appliqués à un malade ? « Le médecin, selon sa conscience », disait-on autrefois, c'est-à-dire un homme seul, sans critères bien établis ; « l'équipe médicale », dit-on actuellement dans les hôpitaux. Mais l'honneur n'est d'aujourd'hui acceptée de moins en moins facilement la perspective de s'en remettre à la décision d'un seul ou d'une équipe de techniciens. Le revendique, au moins en paroles, l'exercice de sa liberté, spécialement en ce qui concerne les conditions de sa mort.

Sensible à cette évolution de l'opinion publique, le sénateur Caillavet propose qu'il soit donné à chacun la possibilité de faire connaître à l'avance sa position : oui ou non, en cas de maladie incurable l'empêchant d'exprimer sa volonté, accepte-t-il d'être alors soumis aux artifices de la médecine ? Qu'il l'écrive sur un papier, devant témoins.

Cette proposition est logique, d'une ligne foncièrement équilibrée et individualiste. Elle suppose que tout puisse être classé de façon binaire : maladie curable - maladie incurable ; moyens naturels - moyens artificiels. Elle suppose que, en de tels domaines, être humain choisit, une fois pour toutes, entre le oui et le non, et qu'il peut préjuger ses réactions en face d'événements totalement nouveaux pour lui.

Le respect de la personne humaine et de sa liberté nécessite d'autres voies : des processus de décision qui prennent en compte non seulement les facteurs somatiques, mais aussi les facteurs psychologiques, familiaux, sociaux. Pour prendre une décision humaine, il devient donc se concentrer les médecins mais aussi d'autres soignants moins orientés vers la technique, plus proches du malade, pouvant mieux interpréter sa volonté actuelle, en relation plus étroite avec sa famille. M. Caillavet propose de faire l'économie de telles concertations.

Une volonté difficile à cerner

par le Dr ROBERT LEROUX (*)

M CAILLAVET n'est pas confronté, plusieurs fois par semaine, au fait concret de la mort. Il n'aurait pas imaginé un tel scénario.

En pratique, trois sortes de situations, au moins, peuvent être envisagées.

Première situation : le diagnostic fatal est certain, comme cela arrive de plus en plus fréquemment pour un cancer, au stade où toute possibilité thérapeutique est vaincue. Si la douleur est intolérable, le scandale serait de laisser souffrir. Mais, parfois, les calmants hâtent la mort.

Deuxième situation : le médecin se pose le problème de l'acharnement thérapeutique, qui est le prolongement de l'angoisse des proches. Le troisième problème est le plus complexe : le patient souffre d'une grave détérioration mentale. Quand est-on sûr que cette dernière est totale ? Combien de neuroleptiques, de calmants, de drogues modernes, utilisés pour juguler des états démentiels, conduisent à l'aneurysme ? Nous les utilisons de moins en moins. Mais nous ne sommes pas dupes : administrer ces drogues c'est conduire au calme, mais aussi à l'absence d'alimentation spontanée. Il faut alors nourrir le malade par perfusion, et l'al par le regret de ces gouttes à pointes terminaux inutilisés. Dans mon service, les opinions philosophiques des infirmières, des internes, des aides-soignants, des médecins représentent un très large éventail. Sur des cas concrets, parfois les avis divergent. Lorsqu'il n'y a pas unanimité, et compris avec l'avis de la famille, nous continuons à traiter.

Le mort ne peut se mettre en loi. Comment savoir vraiment ce qu'il veut le mourant ?

(*) Médecin-chef de l'hospice de Vierzoo (Cher).

SEUIL

Tahar Ben Jelloun

La plus haute des solitudes

Coll. Combats dirigés par C. Durand 176 p. 32 F

INCERTITUDE SUR L

Une négociation avec les Brigades

A L'ASSEMBLÉE

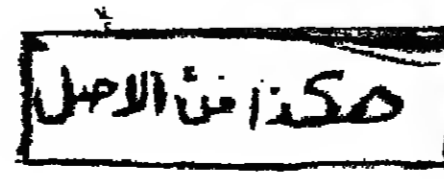
M. Barre : « Indignité »

M. Mitterrand : « de dresse »

« Le sera Mitterrand »

M. Carrillo se prononce en faveur

Centralisme démocratique



L'INCERTITUDE SUR LE SORT DU PRÉSIDENT DE LA D.C. ITALIENNE

Une négociation avec les Brigades rouges est de nouveau envisagée

Rome. — « Si tu n'étais pas mort », L'Inferno recommande à s'interroger sur le sort de M. Aldo Moro, après l'avoir présumément enterré. Les partis politiques parlent des derniers jours d'un « 17 jours d'espérance ». Mais ils semblaient s'y accrocher par la forme, étant convaincus au fond d'eux-mêmes que le président de la démocratie chrétienne avait bien perdu la vie. Ils n'attendaient pas en deuil, ils attendaient de l'être officiellement.

On évoque de nouveau depuis mercredi soir une possible négociation avec les Brigades rouges. — « Le parti de la tractation » — qui rassemble des intellectuels et des proches de M. Moro avec un appui indirect de la conférence épiscopale — reprend vigueur. L'épouse du président de la démocratie chrétienne se serait adressée à l'un des fondateurs du tribunal Russell, le sénateur Leino Basso, pour qu'il tente une médiation. D'accord sur le principe, celui-ci aurait réclamé un « feu vert » politique, sachant que les partis recommandaient à parler de « fermeté ».

« Ce sera Napoléon aux Invalides »

Cela n'empêche pas de nombreux hommes politiques de porter déjà le deuil. Persuadés que M. Aldo Moro est mort, ils en viennent à souligner que l'on retrouve son corps. Seule cette macabre découverte permettrait de lui rendre un hommage national. « Ce sera Napoléon aux Invalides », dit un député d'extrême-droite, « d'envisager l'avenir après cinq semaines d'incertitude paralysante ».

Autant la journée de mardi avait été fertile en événements, autant celle de mercredi a été creuse. Rien, pas le moindre élément nouveau dans les recherches. Des centaines de policiers équipés d'hélicoptères et de chiens de montagne ont parcouru dans tous les sens la zone indiquée par le communiqué n° 7. Ils ont même entendu leurs recherches aux localités voisines. En vain. Les enquêteurs pensent que le corps de M. Moro ne s'y trouve pas. « Cette présence est hautement improbable », dit un député d'extrême-droite, « a remarqué le ministre de l'Intérieur. Il n'est cependant pas possible d'abandonner les recherches. » Nous constatons, a-t-il dit, que les recherches qui conduisent l'enquête, tant que les

De notre correspondant

Brigades rouges n'auront pas donné d'autres indications. Le profondur du lac de la duchesse semble être modeste : il s'agit en fait d'une immense mare recueillant les eaux qui se déversent des montagnes environnantes. Mais pour permettre aux hommes-grenouilles d'y plonger,

il a fallu percer la couche de glace qui la recouvre au moyen d'explosifs. Sous les 24 centimètres de neige tombés ces derniers jours, il y a une couche plus épaisse et plus dure, qui date de plusieurs semaines. Et encore en dessous, il y a la glace qui s'est formée au mois de décembre. Le

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : « Indignation et sympathie »
M. Mitterrand : « Qui aura le courage de dresser le barrage ? »

L'enlèvement de M. Aldo Moro a été évacué mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, au cours du débat de politique générale. Dans sa déclaration, M. Raymond Barre exprime les sentiments d'indignation et de profonde sympathie qu'inspirent à la France le tragique destin du président Aldo Moro et l'épouse que subit la démocratie dans ce refus de toute loi afin d'empêcher la leur ; le peuple ne l'a accusé choisit, et ils se réclament d'une classe dont ils savent fort peu. Ils dénoncent le système, mais ils ne peuvent pas abandonner tout pouvoir qui se veut absolu, et l'absolu, en ce cas, c'est de tuer. La belle victoire !

« Le mot d'un homme abandonné, dénué de tout, même de la base sur laquelle ont s'élever, désormais, les civilisations ? Toute société déshérite ses rebelles, et ne parions pas du mal allemand ou du mal italien comme si nous n'étions pas concernés. Au Moyen Âge, on élevait des murs contre le pécheur d'huis, aura le courage de dresser le barrage ?

« Nous ne pouvons pas dire que la crise révolutionnaire recule les formes que nous avons connues. Nous ne pouvons pas l'insister à la crise théorique qui fait appel à l'imagination pour découvrir les méthodes qui permettraient à présent de passer du capitalisme au socialisme. R. et us a ut de se laisser enfermer dans le dilemme présenté par la droite, qui parle de forces marxistes et non marxistes, il a réalisé la nécessité d'une politique de concentration démocratique (la plus large possible), a-t-il dit, suite de la politique de réconciliation préconisée sous le franquisme ».

Dans cette optique, l'entente avec M. Adolfo Suarez et l'adhésion au pacte de la Moncloa, signé en octobre 1977 entre le gouvernement et toutes les forces parlementaires, semblent à M. Carrillo parfaitement justifiées. Le secrétaire général du P.C.E. estime d'ailleurs que le pacte a donné ses premiers résultats dans la lutte contre l'inflation et le redressement de la monnaie et du commerce extérieur. Il note que le parti socialiste, rétrogradé au départ, a finalement rejoint le P.C. dans sa défense chaleureuse de ce qui a été appelé par la presse le « compromis historique » à l'espagnol.

Mais, sur d'autres points, il n'a pas été très tendre, comme d'habitude, pour le parti de M. Felipe Gonzalez, qu'il accuse de faire de « l'electoralisme ». Il lui reproche, par exemple, d'avoir refusé la création d'un organe chargé de surveiller l'application des accords de la Moncloa parce que cet organe aurait pu apparaître comme un essai du « gouvernement de concentration » proposé par les communistes. « Le P.S.O.E. a ainsi sacrifié les intérêts des travailleurs à ses intérêts de parti », a déclaré le secrétaire général du P.C.E. Autre erreur des socialistes, selon le dirigeant communiste : avoir donné à croire que les élections municipales pouvaient inverser en leur faveur le rapport de force existant

température de l'eau est telle (moins quatre degrés) que les hommes-grenouilles ne peuvent faire que de brèves plongées, malgré leur combinaison.

Parce macabre ? Il était encore impossible de le dire ce jeudi matin. Tout autre pouvait-on passer en revue les diverses hypothèses.

Le communiqué n° 7 a été authentifié à 80 %, disent les experts. Reste à savoir s'il est véritable. Les Brigades rouges n'ont pas l'habitude de mentir. Mais peut-être ont-elles été contraintes à une manœuvre de diversion. Le développement d'une des deux cabotages dans le quartier nord de Rome a pu les inciter à détourner l'attention de la police sur un autre lieu distant de plusieurs dizaines de kilomètres, et de surcroît inaccessibles. Le communiqué n° 7 a semble avoir été rédigé à la hâte. On ne connaît pas une affaire de cette importance par un texte aussi bref et aussi mesquin.

Un autre élément a pu prendre de court les ravisseurs : la mort subite de M. Aldo Moro qui, dit-on, souffrait d'une maladie pouvant avoir de graves conséquences sans des soins appropriés.

Partis et syndicats mobilisés

Les partis et les syndicats se déclarent « mobilisés ». Ils sont convaincus que le dénouement est proche. Mais que se passerait-il si les Brigades rouges entretenaient l'incertitude et si le corps de M. Moro restait introuvable ?

Un pays entier est donc suspendu au vu vouloir d'une poignée d'extrémistes. Ceux-ci encouragent d'autres apprentis sorciers, comme le montre les petits attentats, commis dans diverses villes et probablement sans rapport entre eux. Des propos pessimistes sont entendus dans l'extrême gauche. M. Ennio Maggi, secrétaire général du parti d'unité prolétarienne, nous a dit : « Dans les prochaines semaines ou les prochains mois, il y aura une tension toujours plus grande. Le pouvoir sera paralysé par l'ordre révoqué. On risque d'assister, en même temps, à la prolifération d'actions violentes et de la naissance d'un mouvement de la mort pour venger les victimes, comme en Amérique du Sud. N'oublions pas que cette violence survient dans un cadre économique et politique très instable. »

ROBERT SOLÉ.

« Pauvre M. Moro ! »

De notre envoyé spécial

Turin. — « Anglaise ». « L'attente dramatique ». « La peur ». « A en croire les titres des journaux ou même les tout premiers propos du passant que l'on interroge, Turin, capitale du terrorisme », depuis que les Brigades rouges s'y sont illustrées et que leurs principaux chefs y sont jugés, vit des heures pour le moins anxiieuses. Pourtant, à flâner dans les rues de la métropole piémontaise, à parler plus avant avec ses habitants, on y retrouve un sentiment déjà éprouvé à Bonn ou à Cologne lors de l'affaire Schlyager, et qui tient au profond désespoir existant entre l'aspect dramatique de la situation, ou du moins l'idée que l'on s'en fait à l'étranger, et la sérénité apparente de l'opinion, une fois surmonté le choc des premiers jours.

L'accoutumance à l'Inacceptable

Quelques incidents récents ont cependant prouvé que Turin demeure bien un des principaux points chauds du terrorisme italien.

La police vient d'appréhender sept personnes, dont deux jeunes femmes (une sociologue et une étudiante). Officiellement inculpées pour « activités subversives », ces militantes d'extrême gauche sont soupçonnées d'avoir participé à l'agression commise contre un gynécologue de la ville, le docteur Ruggaro Grio, qui avait été ligoté sur une chaise et blessé à plusieurs coups de revolver (le Monde du 21 avril).

C'est vrai qu'il y a un peu moins de monde dans les rues la nuit depuis l'enlèvement d'Aldo Moro, explique un policier, mais on est encore très loin de ce couvre-feu que certains suggèrent d'imposer pour que nous puissions mieux faire notre travail. Dans l'ensemble, les gens n'ont pas modifié leurs habitudes.

« Voyez cette foule, abrite sous la responsabilité de Fiat, membre du P.C.I., au moment de la fête des ouvriers qui s'engouffrent aux portes de l'usine gigantesque. C'est le résumé de travailleurs au terrorisme. La vie continue. »

En fait, le sentiment qui semble dominer dans la population est celui d'une grande compassion pour le président de la démocratie chrétienne et sa famille, quelles que soient les sympathies politiques des gens qui l'expriment. « Pauvre M. Moro ! », entend-on dire le plus souvent. Mais tout le monde, ou peu s'en faut, s'accorde à estimer que le gouvernement devrait être prouvé de fermeté, et même d'intransigeance. « Céder, explique un facteur accoudé devant la comptoir d'un bistrot populaire de la banlieue ouvrière, c'était traiter d'égal à égal avec des bandits. » Approuvé à la ronde, il ajoute : « Les combines du gouvernement, on s'en fiche tous plus ou moins. Mais l'État, on y tient malgré tout. Il faut mieux sacrifier une victime que nous tous. » « Stratégie de Café du commerce ? Le propos, en tout cas, paraît fort représentatif du sentiment général.

Tout comme d'ailleurs un certain parricide vis-à-vis des capacités — ou plutôt de ce que l'on appelle ici l'incapacité — de la police. Celle-ci, il est

« Un violent incendie, d'origine criminelle selon les enquêteurs, a éclaté le 19 avril, peu avant minuit, dans un des ateliers de l'usine Fiat de Mirafiori, près de Turin. Le sinistre, qui s'est étendu sur une surface de 1.200 mètres carrés, a presque entièrement détruit l'atelier de montage des sièges d'automobiles. Les dégâts sont évalués à 300 millions de lire. C'est la troisième fois depuis le 27 mars 1976 qu'un incendie d'origine criminelle éclate dans des ateliers Fiat. (A.F.P.) »

BERNARD FREILLIST interrogé



JEAN SULLIVAN
L'instant l'éternité

« ... peut-être un roman dont Sullivan n'est plus l'auteur mais le personnage. »

206 PAGES - 28 F



Espagne

LE NEUVIÈME CONGRÈS DU P.C.E.

M. Carrillo se prononce en faveur d'un authentique parti eurocommuniste

De notre correspondant

Madrid. — M. Santiago Carrillo a pris les devants. Critique, rétrospectif et de l'extérieur, le parti communiste espagnol, pour son passé stalinien, pour ses erreurs et son triomphalisme, pour son maintien à des fonctions dirigeantes depuis trois décennies. Il a fait un habile plaidoyer pro domo lors de l'ouverture du neuvième congrès du P.C.E. le mercredi 19 avril à Madrid.

Tout en reconnaissant qu'il était une « grande responsabilité » dans les erreurs commises par la direction du P.C. espagnol, et en se disant prêt à retourner à la base si la majorité en décidait, M. Carrillo a dit, en substance, qu'il n'a rien à reprocher à son parti, et qu'il se félicite de ce que son parti a accompli dans la détermination du parti. En revanche, il a été nettement plus « traditionaliste » sur d'autres points.

Comme d'habitude, M. Carrillo a révisé dans un exposé qu'il était très sensible aux attaques personnelles et que s'il peut être hardi dans certains postulats de l'eurocommunisme, il est parfois décevant dans l'analyse de la situation. A plusieurs reprises, en effet, il a répondu indirectement aux accusations de M. Jorge Semprun, l'ancien dirigeant du P.C.E., exclu en 1964, en affirmant que le parti ne pouvait se livrer à un « exercice d'anthropologie en dévorant sa propre histoire ». Il a été souvent convaincant en défendant la politique de parti avec M. Adolfo Suarez et l'abandon de la référence légaliste dans la détermination du parti.

C'est ainsi qu'il continue de plaider en faveur du centralisme démocratique et de « l'hégémonie de la classe ouvrière » dans la lutte des classes. « La direction du parti ne renonce pas à qualifier pratiquement de socialistes les pays de l'Est puisqu'il parle de pays qui « présentent une solution de rattachement socialiste au système capitaliste ». Et le fait que l'État relâche souvent l'initiative privée en Europe occidentale est présenté par lui comme un encouragement pouvant favoriser le passage à une « société socialiste évoluée ».

A ceux qui accusent le P.C.E. d'avoir trop privilégié ces derniers mois, l'activité parlementaire au détriment d'autres formes de combat, M. Carrillo a donné un semblant de raison en confinant que le parti n'était pas allé suffisamment « vers les masses ». En revanche, il a répondu avec pertinence aux militants qui ne comprennent pas pourquoi le P.C. doit renoncer à se qualifier de « légaliste ». Il a expliqué plusieurs fois que les conditions d'anxiété n'ont pas été les mêmes en 1977 (Le Monde n'a changé de base », a-t-il affirmé, reprenant

une phrase de l'Internationale). « Nous ne pouvons pas attendre que la crise révolutionnaire recule les formes que nous avons connues. Nous ne pouvons pas l'insister à la crise théorique qui fait appel à l'imagination pour découvrir les méthodes qui permettraient à présent de passer du capitalisme au socialisme. R. et us a ut de se laisser enfermer dans le dilemme présenté par la droite, qui parle de forces marxistes et non marxistes, il a réalisé la nécessité d'une politique de concentration démocratique (la plus large possible), a-t-il dit, suite de la politique de réconciliation préconisée sous le franquisme ».

« Nous nous refusons à faire un parti hermétique sans contradictions internes, au lieu d'un parti ouvert, transparent, a-t-il dit. Notre choix a été volontaire et responsable. (...) Nous n'avons pas mis l'obstacle à l'entrée de nouveaux militants ni à la démocratie interne. Nous avons opté avec toutes les conséquences que cela implique, en faveur d'un authentique parti eurocommuniste. »

CHARLES VANHECKE.

« L'Andalousie bénéficiera d'un régime de grande autonomie. La décision a été prise en conseil des ministres du mercredi 19 avril. Les huit provinces qui forment la région (Almeria, Malaga, Granada, Jaen, Cordoue, Séville, Huelva, Cadix) seront placées sous l'autonomie d'une junte composée d'un plénum et d'un conseil exécutif. Le plénum sera constitué de trente et un parlementaires choisis en fonction du résultat des élections du 15 juin 1977 ainsi que d'un représentant de chacune des huit députations provinciales. Le conseil exécutif, qui sera l'organe de gouvernement, comprendra dix-sept conseillers choisis au sein de l'assemblée délibérative, l'Andalousie, qui compte six millions d'habitants, et dont la superficie équivaut à 17 % du territoire espagnol, est la septième région d'Espagne à acquiescer un régime d'autonomie provisoire. (Corresp.) »

Aspect de la...
SULLIVAN
La plus haute solitude

EUROPE

Hongrie

Le comité central du parti socialiste ouvrier fait le point sur la situation politique et économique du pays

Budapest. — Le mercredi 19 avril s'est ouverte à Budapest une réunion élargie du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.). Cette session de deux jours doit faire le point de la situation politique et économique du pays, trois ans après le onzième congrès du parti (mars 1975), et préciser les orientations à suivre d'ici le douzième

congrès, qui devrait se tenir dans un délai de deux ans à deux ans et demi.

Fidèles à leurs méthodes de travail efficaces mais discrètes, dussent les aspects spectaculaires de la propagande en souffrir, les dirigeants hongrois ont choisi cette formule de préférence à une Conférence nationale du parti telles

qu'elles sont à l'honneur dans d'autres pays communistes (Roumanie, Pologne, Bulgarie). La position de la Hongrie dans le monde et dans la communauté socialiste, l'évaluation de la situation internationale et les questions économiques, devaient occuper la plus grande place dans les travaux de cette session.

Une position renforcée

De notre envoyé spécial

Au cours des trois dernières années le rôle de la Hongrie n'a cessé de s'affirmer, alors même que, soumise à de fortes tensions intérieures diverses et aux effets de la crise économique internationale, le plupart des autres pays socialistes affrontaient des difficultés imprévues. L'affirmation grandissante de ce petit pays européen est le résultat d'une situation intérieure en progrès constant, résultant principalement de la poursuite depuis dix ans d'une réforme économique sans équivalent en Europe de l'Est, en second lieu de possibilités d'action accrues dues à la politique de détente. Favorisées par ces deux facteurs, les initiatives de la Hongrie sur la scène internationale se sont caractérisées ces dernières années par plus de hardesses et d'originalité.

Les voyages de M. Kadar l'an dernier, d'abord en Autriche, puis en Italie et en Vénétie, enfin en Allemagne fédérale, celui qu'il doit faire cette année en France, représentent une ouverture diplomatique incontestable et un élargissement notable de l'horizon hongrois. Le retour à Budapest au début de l'année de la couronne de saint Etienne, symbole de l'indépendance et de l'unité du pays, qui était conservée depuis la fin de la guerre aux Etats-Unis, a constitué un autre succès, encore renforcé par la visite effectuée à cette occasion par M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. L'amélioration des relations avec les Etats-Unis et notamment manifestée par l'accord récent à la Hongrie du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, ainsi que par l'ouverture en 1977 à New-York d'un bureau de la Banque nationale hongroise.

Le renforcement des relations hungaro-américaines et une valeur tout autant politique qu'économique, compte tenu de la situation régnant en Europe centrale, en particulier des frictions opposées à la Hongrie à la Roumanie au sujet de la mine de molybdène de Transylvanie. Les actions des dirigeants roumains étaient jusqu'à maintenant été nettement plus

intenses à Washington que celles de leurs homologues hongrois et le récent voyage aux Etats-Unis de M. Ceausescu, le chef du P.C. roumain, montre la continuité de ses efforts pour entretenir sa cote outre-Atlantique. Mais il n'est pas négligeable que la position roumaine se trouve indirectement affaiblie auprès de l'administration Carter par l'adoption des rapports entre Budapest et Washington.

Dans le monde communiste, M. Janos Kadar a été efforcé au plus fort de la querelle entre Moscou et les partis dits eurocommunistes de tenir une position moyenne, arrondissant les angles. Non pas que les dirigeants hongrois éprouvent quelque faiblesse pour les thèses eurocommunistes, mais parce qu'ils sont de plus en plus convaincus que les chances de développement du socialisme résident dans un pluralisme de ses formes et dans une plus grande indépendance des partis communistes. Simultanément, le parti hongrois a développé ses contacts avec les partis socialistes-démocrates ouest-européens, l'exemple le plus frappant étant la visite, le mois dernier à Budapest, de M. Willy Brandt, président du S.P.O. ouest-allemand et président de l'Internationale socialiste. Dans l'incertitude qui caractérise le situation internationale

L'âge d'or de l'économie

La vie politique intérieure a été marquée à la fin de l'année dernière et au début de cette année par un événement hautement significatif : le dixième anniversaire de la réforme économique. Cet anniversaire a été célébré à la hongroise, c'est-à-dire sans beaucoup de bruit. Mais il a été l'occasion pour plusieurs dirigeants de réaffirmer les bienfaits des mécanismes introduits le 1^{er} janvier 1968, et qui sont fondés sur l'utilisation de moyens économiques, et non plus administratifs, pour orienter l'activité des entreprises. L'idée de revenir à une stricte planification centralisée est

devenue aujourd'hui étrangère aux dirigeants hongrois.

L'abandon de cet équilibre paraît avoir apporté un encouragement aux partisans d'une accentuation des réformes. Les discussions qui se sont déroulées l'an dernier dans le parti sur les meilleurs moyens d'augmenter l'efficacité économique et de contrebalancer les effets de la crise à l'ouest, ont selon toute apparence donné raison à ceux qui pensent que les solutions se trouvent dans l'adoption d'un système actuel et non dans l'introduction de contrôles supplémentaires. Le poids des « financiers », avec en tête les

L'échec de la mission de M. Waldheim sur Chypre

L'acceptation des propositions turques équivaudrait à un suicide déclare le président Kyprianou

De notre correspondant

Nicosie. — Au cours de l'entretien de plus de deux heures qu'il a eu mercredi lors de sa visite éclair à Nicosie, M. Waldheim n'a pu persuader le gouvernement chypriote ni la partie chypriote grecque de participer à un nouveau tour de pourparlers intercommunautaires. M. Waldheim était venu présenter les propositions de la partie turque pour le règlement de la situation chypriote que ces propositions sont « totalement inacceptables et ne présentent aucune base pour la reprise des dialogues intercommunautaires ». La partie chypriote grecque s'est efforcée d'éviter la reprise d'un dialogue « sans contenu et voué à l'échec ».

Pour la première fois, le secrétaire général de l'ONU n'a pas renoué automatiquement les pourparlers intercommunautaires, mais sous la pression de la partie chypriote grecque il a cherché à instaurer un dialogue. On souligne dans les milieux gouvernementaux à Nicosie que « Chypre n'est plus disposée comme précédemment à brigner les certificats de bonne conduite et à donner ainsi à la Turquie l'occasion de mener une propagande active sur le plan international ». Le président Kyprianou n'a-t-il d'ailleurs pas estimé, mercredi, que « Chypre aurait pu refuser d'engager des pourparlers tant que les résolutions des Nations unies à propos du problème de Chypre ne sont pas appliquées » ?

Indiquant les raisons pour lesquelles son gouvernement et la partie chypriote grecque ont rejeté les propositions turques, le président de la République, M. Eghros Kyprianou, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que l'objectif de ce texte « n'est pas de trouver un règlement du problème de Chypre mais de rompre l'impasse et l'isolation

ment de la Turquie et de faciliter la levée de l'embargo sur l'assistance militaire américaine à ce pays ». La solution proposée par la Turquie est « pire qu'une confédération » puisqu'elle prévoit « deux Etats totalement séparés ». Toute possibilité d'amélioration des propositions turques est à écarter car la base, la philosophie et le contenu de ces propositions sont totalement inadmissibles. L'occupation de propositions turques équivaudrait à un suicide », a-t-il ajouté.

La partie turque et le secrétaire général de l'ONU ayant affirmé que les propositions de la partie turque sont « concrètes et substantielles », le président Kyprianou a indiqué par ailleurs qu'« une proposition pour l'occupation définitive de l'île par la Turquie peut également être qualifiée de concrète et substantielle ». La décision de ne pas accepter les propositions turques comme base de reprise des négociations intercommunautaires a été prise à l'unanimité mercredi 19 avril en fin de matinée par le conseil des ministres et le conseil national présidé par M. Kyprianou. Le secrétaire général de l'ONU va maintenant évaluer la situation et décider s'il convoque ou non une réunion intercommunautaire. On estime à Nicosie qu'il ne pourra prendre cette décision dans un avenir immédiat. Le président Kyprianou a, certes, déclaré mercredi que, si M. Waldheim décide malgré tout de relancer les pourparlers, le gouvernement et la partie chypriote grecque « étudieront la question ». On ne cache pas, toutefois, dans les milieux gouvernementaux que toute négociation dans le cadre présent « ne se poursuivra pas au-delà de la séance inaugurale ».

DIMITRI ANDREOU.

Athènes déplore l'« intransigeance » d'Ankara

De notre correspondant

Athènes. — C'est sans étonnement que les milieux politiques grecs ont enregistré l'échec de la mission du secrétaire général de l'ONU.

Athènes a toujours souligné que la reprise du dialogue intercommunautaire à Nicosie et la recherche d'une solution ne pouvaient être envisagées que si la partie turque faisait des propositions « réalistes et raisonnables ». Or, dès que les grandes lignes des propositions turques furent connues par suite de « fuites opportunistes », fort mal appréciées à Athènes, il apparut que ces conditions n'étaient pas remplies. Le premier ministre, M. Karamanlis, avait donné le ton en relevant qu'il importait avant tout de savoir si ces propositions étaient de nature à permettre la reprise du dialogue entre les deux communautés. Ce qui aux yeux des dirigeants athéniens n'était visiblement pas le cas.

Les milieux politiques athéniens s'interrogent également sur

l'évolution des relations entre la Grèce et la Turquie et du dialogue amorcé par M. Karamanlis et Ecevit à Montreux. Déjà la réunion qui avait été prévue pour le 4 avril dernier à Ankara entre les deux secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères a été ajournée. Au quartier général de l'OTAN à Naples, au cours de manœuvres sur la carte, les officiers grecs se sont retirés en manifestant leur opposition aux conceptions turques en matière de contrôle de la mer Egée. Enfin, si la question de Chypre demeure bien indépendante des problèmes se posant entre la Grèce et la Turquie, par ses multiples retombées elle demeure importante pour les Grecs. L'« intransigeance » et les « arrière-pensées » de la partie turque, estime-t-on tel, ne sauraient donc continuer à créer ce climat de confiance qui seul peut entraîner une détente dans les relations entre Athènes et Ankara.

MARC MARCEAU.

A travers le monde

Etats-Unis

● LE VICE-PRESIDENT WALTER MONDALÉ séjournera sur Philippines, en Thaïlande, en Indonésie, en Australie et en Nouvelle-Zélande pendant deux jours, à partir du 29 avril, a annoncé, mercredi 19 avril, la Maison Blanche.

Ghana

● LES DIRIGEANTS MILITAIRES ghanéens ont fait arrêter trente-cinq personnes, le 19 avril à Accra, accusées d'avoir complotté contre le gouvernement. Le 14 avril déjà, les autorités ghanéennes avaient arrêté l'arrestation de dix-sept personnes, dont trois anciens ministres (Le Monde daté 16-17 avril). Ces arrestations font suite au référendum du 31 mars, par lequel le pays a approuvé, à une légère majorité, les projets du général Acheampong, chef de l'Etat, de former un gouvernement d'union nationale.

(A.F.P.)

ASIE

Vietnam

Les autorités d'Ho-Chi-Minh-Ville lancent une nouvelle campagne de « socialisation » des petites entreprises

Des voyageurs rentrés récemment du Vietnam et cités par le correspondant de l'agence UPI à Bangkok confirment que les autorités vietnamiennes viennent de lancer une vaste campagne pour fermer les petites entreprises et les commerces privés à Ho-Chi-Minh-Ville et envoyer les propriétaires dans les nouvelles zones de développement agricole (Le Monde du 20 avril). Cette campagne, présentée comme un « inventaire » par les autorités, a commencé samedi 15 avril et aboutit à l'occupation de centaines d'échoppes et maisons par des cadres gouvernementaux. Une campagne similaire lancée le 23 mars avait déjà visé les moyens et gros commerçants, notamment ceux de la ville chinoise de Cholon jouxtant Ho-Chi-Minh-Ville. Le radio vietnamien a annoncé mardi 18 avril que le conseil de la capitale avait « décidé de mettre fin à toutes les activités

illégalles dans les différents marchés ouverts de la ville ». D'autre part, les informations de source suédoise faisant état de combats entre les forces chinoises et vietnamiennes, le long de la frontière nord du Vietnam (Le Monde du 20 avril), n'ont été ni infirmées ni confirmées par le ministère vietnamien des relations étrangères. Toutefois, pour de nombreux observateurs en poste à Hanoi, ces informations doivent être accueillies avec prudence. Les rumeurs d'incidents frontaliers avec la Chine à la frontière nord du Vietnam sont en effet fréquentes à Hanoi. En juin 1976, il avait été fait état d'un début de conflit entre les deux pays. Deux journalistes de l'A.F.P. avaient pu parcourir, sans aucun problème, l'ancienne route coloniale à « l'ouest » de Cao Bang à Lang Son, le long de la frontière, sans observer aucun indice d'affrontement. — (A.F.P.-U.P.I.)

LE CAMBODGE SUR ANTENNE 2

« L'Humanité » juge « accablant » le reportage de la télévision yougoslave

Antenne 2 a diffusé le mercredi 19 avril un reportage sur le « Kampuchéa démocratique », réalisé par un journaliste de la télévision yougoslave, M. Nikola Vukobratovic. Notre correspondant à Belgrade, Paul Zankovitch, a déjà rendu compte de ce témoignage — le premier du genre — sur la situation au Cambodge, trois ans après la victoire communiste (Le Monde daté 16-17 avril).

Les images lugubres d'un pays assailli au projet de « socialisme intégral », de villes désertées et de toutes enrégimentées — qui corroborent largement les nombreux témoignages de réfugiés publiés depuis 1975 — sont sévèrement commentées par les quotidiens de l'Est : au 1^{er} janvier le rouble transférable a été dévalué de 1,50 forint. Cette mesure doit favoriser les importations en provenance d'Union soviétique, l'Ouest étant de plus en plus recherché pour les exportations. Malgré des progrès en ce domaine, les résultats restent insuffisants. La Hongrie souffrant en outre depuis plusieurs années d'une détérioration des termes de l'échange.

« Au nom de quel monde nouveau toutes les universités sont-elles fermées depuis trois ans, empêchant les jeunes de continuer leurs études ? Au nom de quelle égalité l'école d'électricité qu'on nous montre, une des rares écoles techniques ouvertes, est-elle entièrement réservée à six enfants de combattants ? Les enfants paient donc pour ce qu'ils ont fait ou n'ont pas fait leurs parents ? »

« Dans ce paradis dont on ne sait combien de vies il a coûté — les riches des Khmers réfugiés au Vietnam sont à cet égard assez angoissés, — un seul groupe culturel dont les ballets se bornent à reproduire, de la façon la plus simpliste, les gestes du travail et du combat. Du combat contre un ennemi désigné : le Vietnam. Accablant, ce film. »

LOTO
c'est pas cher

Concert pour CHYPRE
MIKIS THEODORAKIS
CE SOIR
Salle Pleyel, à 20 h 30

Epousez le salon qui satisfait tous vos desirs. Divorcez de quiconque n'en fait pas autant.

Plus une personne est lourde plus elle a besoin, pour être assise confortablement, d'avoir ses reins soutenus... et vice-versa. Lorsqu'on discute les jambes croisées, un verre à la main ou que l'on est couché dans son fauteuil devant la télé, l'inclinaison du dossier doit être différente et le maintien aussi.

Si tous ces changements de formes et de lignes peuvent se faire automatiquement, en fonction du poids et de la position, on obtient des sofas et fauteuils sur mesure.

Des sofas et fauteuils qui satisfont tous vos desirs. Des sofas et fauteuils qui vous aiment... et vice-versa.

La Boutique du Brésil
50, rue de l'Université (coin rue du Bac) 544.18.20
43, av. de Friedland (Métro Etolles) 339.32.10

TROIS ANS DE SOCIALISME III. — 1978, c...

THAÏLANDE
CAMBODGE

Changez votre travail

Changez votre travail

Changez votre travail

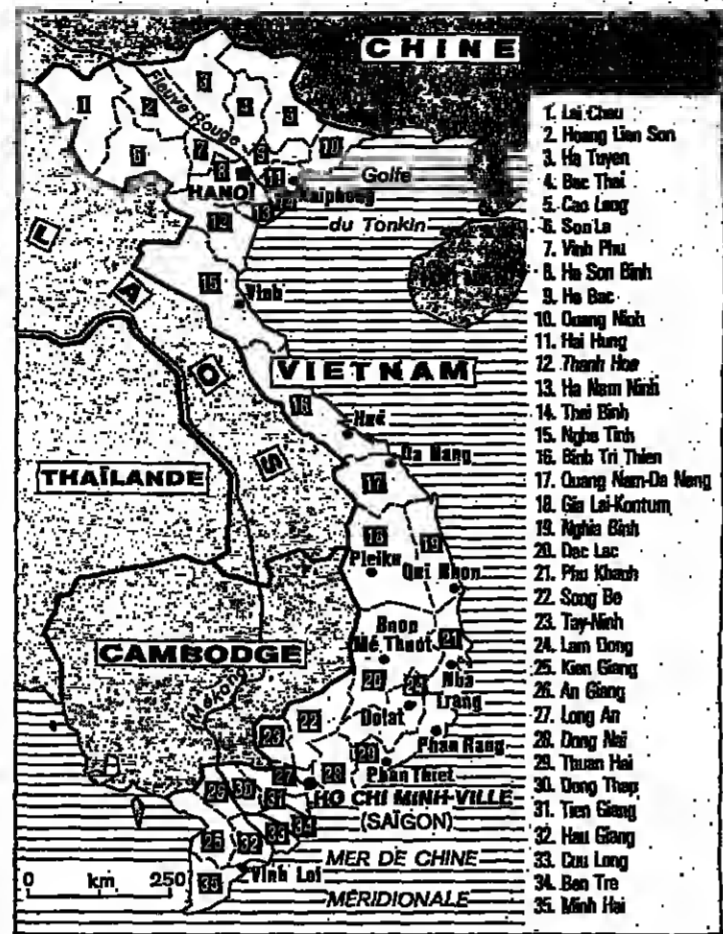
Handwritten text in Arabic script: حسناتنا

ASIE

TROIS ANS DE SOCIALISATION AU VIETNAM

III. - 1978, année-charnière

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX



les du café, du thé et de l'hévéa.

Il semble que les étonnantes montagnardes (Banhang, Javal, Rhadés, Sedang) qui vivaient dans une relative indépendance du pouvoir central...

Le grand mouvement de migrations intérieures paraît avoir été temporairement ralenti à cause du manque de moyens de transport...

En dépit des revers agricoles, les exportations ont rapidement progressé en 1977...

La note des importations reste très élevée, notamment pour les produits pétroliers.

L'URSS a renforcé sa position de fournisseur privilégié avec près des trois quarts du total.

Dans le secteur industriel, le Vietnam continue à souffrir d'un manque d'équipements, d'organisation, de matières premières, de capitaux et de personnel qualifié.

Parallèlement à l'effort dans le domaine agricole, les dirigeants ont décidé de donner la priorité à la production de biens de consommation pour la population.

Au Nord socialiste comme dans le Sud marqué depuis des décennies par l'influence capitaliste, l'augmentation de la production, le succès des réformes et la sortie du sous-développement dépendent sans doute...

FIN

(Publié)

Ce mois-ci dans la Revue des Deux Mondes :

Le Duc d'Enghien a-t-il trahi ?

Lisez le document accablant publié ce mois-ci dans la Revue des Deux Mondes. Dans sa lettre du 12 février 1804 à l'ambassadeur d'Angleterre, le Duc d'Enghien s'engage...

Lisez la Revue des Deux Mondes. Mensuel. 12 F. Dans les kiosques ou par abonnement. 15, rue de l'Université, 75007 Paris. Spécimen gratuit : appelez 256.22.69.

A lire en priorité...

Débloquez vos émotions

par J. JEROME LISS. Dénoûer ce qui a été noué pour être bien dans sa peau. TCHOU

L'Etat socialiste tente de reprendre en main une économie ravagée par la guerre et à absorber un Sud « pourri » par vingt ans de capitalisme.

Hanoï. - « Pour évaluer correctement nos réalisations et nos progrès depuis deux ans il est essentiel de tenir compte de la situation particulièrement difficile d'une économie qui émerge d'une guerre prolongée et féroce et qui vit sous le poids d'un endettement considérable par des calamités naturelles », déclarait en décembre dernier, devant l'Assemblée nationale du Vietnam, M. Le Thanh Nghi, vice-premier ministre, chargé de la planification (le Monde du 30 décembre 1977 et du 25 mars 1978).

La population et l'économie vietnamiennes n'ont pas fini de souffrir des ravages de la guerre. Cela étant, le vice-premier ministre a brossé le tableau d'une économie sous-développée qui souffre aujourd'hui de bien d'autres maux. « En termes généraux, a-t-il précisé, notre potentiel économique est relativement adossé à la demande d'accroître et de développer ce qui est en hausse, la production des biens sociaux progressent lentement. L'une des plus grandes préoccupations est que notre main-d'œuvre n'est pas utilisée ni de manière satisfaisante, que nos terres, forêts, mers et autres ressources naturelles ne sont pas bien exploitées, que notre potentiel matériel et technique n'est pas efficacement utilisé. »

Outre l'héritage de la guerre et les catastrophes climatiques, le responsable du plan a insisté essentiellement ces revers au fait que le chômage reste considérable (on estime à plus d'un million et demi de travailleurs, ce qui fait, avec les familles, quelque sept millions de bouches à nourrir quotidiennement).

Cependant, pour M. Le Thanh Nghi, « la cause la plus grave du ralentissement des transformations économiques et sociales est l'absence de l'organisation de la gestion et de l'encadrement ». L'ancien ministre de l'Agriculture, M. Vu Thuc Dong, avait été « démissionné » l'an dernier pour ses carences. Mais, alors que l'on pensait vouloir réaliser les changements à marches forcées, y a-t-il une panacée à ce fléau dont on entend de plus en plus souvent parler au Vietnam ? L'absence d'encadrement et la corruption de certains cadres et bureaucrates ? Les dirigeants espèrent cependant beaucoup des résultats de l'année 1978, une année-charnière, qui devrait permettre d'effacer bien des erreurs et des retards et d'atteindre, au moins dans le domaine de l'autosuffisance alimentaire, les objectifs du plan quinquennal.

Ce plan, il a bien fallu, avec pragmatisme, l'adapter à la réalité

Priorité à l'Agriculture

Il a fallu rationner sévèrement, trouver des fournisseurs et des donateurs étrangers, débloquer des crédits. Au mois de mars, on estimait de source occidentale à Hanoï, que le Vietnam avait obtenu de quel ni permettre d'atteindre la soudure avec la prochaine récolte avec 1,6 million de tonnes de céréales : blé (580 000 tonnes), riz (600 000 tonnes) et maïs (135 000 tonnes). Les principaux fournisseurs sont l'Union soviétique (450 000 tonnes), l'Inde (400 000 tonnes), le Canada (120 000 tonnes) et des organisations internationales. La C.E.E. a fait un don de 35 000 tonnes de blé, la France de 16 000 tonnes, la Suède de 20 000 tonnes de blé et 60 000 tonnes de riz.

Par contre, la Chine, qui avait régulièrement comblé le déficit de la production rizicole du Vietnam du Nord pendant la guerre, n'apparaît plus parmi les fournisseurs. Les Vietnamiens s'en plaignent amèrement. On estime cependant, de source occidentale, que la Chine a fourni à Hanoï plusieurs dizaines de milliers de tonnes de riz en 1977.

Les conditions climatiques ont été cette année, bien meilleures. On espère récolter 13,5 millions de tonnes de riz et 3 millions de tonnes de cultures subsidiaires, que l'on s'efforce de promouvoir afin de modifier les habitudes alimentaires, ce qui ferait une augmentation de production de 30 %.

Pour atteindre l'autosuffisance, le plan envisage de porter les surfaces cultivées de 5,5 millions d'hectares à 8,3. Ce chiffre impose...

Produire des biens de consommation

De 1976 à 1980 le plan prévoit de déplacer environ 4 millions de personnes, concentrées dans les villes du Sud et dans les districts surpeuplés du delta du Fleuve rouge, jusque dans les provinces des hauts-plateaux du Centre (Darlac, Gia-Lai, Cong-Tuam, Lang-Dong, Song-Be) et du delta du Mékong (Ray-Minh, Kien-Giang, Tien-Giang, Minh-Hai). L'étude de cette atomisation révèle une nette tendance au déplacement des zones frontalières du Cambodge, du Laos et de la Chine, ainsi que des plateaux de l'ancien Annam, réputés riches en minéraux et dont les terres sont proches aux cultures industrielles.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

La plus pressante de l'après-guerre : donner à cinquante millions de bouches leur riz quotidien. La priorité des priorités, et l'essentiel des crédits d'investissements - quelque 9,5 milliards de francs sur un total de 34,5 milliards - ont été destinés au secteur agricole au détriment de la sacro-sainte primauté de l'industrie lourde. En fait, une bonne portion des investissements affectés au secteur industriel ont allé, dans une première phase, aux entreprises travaillant pour le secteur agricole.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

La plus pressante de l'après-guerre : donner à cinquante millions de bouches leur riz quotidien. La priorité des priorités, et l'essentiel des crédits d'investissements - quelque 9,5 milliards de francs sur un total de 34,5 milliards - ont été destinés au secteur agricole au détriment de la sacro-sainte primauté de l'industrie lourde. En fait, une bonne portion des investissements affectés au secteur industriel ont allé, dans une première phase, aux entreprises travaillant pour le secteur agricole.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1978, de 12 millions (soit 10 % d'augmentation par rapport à 1976). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9 % et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutés à l'absence de paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total : une catastrophe.

Changer le travail

O. ORTSMANN

Préface de J. Delors

58 F

du mod

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution

Le programme de redistribution



Les éditions François Maspero

ont publié depuis le début de cette année...

La culture c'est autre chose... Mais ce n'est pas n'importe quoi (suite)

- Lionel Richard Le nazisme et la culture 22F
Fernand Deligny Puissants personnages 30F
Flora Tristan Promenades dans Londres 35F
Domitila B. de Chungara Si on me donne la parole... La vie d'une femme de la mine bolivienne 45F
Revue Quel corps ? Quel corps ? 10F
Paulo Freire Lettres à la Guinée-Bissau sur l'alphabetisation 37F
Yannis Ritsos Monemvassia 22F

Des instruments de recherches, historiques et théoriques...

- Suzanne Said La faute tragique 120F
Xavier Renou L'infini aux limites du calcul 95F
Pierre Raymond L'histoire et les sciences 14F
Isaak Illich Roubine Essais sur la théorie de la valeur de Marx 62F
Gérard Duménil Le concept de loi économique dans "Le Capital" 80F
Karel Kosik La dialectique du concret (Réédition) 36F
Lorand Gaspar Histoire de la Palestine 78F
Jean-Luc Dallemagne L'économie du capital 44F
M.I. Finley Le monde d'Ulysse (Nouvelle édition augmentée) 18F
Christian Palloix Travail et production 14F

... et des instruments pratiques

- Laura Conti Qu'est-ce que l'écologie ? 14F
Collectif Radios livres populaires Les radios libres 14F
Célestin Freinet La santé mentale de l'enfant 15F

Catalogue gratuit en remplissant ou en recevant ce bon : M. adresse: François Maspero 1 place Paul Painlevé 75005 Paris

EUROPE

Argentine

Le comité religieux françaises juivent pas entre les mains des forces légales affirme le président Videla

Budapest. — Un comité religieux français juivent pas entre les mains des forces légales, affirme le président Videla. Elle a aussi rapporté que l'épiscopat argentin est loin d'être unifié face au problème de la répression, ce qui, a-t-elle dit, « affaiblit la position des quelques évêques qui s'en préoccupent réellement ».

Une ancienne prisonnière du bague de Villa-Devoto a, par ailleurs, transmis le témoignage de Mlle Viviane Jacob, une infirmière française de la Croix-Rouge détenue depuis décembre 1975. Mlle Jacob dénonce les tortures à l'électrocité qu'elle a subies après son arrestation. Elle souffre actuellement d'une grave hernie au diaphragme et d'hypoglycémie, et l'absence quasi totale de soins médicaux à Villa-Devoto provoque une aggravation constante de son état de santé.

Un des membres du conseil supérieur du mouvement péroniste Montonero, Mlle Adriana Leggart, nous signale qu'aucun représentant du mouvement ne participait à la réunion du 9 avril à Paris entre l'amiral Massera et plusieurs péronistes. « Mais, a-t-elle précisé, nous n'écarterons pas la possibilité de pouvoir nous entretenir avec lui, car nous sommes que se termine la guerre en Argentine. Nous n'en oublierons pas pour autant ce qu'on représente comme souffrances pour le peuple argentin l'amiral Massera et toute la junte militaire. »

Chili

Le gouvernement décrète une amnistie générale

Santiago. — Le gouvernement chilien a décrété mercredi 19 avril une amnistie générale pour les personnes condamnées par des tribunaux militaires depuis le coup d'Etat de septembre 1973. Quelque deux cent quatre-vingt personnes détenues pour raisons politiques et près de mille deux cents exilés devraient en bénéficier. Ces derniers devront toutefois, pour rentrer au Chili, signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à s'abstenir de toute activité politique.

L'annonce de cette mesure s'étend, cependant, aux personnes qui, comme le dirigeant du parti communiste chilien Luis Corvalán, ont été expulsés du pays sans avoir été accusés ou condamnés.

Le Chili entame ainsi une nouvelle ère sous le signe de la réconciliation, a affirmé le ministre chilien de l'Intérieur, M. Sergio Fernández, qui a formé la semaine dernière le premier gouvernement composé en majorité de civils. Il a souligné que l'amnistie a été rendue possible par le climat « de calme et de tranquillité » et que le gouvernement a pu ainsi prendre un

nouveau chemin pour effacer les différends qui divisent les Chiliens.

Le ministre a cependant souligné que le régime militaire restait inébranlable dans sa position idéologique, tout en ayant acquis une nouvelle vigueur avec la collaboration des civils.

Parmi les personnalités qui ont bénéficié de la mesure d'amnistie annoncée dès le 8 avril dernier, figurent les dirigeants du parti socialiste (Intero), MM. Erik Schnake et Carlos Lazo, qui avaient récemment vu leur peine d'emprisonnement commuée en bannissement.

LE NOUVEAU BUREAU DE LA C.E.E. POUR L'AMÉRIQUE LATINE a été inauguré à Caracas le 18 avril, par M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commission. Celui-ci a affirmé que le transfert du siège du bureau de Santiago à Caracas est dû au fait que le Venezuela présente une image plus satisfaisante, en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme.

AFRIQUE

Rhodésie

AU SEIN DU PREMIER CABINET BIRACIAL Les deux co-ministres de la justice sont en désaccord sur la réorganisation des forces de l'ordre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Léger incident ou, plus sûrement, premier indice des futures difficultés de fonctionnement du nouveau régime intérieur ? Bana attendra la réunion du premier conseil biracial des ministres, prévue pour ce jeudi 20 avril, une vive opposition vient d'éclater entre les deux ministres, la noir et le blanc, qui se partagent l'important portefeuille de la justice, de la loi et de l'ordre.

M^{re} Byron Hova, avocat africain de Londres, était rentré en Rhodésie le 8 avril à la demande de l'évêque Muzorewa pour occuper l'un des trois portefeuilles ministériels réservés à la faction qu'il dirige. Clémence 18 avril, de passage à Bulawayo, M^{re} Hova a déclaré que les forces de police devaient être réorganisées, que l'interdiction de poursuites civiles contre des policiers agissant dans le cadre de leurs fonctions devrait être abolie, et qu'il était injuste que des Européens dirigent seule l'administration.

« J'ai personnellement fait l'expérience du harcèlement et de la brutalité de la police, et le sais combien c'est pénible », a dit M^{re} Hova, en déclarant, cependant, qu'aucun changement radical n'interviendrait pendant la période transitoire, qui doit prendre fin le 31 décembre. Il a ajouté que, si les Blancs devaient « s'adapter aux nouvelles circonstances, il revenait aux Noirs de les aider à le faire ».

Ces réserves n'ont sagement pas contenté le ministre européen, M. Hilary Squires, membre par le passé de plusieurs cabinets Smith. Sans

cependant nommé M^{re} Hova, M. Squires s'en est pris vivement à « des déclarations qui doivent être prises pour ce qu'elles sont, au mieux une incompréhension de ce que l'accord (du 3 mars) attend réaliser et au pire une tentative irresponsable d'anéantir les termes ». « Tout projet de réorganiser la police ou d'arrêter fondamentalement sa structure actuelle par le biais de directives politiques serait en totale contradiction avec l'accord », a-t-il éjouté en s'adressant mercredi à des recrues de la police.

Ses propos ont été diffusés par le ministère rhodésien de l'Information et largement repris par la radio et la télévision. S'adressant à des hommes d'affaires, le général Wallis, responsable de la lutte contre l'insurrection, devait déplorer, lui aussi, sans en citer l'auteur, les « écarts de langage » de M^{re} Hova.

C'est la première fois qu'un désaccord se manifeste publiquement au sein du gouvernement biracial — sauf Noirs et Blancs. Il faut aux contradictions inhérentes à ce genre d'entente. D'un côté, un avocat africain, fraîchement débarqué, plein d'un étrange bon sens londonien. De l'autre, l'un des administrateurs européens de l'indépendance unitaire, attaché à une conception rhodésienne de l'ordre et soucieux de restaurer les Blancs en clamant que le changement peut se faire dans la continuité.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Ethiopie

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRA PROCHAINEMENT À CUBA

Un porte-parole du Conseil du gouvernement provisoire (Derg), cité par Radio Addis-Abeba, a annoncé mercredi 19 avril que le chef de l'Etat éthiopien, le colonel Mengistu Haile Mariam, fera une visite officielle à Cuba. La date de ce voyage n'est pas précisée, mais un communiqué diffusé mercredi à la Havane indique que la visite aura lieu « dans un proche avenir ».

D'autre part, la « Voie de l'Éthiopie révolutionnaire » (station de radio officielle) a annoncé pour la première fois que les forces régulières et la milice éthiopiennes ont lancé une contre-offensive en Erythrée. Selon un journaliste éthiopien, traitant de front, la contre-offensive en cours a permis de reprendre plusieurs villages « aux maquisards érythréens. Les forces éthiopiennes, a-t-il ajouté, progressent considérablement dans certaines zones et creusent des tranchées dans d'autres. Enfin, le programme des Nations unies pour le développement (U.N.D.P.) accorde à l'Éthiopie une aide d'un million de dollars pour promouvoir l'artisanat et les petites industries locales. — (A.F.P.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

De violents combats se sont déroulés dans la région d'Oum Dreiga

De sérieux affrontements se sont déroulés entre forces marocchino-mauritaniennes et maquisards du Polisario dans la région montagneuse d'Oum Dreiga, dans le nord du Sahara Occidental, a-t-on appris mercredi 19 avril de bonne source à Nouakchott. Les combats, qui ont duré plusieurs jours, ont éclaté au cours d'une vaste opération de ratisage des forces armées mauritaniennes. Les Sahraouis auraient subi de lourdes pertes.

La partie nord du Sahara Occidental, attribuée au Maroc, comporte des zones au relief tourmenté, particulièrement propices à la guérilla. Elle est, dit-on à Nouakchott, « truffée de caches » à partir desquelles le Polisario lance des opérations contre la Mauritanie.

Dans un communiqué publié mercredi à Alger par le « ministère marocain de la Défense », le Polisario confirme la réalité des accrochages qui se sont déroulés dans la région d'Oum Dreiga. Il annonce que les combats se sont soldés par la mort de trente-quatre soldats « ennemis », une cinquantaine d'autres ayant été blessés. Les Sahraouis disent avoir « mis en échec plusieurs interventions aériennes ».

Au Maroc, le communiqué publié mercredi à l'issue de la troisième réunion à Tés, les 18 et 19 avril, du haut comité de défense marocchino-mauritanien, préside par le roi Hassan II, ne fait aucune allusion à ces opérations. Les deux parties, dit le texte, « réaffirment leur volonté commune d'œuvrer par tous les moyens pour que la paix et le renouvellement s'opèrent, consacrés par la charte de l'O.U.A., respectivement dans cette partie de l'Ouest africain dans le respect intangible de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale ». — (A.F.P.)

Guinée

M. Sekou Touré s'emploie à faire sortir son pays d'un relatif isolement

De notre correspondant

Dakar. — L'actuel visite du président Sekou Touré en Libye et celle qu'il projette d'effectuer en Égypte à la fin du mois marquent une nouvelle et importante étape du retour de la Guinée dans le concert des nations africaines.

A vrai dire, depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée n'a jamais cessé d'être présente, souvent même activement, sur la scène africaine. Il n'en est pas moins vrai qu'au cours des vingt dernières années le pays s'est délibérément replié sur lui-même lorsqu'il souffrait de difficultés intérieures graves. En ne quittant pas le territoire national depuis près de quinze ans, hormis deux ou trois brèves sorties, le chef d'Etat guinéen faisait exception dans un continent où la plupart des dirigeants prennent l'avion au prétexte. Son premier ministre, M. Lamine Beavogui, et son ministre des affaires étrangères, M. Pilly Cissokho, pratiquaient, en compensation, une active politique de présence à l'étranger.

L'offensive diplomatique actuelle de Conakry a commencé, en fait, dès 1974. A l'époque, la Guinée accepta, pour la première fois, de rejoindre ses anciens partenaires africains francophones dans leur association avec la Communauté économique européenne avant d'adhérer dans le même esprit, l'année suivante, à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), qui rassemble tous les pays de la région (1).

En 1975, le président Sekou Touré devait participer activement au règlement du conflit

frontalier opposant le Mali et la Haute-Volta, se rendant notamment à Bamako le 14 juillet 1975 pour sceller la réconciliation entre les deux pays. Le 21 mars 1976, il renouvelait l'opération en réunissant à Conakry les présidents Kérékou (Bénoin) et Eyadéma (Togo), qu'opposait une autre querelle.

La question du Sahara occidental semble avoir été au cœur de ses conversations de Tripoli. Depuis très longtemps, la Guinée éprouve un certain agacement face à la prétention de l'Algérie à se poser en « conscience révolutionnaire » de l'Afrique. En outre, depuis l'époque du « groupe de Casablanca » au début des années 60, M. Sekou Touré a toujours entretenu des relations cordiales avec les dirigeants marocains, de même qu'il a toujours su être au président mauritanien Ould Daddah de l'avoir jamais épousé la cause sénégalaise dans les différends qui ont, jusqu'à une date récente, opposé Conakry et Dakar.

Dans ce contexte, la visite officielle du dirigeant guinéen en Libye est à rapprocher d'une part de celle rendue, quelques jours plus tôt, au président Kadafi par son homologue mauritanien ; d'autre part, du voyage qu'une délégation guinéenne, conduite par l'épouse du président, Mme Andrée Touré, a effectué au même moment dans le royaume chérifien.

PIERRE BIARNES.

(1) N.D.L.R. — Ce a appris à ce propos, mercredi 19 avril à Abidjan, que le président guinéen assistera au troisième « sommet » de cette organisation qui ouvrira à Lagos le 20 de cette semaine.

DROIT AU CŒUR.

Plus vite au cœur des USA par Chicago.

Chicago sans escale.

Le plus rapide des vols d'accès pour le Centre et l'Ouest des U.S.A. passe par Chicago. En effet, Air France a supprimé l'escale sur le vol Paris-Chicago pour vous amener plus vite au cœur de vos affaires.

Parti de Paris à 16 h, vous arrivez à une bonne heure (16 h 30) dans un aéroport moins encombré que celui de New York.

Que vous alliez au Centre des États-Unis ou sur la côte Ouest, 22 correspondances rapides vous attendent sur place.

Par exemple, si vous allez à Los Vegas vous gagnez 4 heures en passant par Chicago plutôt que par New York.

Air France vous permet d'être encore plus efficace en allant droit au but.

En partant de Roissy-Charles de Gaulle à 16 h vous arrivez, par exemple, à :	
ATLANTA	21 H 25
BIRMINGHAM	21 H 29
CHATTANOOGA	22 H 25
DALLAS	20 H 05
DENVER	20 H 13
HUNTSVILLE	21 H 59
KANSAS CITY	20 H 10
LOS ANGELES	20 H 10
MEMPHIS	21 H 09
MILWAUKEE	19 H 50
MINNEAPOLIS	20 H 14
NASHVILLE	20 H 07
NEW ORLEANS	22 H 45
OKLAHOMA	20 H 55
PEORIA	19 H 40
PHOENIX	22 H 24
SAINTE-LOUIS	22 H 05
SALT LAKE CITY	20 H 50
SAN FRANCISCO	21 H 05
SEATTLE	20 H 40
TULSA	19 H 55

AIR FRANCE

Les U.S.A. plus proches.

سكوت من الاصل

PROCHE-ORIENT

Liban
gouvernement de M. H
la voie à un régime
crise intérieure

Le nouveau président
du Liban
Le nouveau président
du Liban
Le nouveau président
du Liban

Faites une affaire extraordinaire

Jeu Vend Samed

BR

FOUR

des pré

Reprise en co

115, 117, 119, rue

PARIS

PRES GARE

M. J. m. s. ouverts fo

PROCHE-ORIENT

Liban

La démission du gouvernement de M. Hoss pourrait ouvrir la voie à un règlement de la crise intérieure

De notre correspondant

Beirut. — La brève démission du gouvernement libanais, rendue publique dans l'après-midi du mercredi 19 avril, a fait l'effet d'une bombe à Beyrouth, pourtant habitués aux crises successives. Le cabinet présidé par M. Selim El Hoss avait certes peu d'autorité; composé de technocrates n'appartenant à aucun des deux camps, il se contentait en fait de gérer la crise. Composé de quatre ministres chrétiens et quatre musulmans, opérant de surcroît en grande harmonie, il représentait pourtant le « Liban unitaire ». De ce Liban-là, il ne reste plus qu'un seul symbole: le président de la République, M. Sarkis.

Ce dernier, en acceptant la démission du gouvernement, a donc pris un risque. Mais avait-il le choix? La situation sur le plan intérieur se dégrade rapidement et le maintien du cabinet Hoss s'offrait même plus l'avantage de servir de couverture au président de la République. Celui-ci était en effet, comme ses ministres, l'objet d'attaques provenant aussi bien de la droite chrétienne que du camp palestinien progressiste.

Il serait cependant erroné de croire que le départ du cabinet Hoss, décidé collectivement par le président de la République et ses ministres, procède d'une réaction épidermique. Il est évident que le maintien du cabinet Hoss n'arrangerait rien, alors que sa démission peut ouvrir la voie à des solutions; d'autant plus que la conjonction régionale semble favoriser une stabilisation sur la scène politique libanaise. Si la crise est dénouée rapidement, un cabinet regroupant des personnalités politiques des deux camps

se mettrait à l'œuvre le jour et comprendrait inévitablement les chefs des milices, véritables détenteurs du pouvoir aujourd'hui au Liban.

Les termes de la lettre de démission de M. Selim El Hoss — « Le Liban peut désormais se préparer à la réconciliation nationale (...). L'évolution politique positive, qui s'est notamment manifestée lundi lors des consultations parlementaires qui ont permis d'entrevoir un rapprochement entre les diverses tendances politiques (...), pourra être concrétisée et renforcée par la formation d'un nouveau gouvernement » — ont été un moment de grande espoir mercredi après-midi. L'opinion publique y a vu la preuve que l'idée d'un « cabinet d'union nationale » avait été discutée au cours d'une réunion lundi entre le chef du Front libanais (droite chrétienne), M. Camille Chamoun, et le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros. En réalité, il n'est rien; c'est bien un sentiment dans l'air, mais un sentiment qui n'affecte aucun des progressistes libanais alliés des Palestiniens face à leurs responsables.

Le président Sarkis compte sur l'appui de la Syrie, qui détient la clé de l'union libanaise, possède une influence certaine dans le camp palestinien progressiste et a été constamment favorable à une formule de « front élargi » au Liban.

Les premières réactions sont empreintes de perplexité. Le chef des Phalanges, M. Pierre Gemayel, a déclaré: « La solution résiderait dans un gouvernement basé sur un accord entre Libanais; mais il n'a malheureusement pas encore été réalisé. (...) A défaut, ce sera une catastrophe, car je le dis à grand regret, nous nous dirigeons vers la partition. » M. Chamoun s'est déclaré surpris, estimant qu'il aurait fallu préparer le nouveau gouvernement avant le départ de l'ancien. Du côté progressiste, M. Walid Joumblatt a rejeté la responsabilité de la démission sur l'obstruction du Front libanais, et a dénoncé catégoriquement toute idée de partition. Il a proposé implicitement sa « collaboration » en précisant: « Nous espérons parvenir à un accord qui éteigne les tensions sur le plan de la sécurité. (...) Nous portons la responsabilité de ce pays et continuerons donc les surenchères extrémistes. »

LUCIEN GEORGE

La crise israélo-arabe

LA NOUVELLE MISSION DE M. AITHERTON EST ACCUEILLIE

AVEC SCEPTICISME AU CAIRE

L'ambassadeur spécial du président Carter pour les négociations au Proche-Orient, M. Alfred Atherton, ne se rendra pas à Jérusalem, mais se rendra au Caire, comme il l'était initialement prévu au départ, a déclaré, mercredi 19 avril, M. Tom Reston, porte-parole du département d'Etat américain.

Les projets de M. Atherton se sont arrêtés et dépendront pour une bonne part de ceux du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, dont la presse dit qu'il pourrait se rendre prochainement aux Etats-Unis, a ajouté M. Reston.

Le porte-parole a indiqué que M. Atherton était parti mercredi matin pour Londres, où il devait rencontrer le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, avant de se rendre au Caire.

Au Caire, l'officier Al Ahran fait preuve, ce jeudi, de scepticisme quant aux résultats à attendre de la tournée de M. Alfred Atherton. L'éditorialiste égyptien remarque que la position israélienne « n'a nullement évolué » et que tous les efforts pour y apporter un changement sont inefficaces. « C'est le même scénario qui se déroule chaque fois, écrit le journal. D'abord arrive un envoyé américain qui comprend des contacts ici et là, puis des déclarations sur les faits (...) sans qu'aucun progrès ne soit enregistré. »

Le nouveau retrait israélien du Sud-Liban

A Jérusalem, le ministre de la défense, le général Weizman, a précisé, mercredi, que la date du nouveau retrait des forces israéliennes du Sud-Liban avait été fixée au 5 mai, à la suite de la visite à Jérusalem de M. Kurt Waldheim. Il a confirmé que la ligne de ce retrait suivrait l'ensemble de la « ceinture de sécurité », profonde de 10 kilomètres, objectif initial de l'opération israélienne au Sud-Liban.

A Beyrouth, les journaux de gauche annoncent que M. Yasser Arafat a récemment mis aux arrêts près de cent trente fedayin — pour la plupart des éléments inconnus venus d'Irak — pour ne pas gêner la mission des « casques bleus » — (A.F.P., A.P.)

Changer le travail

O. ORTSMANN
Préface de J. Delors
58 F
dunod

Service après-vente
Reprise en compte de vos fourrures, actualisées au plus haut cours
Les plus larges facilités de paiement

115, 117, 119, rue La Fayette
PARIS 10^e
PRES GARE du NORD

100, Av. Paul Doumer
PARIS 16^e
ANGLE RUE de la POMPE
Magasins ouverts tous les jours de 9h 30 à 19h sans interruption, sauf Dimanche

DIPLOMATIE

LA REPRISE DES ENTRETIENS SALT

La fermeté prévaut à Moscou au moment où s'engagent les conversations Gromyko-Vance

De notre correspondant

M. Brejnev a multiplié les contacts diplomatiques avant la reprise, ce jeudi 20 avril, des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques. C'est ainsi que le secrétaire général du P.C. soviétique, qui s'était entretenu mardi avec le chef du P.C. polonais, M. Gierek, et le secrétaire général du parti social-démocrate ouest-allemand, M. Bahr, a reçu mercredi M. Agostinho Neto, président de la République populaire d'Angola, M. Forbes Burnham, premier ministre de Guyana, et M. Mabintra, ministre des affaires étrangères de Cuba. Selon Tass, M. Brejnev a notamment déclaré à M. Mabintra qu'il appréciait hautement la vigoureuse politique étrangère cubaine.

C'est tout le contraire qu'affirmait au même moment, à Londres, M. Vance. Le

secrétaire d'Etat américain, parlant devant le conseil ministériel du CENTO avant de partir pour Moscou, s'est prononcé en effet en faveur du retrait de toutes les forces étrangères d'Ethiopie et d'une solution pacifique du conflit en Erythrée. Il a souligné que les Etats-Unis soutiennent fermement l'intégrité territoriale de tous les Etats dans cette région, particulièrement l'Ethiopie, Djibouti, la Somalie et le Kenya.

raisaient en tout cas caducs, comme par exemple la convocation rapide de la conférence de Genève. Quant à l'Afrique, M. Gromyko a réaffirmé, mardi, en recevant le ministre cubain des affaires étrangères, la continuité de la politique soviétique (Le Monde du 20 avril).

Les Soviétiques, après avoir craint que les dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) ne se laissent séduire par les propositions anglo-américaines, estiment que la tournée de M. Vance en Afrique s'est soldée par un échec. L'Occident, selon eux, fait semblant de désirer des changements en Rhodésie et en Namibie, mais c'est seulement une tactique qui permet aux racistes de gagner du temps et de consolider leurs positions.

Rien n'indique que Soviétiques et Cubains soient prêts à faire preuve de la « modération » souhaitée par M. Carter dans la corne de l'Afrique. L'U.R.S.S. laisse plutôt entendre qu'elle ne s'opposera pas à un règlement du problème de l'Erythrée par les moyens qui ont été utilisés en Ogaden, c'est-à-dire les armes.

DANIEL VERNET

● A FREDERIKHAVN (Danemark), les sept ministres de la défense du « groupe des plans nucléaires de l'OTAN » ont publié un communiqué pour approuver « l'importance de la modernisation des armes tactiques nucléaires. Ils ont reconnu que la solution consistant à doter des armes d'une charge à neutrons renforcées (à neutrons) dépendra de la façon dont l'U.R.S.S. fera preuve de modération dans ses programmes d'armements conventionnels et nucléaires tactiques, ainsi que dans le déploiement de ses forces affectant la sécurité de l'OTAN ». Les ministres ont donc soutenu l'importance d'une réponse soviétique positive à la décision du président Carter » (d'ajouter sous conditions la fabrication de la bombe à neutrons).

● A VIERNE, à la conférence Est-Ouest sur la réduction des forces nucléaires (M.E.F.R.), l'OTAN a fait, mercredi, une nouvelle proposition, gardée secrète, mais qui viserait à orienter la négociation « de façon décisive » vers un accord sur la première phase de réduction des forces.

● A GENEVE, dans l'attente des discussions de Moscou, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont reporté au 2 mai la date de la reprise des négociations. Bien des points de cette déclaration pa-

De la « bombinette » à la bombe à neutrons

Aucune bombe n'a fait autant de bruit avant d'exister. Dans l'humanité, M. Kanapa dénonce « l'incompréhension du pouvoir britannique », qui, selon « différentes sources d'information », « procède, en fait, à l'étude, voire à l'expérimentation de la bombe à neutrons ». La presse britannique, toujours alarmée par ce qui se passe de ce côté-ci de la Manche, s'en donne à cœur joie. The Times annonce sur cinq colonnes, en première page, « l'explosion d'un engin à neutrons français » dans le Pacifique. Le Daily Mirror (travailleurs, le plus gros tirage de la presse londonienne) évoque — il fallait s'y attendre — le légende napoléonienne et écrit: « Une nation qui a perdu autant de guerres que le France devrait s'y prendre à deux fois avant d'accroître les risques d'une nouvelle guerre (...). Les Américains sont encore les aigles de l'Occident et les Français n'en sont que les paons. » La presse conservatrice, en revanche, se féliciterait plutôt, bien qu'un peu timidement, de cette réponse « par un seul geste cassant » de la France au président Carter (Daily Express) ou encore que l'Europe occidentale commence à devenir moins dépendante pour sa défense des Etats-Unis (Daily Mail). Un député travailliste a demandé un « débat d'urgence » (qu'il n'a pas obtenu) aux Communes. Aux Pays-Bas, des organisations pacifistes, appartenant à neuf Eglises, ont demandé aux Eglises françaises et européennes d'intervenir auprès du gouvernement de Paris.

Les milieux officiels étrangers gardent cependant tout leur sang-froid. A Bonn, M. Book, porte-parole du chancelier, a déclaré que les informations concernant l'existence d'une bombe française à neutrons ne reposaient que sur des spéculations. Il a ajouté que M. Giscard d'Estaing n'en avait jamais parlé à M. Schmidt. Si le problème « se pose concrètement », a-t-il ajouté, il sera certainement l'objet d'échanges de vues franco-allemands. A Washington, le département d'Etat et le ministre de la défense ont dit tout ignorer de l'expérimentation d'une bombe à neutrons française et font en outre observer que la possession d'un tel engin par le France « n'altérerait pas l'équilibre des forces militaires entre l'Est et l'Ouest ». Quant aux gouvernements de Nouvelle-Zélande et d'Australie, qui restent toujours hostiles à ce qui se passe en Polynésie française, ils ont fait savoir qu'ils n'étaient pas au courant. Le gouvernement français, lui, reste muet. Que disent d'ailleurs? Certainement pas que, comme tous les gouvernements du monde, il a chargé ses chercheurs de découvrir tous les types d'armement imaginables.

Jadis, la « bombinette » française, même après maintes explosions à Reggane et Murvill, ne suscitait qu'une froide condescendance. Aujourd'hui, l'hypothétique bombe française à neutrons soulève une indignation générale. Dans le domaine de la dissuasion, sinon dans celui de la morale, c'est un progrès. — M. D.

سكنا من الامم

DU SAHARA OCCIDENTAL
ombats se sont déroulés
gion d'Oum Dreiga

Guinée
Touré s'emploie à faire
pays d'un relatif isolement

politique

LE DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

En avril 1977, à l'occasion du débat sur le programme d'action du gouvernement, le divorce entre les gaullistes et le pouvoir avait été ouvertement proclamé, le R.P.R. votant finalement la confiance sans l'accorder à un Raymond Barre placé « en résidence surveillée » et accusé notamment de manque de soutien politique. Quant à l'opposition, plus sûre d'elle-même que jamais, elle avait affirmé avoir la confiance de la majorité du pays.

Un an après, le peuple français s'étant prononcé, il appartenait d'abord à chacun de tirer les leçons de cette consultation. Pour M. Barre, reconduit dans ses fonctions, « le peuple s'est

prononcé pour l'effort au service du redressement économique ». De quoi conforter un premier ministre qui confiait récemment qu'il ne bougerait pas d'un pouce et qu'il faudrait le prendre tel qu'il était.

Toujours aussi « carré » sur le fond, il n'en devait pas moins, mercredi au Palais-Bourbon, arrondir quelque peu la forme de ses propos. A croire que la victoire adoucit les mœurs.

Rassurant à l'égard de la majorité — est-ce à dire qu'une de ses composantes avait besoin d'être rassurée? — M. Barre a déclaré qu'il n'entendait agir ni contre ni sans elle et affirmé qu'il n'aurait de souci que de préserver

et de fortifier son entente. Si tant est, devait-il toutefois observer, qu'elle ne compromette pas elle-même ses chances...

Magnanime, il a tenu la main à l'opposition, lui offrant une nouvelle fois une « cohabitation raisonnable » dans un climat de tolérance et d'esprit de dialogue.

Habile, il a insisté sur l'indépendance nationale, la crédibilité de nos forces nucléaires, le renforcement de notre marine, la liberté des prix industriels, l'action en faveur de l'emploi, l'aide aux familles, la relance de la participation, la sécurité des citoyens, autant de thèmes chers au R.P.R.

Cela fait, il pouvait mettre l'accent sur la loi de l'effort et sur celle de la concurrence, sur l'ampleur de la tâche restant à accomplir et sur la nécessité de poursuivre la politique de redressement économique et financier. Il le fit sur un ton monocorde, semblant parfois presque pressé, plus convaincu que convaincant, et répéta, tel le professeur qu'il demeure, les formules dont l'évidente platitude avait ravi l'opposition.

Il est vrai qu'il se sentait soutenu par une majorité qui l'approuvait trente-deux fois contre dix-huit seulement, en avril 1977, époque où le R.P.R. n'avait daigné exprimer son appro-

M. Barre : l'action du gouvernement sera fidèle

Le premier ministre monte à la tribune et, évoquant le résultat des élections législatives, déclare :

« Le peuple français, le 12 et le 19 mars dernier, exprimé son choix. Il l'a fait sans équivoque, en participant massivement aux élections législatives. Il l'a fait avec raison et bon sens. »

« Il a montré son attachement à nos institutions. Il s'est rassemblé autour du président de la République et du gouvernement, comme il l'a toujours fait, dans les moments décisifs, sous la V^e République, tant il est vrai qu'un pays n'a d'autre recours que ses institutions légitimes. »

« Conséquent des difficultés auxquelles notre pays doit faire face, il s'est prononcé pour l'effort au service du redressement de notre économie ; mais il a aussi marqué son aspiration au renouveau social et politique, en même temps que son attachement aux libertés et à la justice. »

« Dans l'action qu'il va conduire, le gouvernement entend établir une étroite collaboration avec l'Assemblée nationale et le Sénat, ajoute M. Barre, il compte sur les formations de la majorité pour soutenir résolument et contrôler positivement cette action. Puis-je leur demander plus particulièrement de maintenir entre elles pendant la période électorale et qui a été le principal facteur de leur succès. Leurs électeurs ne comprendraient pas que des ten-

sions et des querelles compromettent les chances que donne au pays l'existence d'une majorité large et cohérente. Le gouvernement, pour sa part, entend agir avec sa majorité, non pas contre elle, non pas sans elle. Il n'aura pas d'autre souci — je vous en donne l'assurance — que de préserver et de fortifier l'entente majoritaire. »

S'adressant aux socialistes, communistes et radicaux de gauche, le premier ministre poursuit :

« Que les députés de l'opposition sachent que le gouvernement, qui respecte leurs convictions, ne sera pas indifférent à leurs critiques et à leurs avis, car ils sont, eux aussi, les élus de la nation. Il se fera, pour ce qui le concerne, de contribuer à cette « cohabitation raisonnable » que le chef de l'Etat a souhaité voir s'établir entre la majorité et l'opposition. Il souhaite faire régner dans notre pays le climat de tolérance et l'esprit de dialogue nécessaires à la vie démocratique. »

M. Barre affirme que, dans le monde redoutable et implacable où nous vivons, le devoir du gouvernement et celui de tous les Français sont d'assurer l'indépendance de la France et de maintenir son rôle et son rang. « Tel doit être notre grand dessein national, tel est celui du gouvernement », dit-il. Confirmant que l'action du gouvernement sera fidèle au programme de Blois, le chef de gouvernement indique quels principes généraux guideront ses orientations dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale.

mais aussi de l'évolution des priorités politiques et des acquis scientifiques, techniques et industriels.

La loi de l'effort

ECONOMIE. — « Pour faire face aux profonds changements qui se sont produits au cours des dernières années dans le monde, il n'est pas pour nous dans la loi que celle de l'effort. Que personne ne s'y trompe ! (...) La tâche qui reste à accomplir est encore considérable. »

« Nous avons non seulement à éliminer le virus inflationniste qui mine notre économie, mais nous avons à adapter la France aux nouvelles conditions de l'économie internationale. (...) »

« Nous ne devons pas nous en remettre à autrui du soin de résoudre nos problèmes. Nous comblerons d'autant plus dans le monde que nous aurons d'abord accompli sur nous-mêmes, c'est-à-dire remis nous-mêmes en ordre nos affaires. Les objectifs du gouvernement sont de parvenir, d'ici à 1980, au rétablissement durable de nos grands équilibres, de renforcer notre appareil de production, de mener une politique vigoureuse d'aménagement du territoire. »

M. Barre souligne alors que « les gouvernements pourvus de la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976 », et que seul « le rétablissement des grands équilibres permettra à l'économie française de retrouver dans un rythme de développement satisfaisant et régulier ». Il déclare : « Le gouvernement recherchera la croissance la plus élevée possible, compatible avec le retour à l'équilibre de notre balance des paiements. Il le fera en soutenant la consommation, en stimulant l'investissement, en réduisant le poids des dépenses publiques. » M. Barre confirme « les playonnements à leurs taux

L'ECONOMIE EST COMME L'HISTOIRE, ELLE NE SE REPETE PAS ELLE BÉGAIE.



(Dessin de CHENEZ.)

actuels, en 1978 et 1979, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu, de la taxe à la valeur ajoutée et du taux des cotisations sociales. La tenue des incertitudes politiques qui pèsent lourdement sur notre activité économique nous permet d'espérer, pour les mois à venir, ajoutons-le, un degré des décisions des agents économiques et une amélioration progressive de notre situation. »

Le chef du gouvernement se propose « en même temps d'accorder une particulière importance au renforcement de notre appareil de production (...) en procédant, dès 1978, à une révision du VII^e Plan ».

La loi-cadre d'organisation et

d'orientation de l'agriculture promise par le chef de l'Etat « sera immédiatement préparée en concertation avec les organisations professionnelles ». Sur le plan européen, le gouvernement est « déterminé à mettre fin aux distorsions de concurrence dont notre agriculture est victime » et s'attachera à « avec la même détermination à obtenir l'amélioration des règlements concernant les productions méditerranéennes ».

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

Les quatre axes de la politique sociale

Soulignant que les actions envisagées par le gouvernement « impliquent une profonde transformation des structures et des comportements », M. Barre précise que la politique sociale que le gouvernement entend conduire s'inspirera d'une double volonté : « Pratiquer une large concertation avec les organisations professionnelles et syndicales, favoriser les négociations sur certaines questions qui intéressent plus directement les partenaires sociaux et qui engagent leur responsabilité. »

Il déclare notamment : « J'ai regretté dans le passé qu'une concertation et des négociations plus étendues n'aient pas été possibles. Mais je ne saurais oublier que certaines organisations syndicales ont concouru à maintenir la politique contractuelle et je me réjouis aujourd'hui que les circonstances nouvelles laissent augurer un dialogue social plus large. Ce dialogue doit tenir compte des rôles respectifs des partenaires sociaux et de l'Etat. Est-il en outre besoin de rappeler qu'une politique sociale efficace ne consiste pas à distribuer plus que ce que l'on produit et à compromettre par des

des entreprises, la création d'entreprises nouvelles, le recours systématique à l'innovation. »

« Le gouvernement est décidé à rétablir progressivement et de façon irréversible la liberté des prix industriels, déclare M. Barre. Le retour à la liberté des prix ne peut cependant signifier l'acceptation de tous les laxismes. Le gouvernement pratiquera donc une politique rigoureuse de crédit, de finances publiques et de change ; il développera sans relâche la concurrence intérieure et internationale ; il réduira simultanément les aides de l'Etat. »

Le gouvernement mettra à l'étude un projet de loi tendant à substituer à l'ordonnance de 1945 sur les prix une législation mieux adaptée à une économie moderne et ouverte. Dans les entreprises nationales à la vérité des tarifs ne doit pas dispenser d'une gestion rigoureuse. »

M. Barre indique que « le retour à la liberté des prix industriels aura pour effet de mettre un terme à l'endettement excessif des entreprises et de restaurer l'autofinancement et contribuer ainsi à la reprise de l'investissement. Mais, pour assurer le financement d'investissements nouveaux, il est également indispensable d'accroître les fonds propres des entreprises. A cet effet, le gouvernement proposera la création de « deux instruments nouveaux : l'action de préférence sans droit de vote, bénéficiant d'un droit à dividendes prioritaires, et le prêt subordonné au F.D.E.S. qui est une créance de dernier rang, et qui peut être considérée comme des fonds propres pour l'entreprise. »

« Afin d'orienter davantage l'épargne vers le financement des activités productives et de contribuer à organiser une détaxation de l'épargne investie en actions et à restaurer la hiérarchie des taux d'intérêt en faveur de l'épargne à long terme. »

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

« En outre, le gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif ». Il aidera au particulier les jeunes entrepreneurs en leur permettant de bénéficier de crédits à long terme.

DÉSARMEMENT :

M. Giscard d'Estaing fera des propositions à l'ONU

POLITIQUE ÉTRANGÈRE : « La France est attachée à la détente internationale. Elle a développé avec l'Union soviétique et les pays de l'Est une politique fructueuse d'entente et de coopération et n'a cessé depuis 1964 d'intensifier des relations de tous ordres avec la République populaire de Chine. En dépit de déceptions récentes, qui ont été légitimement ressenties, nous entendons la poursuivre, car il n'y a pas d'alternative acceptable pour l'humanité. »

« (...) La France s'efforcera de proposer des solutions raisonnables et efficaces aux problèmes qui affectent à un titre ou à un autre, la communauté internationale. »

L'arrêt puis le « renversement » de la course aux armements « seront l'objet de propositions que le président de la République présentera lui-même devant l'Assemblée extraordinaire des Nations unies. »

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE : « Nous souhaitons une Europe confédérale, où le Conseil européen fixe les orientations de la Communauté dans le respect de la souveraineté des Etats et où

l'Assemblée, dont les compétences ont été définies par le traité de Rome, et qui sera élue en 1979 au suffrage universel, donne aux peuples de la Communauté la possibilité de participer plus activement à la grande œuvre que constitue l'édification de l'Union européenne. »

« Les relations de coopération et d'amitié entre l'Allemagne fédérale et la France restent aux yeux du gouvernement la pierre angulaire de cette union, et nous nous réjouissons de leur sincérité et de leur qualité. »

DÉFENSE : « En ce qui concerne nos propres forces, il doit être clair, une fois pour toutes et en dépit d'étranges procès d'intention, que les efforts tendant à la réduction de nos priorités de défense seront conduits avec persévérance, sans jamais abaisser notre garde. Nos forces nucléaires seront maintenues au niveau d'efficacité et de crédibilité nécessaires. Nos autres forces, et notamment notre marine de surface, seront renforcées et modernisées. »

« La mise à jour de la loi de programmation militaire adoptée en 1976 donnera lieu, dans le courant de la présente législature, à un débat au Parlement. Elle devra tenir compte non seulement des données économiques et financières,

Les principaux projets économiques et sociaux

FISCALITÉ. — Établissement à leurs taux actuels, en 1978 et en 1979, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu, de la T.V.A. et des charges sociales. Etude d'un pré-projet sur les grosses fortunes. Modernisation du régime fiscal des collectivités locales.

PRELÈVEMENTS. — Retour progressif et irréversible à la liberté des prix industriels. Relèvement des tarifs publics.

AIDES AUX ENTREPRISES. — Création d'actions de préférence, ne bénéficiant pas de droit de vote mais assurées d'une certaine rémunération que les actions ordinaires.

— Détaxation de l'épargne investie en actions. Une fraction de l'épargne investie en actions serait déduite du revenu imposable.

— Taux d'intérêt : la hiérarchie des taux sera revue afin de faciliter la formation d'une épargne à long terme.

— Création de nouveaux prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) assimilables aux autres prêts.

— Adoption de mesures visant à stimuler la création d'entreprises.

SALAIRES. — Simple maintien ou pouvoir d'achat sans pour les moins favorisés et les travailleurs manuels.

— Augmentation du pouvoir d'achat du SMIC (1^{er} mai 1978, 1^{er} juillet et 1^{er} décembre 1978).

— Fixation de minima réels par branches professionnelles ; ouverture de la hiérarchie des salaires ; meilleure

connaissance des rémunérations réellement perçues.

EMPLOI. — Estimation de 50 000 emplois sociaux pour les P.M.E. et les artisans embauchant ou personnel supplémentaire jeune (d'ici à vingt-six ans). Développement des contrats emploi-formation.

FAMILLES. — Revalorisation régulière des prestations. Institution en 1979 d'un revenu familial minimum pour une famille de trois enfants ; élimination d'un statut social de la mère de famille.

— Institution d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour les jeunes.

CONCERTATION. — Projet de loi sur les procédures collectives de négociation, sur le contenu et les conditions d'application des conventions collectives d'information des branches industrielles et des décisions de politique industrielle.

PARTICIPATION. — Représentation des cadres dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises. Amélioration des textes sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

AGRICULTURE. — Exposition d'une loi-cadre d'orientation et d'organisation ayant pour objet d'améliorer la compétitivité des exploitations, de résoudre les problèmes forestiers et de développement des industries de transformation dans le but d'accroître les exportations.

MER. — Création d'une mission interministérielle chargée de la coordination des actions en mer des services administratifs.

« (...) La Lettre de l'Unité », datée du 20 avril, relève : « Le gouvernement n'a pas de tentatives législatives à soumettre aux députés pendant les cinq premières semaines de la législature, trois projets de loi — en tout et pour tout — auront été déposés. (...) Tout se passe comme si le pouvoir ne s'attendait pas à rester au pouvoir, comme si le gouvernement Barre n'en venait pas d'avoir succédé au gouvernement Barre. On n'avait pas prévu ce rien d'être prêt. Pas même la traduction en termes législatifs du programme de Blois, tellement il était peu vraisemblable d'avoir à le mettre en application. La stratégie de la direction du parti communiste provoquant l'échec

TWA.
Chaque jour le premier 747 pour New York.

DÉPART	ARRIVÉE
ROSSY - Ch.-d.-G. 12 h 00	KENNEDY 12 h 55

TWA
No.1 sur l'Atlantique

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

ASSEMBLÉE NATIONALE

programme de Blois

TWA.
Le seul 747 quotidien pour Los Angeles.

DÉPART	ARRIVÉE
ROSSY - Ch.-d.-G. 12 h 00	KENNEDY 12 h 55

TWA
No.1 sur l'Atlantique

صكنا من الاصل

صحة الإنسان

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

bation que cinq fois et était resté figé au terme de son discours.

Si la confiance que lui exprima mercredi, avec ostentation, M. Chirac (qui fit preuve, par ailleurs, d'une touchante bonne volonté en s'efforçant de ne pas trop « claironner » la victoire de la majorité et en tendant la main à l'opposition) n'avait pas de quoi le surprendre, en revanche la caution que lui donna M. Debré contrastait singulièrement avec le discours réquisitoire qu'il lui avait infligé il y a un an.

L'ancien premier ministre, qui a paru toutefois regretter que des priorités ne soient pas davantage affirmées, tint également à réaffirmer son

attachement au scrutin majoritaire, son aversion des « majorités de rechange », son désir de voir mieux protégé le Marché commun et son hostilité à l'élection « ambiguë » de l'Assemblée européenne. Au-delà de l'affirmation selon laquelle « la confiance ne doit pas être à sens unique », M. Barre n'aura « pu qu'être sensible à l'importance accordée par M. Debré à la fonction gouvernementale, tout en constatant que cette lecture des institutions traduisait un refus marqué d'une démocratie présidentielle.

La majorité ayant en quelque sorte fêté sa victoire, l'opposition ne pouvait, quant à elle, que prendre acte de son échec. « Nous en

discutons les raisons pour mieux gagner demain », déclare, résolument optimiste, M. Ballanger, qui n'hésite pas à affirmer que son parti avait tout mis en œuvre pour assurer la victoire de la gauche et qu'il continuerait à lutter pour l'union. Un ange passa sur les bancs socialistes avant que le président du groupe communiste d'entente, comme si rien n'avait changé, hymne traditionnel au programme commun.

Deux mots que ne prononça pas un François Mitterrand lucide et comme désabusé, qui constata que la gauche n'avait pas su dominer ses contradictions, elle laissait à la droite,

sauvée « par les autres et non par elle-même », le soin de gouverner avec les siennes.

Sans illusion sur les « bons sentiments » de cette dernière comme sur sa capacité à concevoir une politique économique cohérente faite d'instaurer une société de justice, M. Mitterrand, qui s'attachait naguère en de pareils débats à imposer une image d'homme d'Etat, sembla se réfugier, avec le talent qui est le sien, dans un rôle de philosophe méditant, à partir des tragiques événements survenus en Italie, sur « le malaise infernal de la violence et de la contre-violence ». L'action, un instant, s'effaçait devant la réflexion.

PATRICK FRANCÉS.

au programme de Blois

à temps partiel, notamment pour les femmes désireuses de mieux concilier leur activité professionnelle et leur vie familiale.

REMUNÉRATIONS. — Les rémunérations « ne doivent pas, dans leur ensemble, croître plus vite que les prix ». Dans le même temps, « une politique de justice sociale implique que des actions différenciées soient menées au profit des salariés les plus modestes et des ouvriers ».

Les modalités de cette politique ne seront arrêtées qu'au terme des consultations auxquelles procède actuellement M. Barre. Le gouvernement entend « recommander, chaque fois que cela sera possible, le recours à des négociations entre organisations professionnelles et syndicales ». Le premier ministre déclare : « La fixation de minimums de rémunération n'est pas une fin en soi, elle est un moyen pour assurer la répartition des revenus et la justice sociale. Elle doit être accompagnée de mesures de lutte contre la fraude fiscale et par la suppression d'avantages qui bénéficient principalement aux titulaires de revenus élevés ». Confrontés à l'engagement pris dans le programme de Blois, le gouvernement « fera procéder à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes et communiquera l'avis de ce prélèvement à la commission des finances de l'Assemblée nationale ».

En attendant que les négociations portant sur ces divers thèmes aient abouti, le gouvernement « fera en sorte que la progression du SMIC soit plus rapide que celle de la moyenne des salaires ». Le relèvement du pouvoir d'achat du SMIC interviendra le 1^{er} mai, le 1^{er} juillet et le 1^{er} décembre 1978.

FAMILIE. — Le gouvernement « accroit l'aide aux familles, et notamment aux familles nombreuses, par une revalorisation régulière des prestations familiales par l'institution en 1979 d'un revenu familial minimum de 10 millions ». Le gouvernement « favorisera la revalorisation du minimum vieillesse et améliorera la situation des femmes isolées, notamment par l'institution d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour les veuves ».

FISCALITE. — L'effort de solidarité en faveur des moins favorisés « devra s'accompagner d'une progression moins rapide des revenus salariaux et des revenus non salariaux les plus élevés ». La justice sociale « sera assurée par un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et par la suppression d'avantages qui bénéficient principalement aux titulaires de revenus élevés ». Confrontés à l'engagement pris dans le programme de Blois, le gouvernement « fera procéder à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes et communiquera l'avis de ce prélèvement à la commission des finances de l'Assemblée nationale ».

les syndicats et l'Etat, le gouvernement renforcera les procédures de concertation. Le ministre de l'Industrie « sera en particulier chargé de mettre en œuvre les mécanismes d'information des syndicats sur les perspectives d'évolution des diverses branches industrielles et sur les décisions de politique industrielle ». Un projet de loi sera établi après consultation des organisations professionnelles et syndicales, « sur l'amélioration des procédures collectives de négociation, en ce qui concerne notamment le contenu et les conditions d'application des conventions collectives ». Le gouvernement « invitera les organisations intéressées à ouvrir des négociations sur l'omnipotence de la durée et des conditions de travail ainsi que les moyens de faciliter la transition entre la vie active et la retraite ».

PARTICIPATION. — Une « nouvelle impulsion » sera donnée à la participation. M. Barre cite successivement le général de Gaulle et M. Giscard d'Estaing et annonce que le gouvernement « soumettra rapidement au Parlement des projets de lois assurant la représentation des cadres dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises et améliorant les conditions des salariés ». En 1979, le gouvernement « procédera à l'élargissement de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ». Il soumettra également « l'adoption des textes déjà élaborés relatifs aux réformes dans les entreprises ». Il demandera aux organisations professionnelles et syndicales de « rechercher les meilleures possibilités d'extension des salaires au niveau de l'unité de production ».

M. Debré : la menace démographique et politique

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. MICHEL DEBRÉ (R.F.R.) insiste d'abord sur « la majorité et gouvernement ». Il constate que « le scrutin majoritaire ou une vertu d'appointement, car il aboutit à un mode de scrutin et non au scrutin qui se traduit par l'existence d'une majorité stable, expression de la volonté populaire, pendant le temps de son mandat » (applaudissements du P.R.F.). Souvenez-vous toujours, déclare-t-il, que c'est aux formations politiques qu'il revient de s'adapter à un mode de scrutin et non au scrutin de s'adapter aux aspirations ou aux combinaisons des partis ».

L'ancien premier ministre poursuit : « Les orientations présentées sont dans la ligne des exigences françaises. Vous entendez pas trêcher votre lutte contre l'inflation. Nous participons à votre combat (...). Aux menaces économiques s'ajoutent la menace démographique et la menace politique. Le scrutin de la démocratie est lié à l'autorité de l'Etat. Un progrès a été accompli, mais il importe que l'on n'ait plus à parler ni de pousses de bombes ni de préteurs d'oléges ».

Pour M. Debré « le redressement nécessaire doit s'accompagner d'un grand effort de solidarité et d'un grand souffle national. A présenter trop d'objectifs, estime-t-il, on risque de ne pas les atteindre ; des priorités s'imposent donc. Certes, un redressement industriel est nécessaire, mais la spécialisation est une formule qui justifie trop vite des abandons injustifiés. Notre capacité industrielle est liée à notre capacité de production des industries de pointe. C'est pourquoi la crise de l'investissement est si grave. L'investissement suppose la rigueur financière ».

Constatant que le budget de l'Etat est dépassé par celui de la Sécurité sociale, il préconise une réforme constitutionnelle qui donnerait au Parlement le droit de contrôler le budget. Puis il estime raisonnables les propositions sur l'action en faveur de l'épargne et du profit. Aujourd'hui, estime-t-il, c'est le placement dans la production qu'il faut favoriser, mais cela implique la modification des dispositions prises dans les quinze dernières années. « Le profit serait-il immortel pour la seule industrie française ? », demande M. Debré, qui pense que cette conception erronée explique en grande partie le fait que depuis cinq ou six ans les industries françaises n'investissent plus.

« Il y a un point sur lequel je ne suis pas entièrement d'accord avec vous. Il faut protéger la Communauté européenne. Certes, nous ne voulons

plus de la politique du père Méline, mais ce n'est pas pour subir celle de grand-mère Victoria. L'Europe est devenue une puissance pour trop de produits d'Extrême-Orient ou recommandés par l'ambassadeur des Etats-Unis. Il faut, soit que les commissions changent de politique, soit que les gouvernements changent de commissaires. La Commission, affirme M. Debré, en prend beaucoup trop à son aise avec notre avenir ».

Pour ce qui concerne la politique de solidarité, il estime que la politique sociale en faveur de la famille et de la natalité doit être la priorité des priorités. Favorable notamment à l'institution d'un vote familial « même si cette idée peut paraître aujourd'hui saugrenue » et à des privilèges considérables accordés aux parents de trois enfants et plus, il juge que laisser libre cours aux négociations contractuelles serait « une politique à courte vue ». Une très généreuse politique de la famille lui semble la seule reliance par la consommation qui soit justifiée. A son avis un débat d'orientation sur cette question lui paraît indispensable et urgent.

M. Debré souhaite également au cours de cette session, un débat portant sur la politique extérieure et la défense. Évoquant l'élection de l'Assemblée européenne, en

MAUVAIS GESTIONNAIRES ATTENTION !

« Des entreprises en difficulté doivent saisir des chances nouvelles en se réorganisant et en renouvelant le cas échéant leurs dirigeants. »

La seconde partie de cette phrase du discours du premier ministre a certainement fait sursauter les milieux patronaux. Il n'est guère usuel, en effet, que l'insuffisance des dirigeants d'entreprise soient évoquées à la tribune de l'Assemblée nationale.

Le propos prend figure d'avertissement. Les fonctionnaires du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), organisme chargé de venir en aide aux firmes en difficulté, ont constaté que, parfois, ces difficultés étaient essentiellement dues à des graves insuffisances de gestion. Est-ce à dire que dans l'avenir le CIASI pourrait s'occuper de l'avenir financier de l'Etat à un changement d'équipe de direction lorsque celle-ci aura été jugée incompétente ?

On ne va pas aussi loin dans les milieux gouvernementaux où l'on ne veut voir dans cette petite phrase du premier ministre qu'un conseil en forme d'avertissement.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Afin de « développer les relations contractuelles » entre les organisations professionnelles,

M. Barre affirme que la collectivité nationale aspire à « l'instauration d'une société d'hommes libres et responsables », mais que la liberté et la responsabilité « ne sauraient se déployer sans sécurité ». Il rappelle, à ce sujet, les projets du gouvernement. La sécurité des Français doit être assurée dans le respect scrupuleux des libertés, dit-il. Le gouvernement se tiendra strictement à cette règle. Il maintiendra l'indépendance des juges, à qui il rappelle que leur statut « confère une éminente dignité, mais aussi de grands devoirs ».

Pour M. Barre, toutefois, « le principal changement passe par un renforcement de la démocratie locale ». Le gouvernement soumettra au Parlement, « d'ici la fin de l'année », le projet de loi cadre, dont l'objet sera d'accroître l'autonomie de l'institution communale ou sein de la République, d'améliorer les conditions d'exercice du mandat municipal et la promotion de la fonction publique communale. En même temps, le régime fiscal et financier des communes sera modernisé ».

Une période propice à l'action

Après avoir également indiqué que la Charte nationale pour la qualité de la vie, élaborée à l'initiative du président de la République, « guidera la politique du gouvernement dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la culture et des loisirs ».

M. Barre conclut : « Les prochaines années offrent à la France une période particulièrement propice à l'action. L'horizon s'est éclairci. De grandes tâches nous attendent. Il s'agit de faire de la France une nation moderne, solide, unie et respectée. »

« Les pays ont clairement montré qu'ils souhaitent la vérité dans la conduite de notre économie, la liberté dans l'approfondissement de notre démocratie, l'unité par la justice. »

« J'ai défini devant vous l'œuvre de longue haleine que nous entendons accomplir. La voie d'autrefois est écartée. Mais, selon l'expression d'un de nos philosophes, « les obstacles sont des appels ». Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur sa déclaration.

M. Mitterrand : aucune relance

En constatant que le mandat donné à M. Barre par le président de la République est identique à celui donné en 1974 à M. Chirac, M. MITTERRAND observe que la situation économique n'a guère varié depuis quatre ans. Puis il ponctue : « La situation politique, elle, a changé. Les élections législatives étaient devant vous et vous étiez perdus. Elles sont derrière nous et vous êtes sauvés. Simples des autres et par les autres et non par vous-mêmes. Reste que le peuple français s'est prononcé et que sa décision s'impose à nous. Vous avez désormais les moyens d'agir, si votre majorité vous le donne, et le temps d'agir si l'événement le permet. La gauche n'aurait pas su dominer ses contradictions laisse à la droite le soin de gouverner avec les siennes. Quant à la majorité, elle se retrouve, avec l'adhésion d'où peine la moitié des Français, divisée en deux groupes rivaux, dans le moins nombreux est celui qui se réclame de l'union, le président de la République ».

L'orateur évoque l'ouverture annoncée, en définitive le contenu souhaitable et déclare : « Nous n'avons pas besoin d'un statut de l'opposition, mais d'un statut de la démocratie. Nous ne nous faisons cependant guère d'illusions,

les oypettis l'oyont emporté sur la sagesse. Même dans la majorité, la composition du présent gouvernement souligne l'extrême difficulté qu'il y a à soutenir une brigue sans risquer que l'échec ne s'écrive ».

M. Mitterrand constate notamment qu'aucun des huit plans de lutte contre l'inflation n'a depuis dix ans modifié la conjoncture, l'inflation et chômage ayant récemment joint leurs effets désastreux. Il affirme que le développement du système capitaliste entraîne la constitution de monopoles, la suppression de la libre concurrence et « la prise en charge du pouvoir politique par les nouveaux seigneurs de l'industrie et de la banque ». 2 000 entreprises fermées, demande-t-il, est-ce la désastreuse conséquence d'une réduction des inégalités, il observe que l'écart qui sépare les 10 % de ménages les plus riches et les 20 % de ménages les plus pauvres, a doublé. Depuis le début de cette année, les bénéfices en Bourse ont augmenté de 25 %, tandis que les salaires ne progressaient que

(Lire la suite page 10.)

TWA.

Le seul 747 quotidien pour Los Angeles.

DÉPART	ARRIVER
ROISSY - Ch.-d-G. 12 h 40	LOS ANGELES 16 h 15

No.1 sur l'Atlantique

pieds larges grands

38 au 50

Un choix unique de chaussures exclusivement pour homme, du 38 au 50, par demi-paire de la 6^e à la 11^e largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 387.45.92
Catalogue gratuit - Parking

cahiers du communisme

revue politique et théorique mensuelle du comité central du P.C.F.

AVRIL 1978. — 10 F.

Élections :

- Points d'appui et exigences nouvelles pour l'union et le changement ; André Vigneux.
- Première analyse des résultats électoraux (discussion collective à laquelle ont participé : André Vigneux, Fred Bloechel, Guy Chouhy, Paul Courdier, Françoise Demichel, Michel Dion, René Mouriaux, Guy Pelachaud, Michel Simon).
- Les évolutions à gauche : le vote communiste, le vote socialiste.
- Le rattachement de l'influence de la droite.
- Du 1^{er} au 30^{er} jour : derrière les apparences.
- Sondages : éléments pour une radioscopie du corps électoral.
- Population et classes sociales : une région profondément bouleversée ; Ylle-de-France ; Michel Pinçon.

Luttes :

- Sans bond en avant de progrès social, la crise s'aggravera ; Jean-Claude Gayraud.

Démocratie et socialisme :

- Sur l'intercommunalisme et les relations européennes ; Jacques Denis.

Débat :

- Des progrès dans l'étude de la nation française ; Roger Maréchal, Pierre Roubaud, Jean Dumas.

Ce numéro est en vente dans les librairies suivantes :

Librairie Buche : 34, rue Racine, 75006 PARIS - Librairie Nouvelle : 5, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS - Librairie de la République : 129, rue La Fayette, 75010 PARIS - Librairie Nouvelle : 30, rue Voltaire, 92200 LEVALLOIS - Librairie Paul-Éluard : Cité Gabriel, Paris, 92200 SAINT-DENIS.

Abonnement un an : 75 F - Étudiants : 65 F

Commandes et abonnements à :

Cahiers du communisme-administration, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS - C.O.P. : 34-367-15 Y Le Souze.

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m)

SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT

JOHN RAPAL

GRANDES TAILLES PRET-À-PORTER COLLECTION PRINTEMPS 78

COSTUMES LÉGERS, VESTES, BLAZERS, ENSEMBLES JEAN, SAHARIENNES

VÊTEMENTS DE PEAU EXCLUSIVITE MAC DOUGLAS

PANTALONS LÉGERS, CHEMISES, PULLS SPORT ET VILLE, 4 LONGUEURS DE MANCHES

LIVRES IMMÉDIATEMENT

Changer le travail

O. ORTSMANN

Préface de J. Delors

dunod

POLITIQUE

(Suite de la page 9.)
de 5,6 %. « Non, affirme-t-il, on ne saurait concevoir un effort national en dehors d'une société de justice. »

Selon M. Mitterrand, les Français seraient en droit d'espérer un minimum de solidarité nationale, qui se traduirait notamment par un impôt sur les grandes fortunes, l'augmentation de allocations vieillesse et des allocations familiales. Il déclare : « Si l'inflation aggrave les inégalités, les inégalités entre-

M. CHINAUD : nous avons gagné ensemble

Dans son intervention, M. CHINAUD, président du groupe de l'U.D.F., tire ainsi les enseignements des dernières élections. D'abord, il passe à l'exprimer avec sérénité, mais fermement, sa volonté de refuser l'illusion, de couronner une prétendue démocratie économique reposant sur la négation des libertés. Il s'est prononcé en revanche pour une économie moderne et diversifiée. Ensuite, la consultation marquée du débat historique de l'opposition qui s'exerce surtout par son incapacité à proposer un mode alternatif de développement pour la société française. A l'opposition de tirer les conclusions de son échec. La majorité, pour sa part, se doit de proclamer sereinement sa victoire sans trop la clabousser.

« Le président de la République n'a d'ailleurs préconisé l'ouverture, mais pas au détriment de la majorité. Il est dommage que l'op-

M. BALLANGER : la continuité dans l'austérité

Pour le changement, constate M. BALLANGER, les Français sont servis : mêmes visages, même politique et, autour de nous, quelques batons du suffrage universel qui n'ont pas eu l'élémentaire dignité d'en tirer les conséquences. Prenant acte de la victoire de la droite, le président du groupe communiste souligne les « limites étroites » : « Quinze millions de Français se sont prononcés contre votre politique et ont affirmé leur volonté de changement. Il y a eu le chant de la peur, le mode de scrutin, le racket électoral auprès des Français de l'étranger », et il ajoute : « Pour notre part, nous avons tout mis en œuvre pour assurer la victoire de la gauche, sur la base du programme commun actualisé. Nous continuons à croire que toutes nos forces pour l'union de la gauche. Votre maintien à la direction du pays, c'est la continuité dans la politique du pire pour la France et les Français. »

« Le pouvoir feint, selon M. Ballanger, de s'inquiéter de la bureaucratie. Pourquoi ne commence-t-il pas par libérer l'Assemblée nationale de la continuité qu'il lui a imposée, qu'il lui a imposée en l'empêchant de faire son travail de législateur et de contrôler de l'exécutif. » « La majorité, demande-t-elle en l'absence de jouer le jeu du fonctionnement normal de l'institution parlementaire ? »

Se référant à l'intervention de M. Barre, il déclare : « Si certains pouvaient encore avoir des illusions ils doivent tomber de haut. Il en est de l'ouverture sociale comme de l'ouverture politique. Ce gouvernement est la continuité dans le refus des revendications des travailleurs, la continuité de l'austérité. » M. Ballanger évoque successivement l'aggravation de la crise de la société française, la misère, l'insécurité accrue, l'injustice et l'inégalité, la domination du grand capital et la hausse des prix (plus de 10 % l'an) et le chômage (plus de 1 600 000), la baisse du pouvoir d'achat des salariés, les faillites, le démantèlement de branches entières de notre industrie et l'abandon de pans entiers de l'économie, la pénétration étrangère, les restructurations et leurs corollaires de licenciements.

« La politique d'austérité, déclare-t-il, est synonyme de dégradation de l'économie française à l'égard des autres pays. » « L'U.D.F. », dit-il, observe : « Votre action est aussi efficace pour lutter contre la misère que pour juguler le chômage et l'inflation. On ne peut à la fois favoriser les profits et sortir de l'austérité. »

Après avoir critiqué le retour à la liberté des prix, le refus de toute relance par la consommation intérieure, la police des salaires, il affirme : « La poursuite de votre politique dommageable ne peut que mener la France à la catastrophe. Le changement est de plus en plus nécessaire. »

M. ROYER (non inscrit, Indre-et-Loire) qui soutient ses orientations présentées par le premier ministre, souhaite que soit davantage fait appel aux facultés inventives, notamment dans le secteur énergétique. Il suggère également l'adoption de lois-programmes pluri-annuelles pour relancer l'économie.

M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) s'attache à montrer dans son intervention l'état de dégradation dans lequel la politique gouvernementale a plongé l'agriculture. Il évoque pour ce faire « la baisse du revenu agricole depuis 1973 ». A son avis, cette situation, loin d'être fatale, est le fruit d'une politique délibérée menée de concert par le gouvernement et les autorités communautaires. Il affirme notamment

tiennent l'inflation. Or, vous n'annoncez aucune relance, ni économique, ni sociale, ni politique. Vous avez gagné les élections, mais êtes-vous sûrs que les Français aient voté pour cela ?

Pour M. Mitterrand, on ne peut concevoir une politique économique cohérente si l'on se résigne à la baisse du dollar, qui permet aux Etats-Unis d'imposer la récession à l'Europe.

Après avoir demandé si la France avait ou non expérimenté une bombe à neutrons, M. Mitterrand évoque pour terminer les tragiques événements survenus en Italie. (Lire pages 3 et 7.)

M. Chibaud rappelle ensuite le double vœu de l'U.D.F. : couvrir pour l'unité des Français et contrôler l'évolution de la société française avec le gouvernement. Il précise : « Faire l'unité suppose de respecter les nœuds. Nous voulons voir la disparition du machisme qui voit une moitié des Français s'opposer irréductiblement à l'autre. L'unité doit également être le maître mot de la majorité. Nous avons gagné ensemble les élections ; ensemble nous apporterons notre aide au premier ministre. »

que les règles du Marché commun sont constamment violées au détriment des producteurs français.

En séance de nuit, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), M. CREPEAU (M.R.C., Charente-Maritime) consacre son intervention à la « crise politique », qui se traduit par l'absence de l'adaptation des institutions aux missions qui sont les leurs.

Evoquant le dialogue qui est, selon lui, la condition du bon fonctionnement de la démocratie, il note : « Ce dialogue franc et utile, reconnaissez, monsieur le premier ministre, qu'il a tout juste commencé. »

M. PIERRET (P.S., Vosges) décrit la situation des jeunes qui sont particulièrement atteints par la crise économique et ses conséquences : « Changements et déqualifications du travail, notamment. » Il évoque également la « misère de la télévision et de ses programmes », la faiblesse des équipements socio-culturels et des crédits consacrés à la culture et au sport.

Mme POST (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce l'abandon de certains salariés les plus modestes et des ouvriers — répondeur, en partie au moins, aux revendications exprimées par les syndicalistes de F.O. et de la C.F.D.T. — recueillis dans d'autres pays, et elle cite en particulier le cas de l'imprimerie et du textile.

Elle évoque les contrats d'emploi à durée déterminée et la politique des stages de formation qui ne permettent d'employer les jeunes que pour une période courte et sans garantie de reconversion.

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) insiste sur la nécessité de révaloriser les bas salaires et de répartir de façon plus juste « les fruits de l'entreprise ». Il fait, d'autre part, « rapprocher la décision des citoyens », favoriser la vie associative et simplifier les procédures administratives.

M. SCHWARTZ (R.P.R., Moselle) se demande si l'on peut espérer, « malgré le silence sur ce point de la campagne électorale, qu'un centre des préoccupations des responsables politiques de notre pays se situent les problèmes de l'industrie française et les problèmes énergétiques ». Il estime que les propos tenus par le premier ministre montrent que celui-ci a pleinement conscience des problèmes. Il souhaite qu'une structure de décisions interministérielles soit créée pour traiter de façon efficace ces deux domaines.

La séance est levée à 23 h 40. P. Fr. et P. J.

Le débat de politique générale

Analyses et commentaires

Emploi : des aides plus sélectives

Le projet de loi relatif à l'emploi des jeunes pourrait être présenté au Parlement dès le mois de juin, indique-t-on à la délégation à l'emploi. Il concernera les garçons et filles de dix-huit à vingt-cinq ans — et non plus vingt-cinq — dans un souci d'unification en matière de protection sociale. Il portera, a dit le premier ministre, « exonération de la moitié des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises et pour les entreprises artisanales qui embauchent des personnes supplémentaires âgées de dix-huit à vingt-cinq ans ». C'est ce que prévoit le programme de Biols. L'administration devra définir ce qui doit être entendu par « personnes supplémentaires » par rapport à quelle sorte d'effectif et à partir de quelle date.

Cette mesure paraît en retrait par rapport à celle contenue dans le loi du 5 juillet 1977 (le pacte national pour l'emploi), qui exonérait totalement des charges sociales toute entreprise qui n'avait pas licencié et qui avait engagé des jeunes jusqu'au 30 juin 1978. Mais on lui fait remarquer que la dérogation à l'emploi que, dans la pratique, les employeurs n'ont commencé véritablement à profiter de cette disposition que dans le dernier trimestre de 1977 et qu'ils n'en ont ainsi bénéficié, au mieux, que pour sept ou huit mois. Dès lors, la différence n'est pas si grande entre 100 % d'exonération pour la période précitée et 50 % pour un an.

Autre innovation : cette disposition nouvelle écarte les grandes entreprises (plus de cinq cents salariés et plus de 100 millions de chiffre d'affaires). Au ministère du travail, on indique que, d'une part, le premier ministre a été sensible à la critique syndicale, qui reprochait de trop privilégier les groupes puissants, et l'on a constaté, d'autre part, que les entreprises de moins de cinq cents salariés emploient 80 % des



Salaires : négocier des minima réels par branche

Les mesures préconisées par M. Barre pour assurer l'augmentation du pouvoir d'achat « des salariés les plus modestes et des ouvriers » — répondeur, en partie au moins, aux revendications exprimées par les syndicalistes de F.O. et de la C.F.D.T. — recueillis dans d'autres pays, et elle cite en particulier le cas de l'imprimerie et du textile.

Le gouvernement entend donner la priorité à « la fixation de minima réels par branches ». Actuellement les salaires minima des ouvriers définis par niveau de qualification (manouvriers, O.S. 1, 2... ouvriers professionnels...) sont, dans de nombreuses conventions collectives locales, c'est-à-dire très inférieurs aux salaires réellement pratiqués dans les entreprises.

Ainsi on trouve des grilles de salaires où la rémunération minimale du manœuvre du de l'ouvrier débutant sans qualification est inférieure de 15, 20, voire même 25 % au SMIC. Les syndicats, et notamment la C.F.O.T., réclament une renégociation de l'ensemble des grilles de conventions collectives en prenant comme base de départ le SMIC. L'objectif est double : faire que les salaires de référence des conventions collectives soient les plus proches possibles des salaires réellement versés dans les entreprises ; ouvrir l'éventail des salaires entre manœuvres ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés, qui s'est resserré ces dernières années du fait d'un relèvement

des salaires du secteur privé et surtout que ce sont les P.M.E. et les artisans qui ont le plus engagé de jeunes dans le cadre du « pacte national ».

Au titre de la loi du 5 juillet 1977, a dit M. Raymond Barre devant l'Assemblée nationale, « certaines mesures seront reconduites, notamment les contrats emploi-formation ». Ces contrats, qui sont de deux types (« formation-insertion », d'une durée de cent vingt à cinq cents heures, et « formation-qualification », de cinq cents à mille deux cents heures) et dont la rémunération est, en partie, prise en charge par l'Etat, ont été institués par un décret du 5 juin 1975. Ils n'ont pas connu jusqu'à présent, une grande vogue, précisément parce qu'il est difficile à un petit employeur d'assurer la formation demandée.

Entreprises : un nouveau type de prêts

Afin d'améliorer la situation financière des entreprises, M. Raymond Barre a annoncé que certains prêts du FDES pourraient être assimilés à des fonds propres.

Créé par un décret du 30 juin 1965 alors que M. Edgar Faure était ministre des finances, le Fonds de développement économique et social est un organisme de gestion qui fonctionne comme un compte spécial du Trésor. Les FDES, qui consistent des prêts alimentés par des crédits prélevés chaque année sur le budget de l'Etat et par les remboursements des prêts accordés précédemment. Il est devenu un des instruments privilégiés d'intervention de l'Etat dans les activités industrielles du secteur public et privé, mais aussi dans le commerce, l'artisanat et le monde rural.

Les conditions de prêts sont avantageuses sur plusieurs points : taux d'intérêt plus faible que celui du marché financier (de deux points environ) ; durée de quinze à dix-huit ans ; remboursement de deux à trois ans. Depuis la création, le FDES a accordé environ 87 milliards de francs de prêts, les remboursements s'élevant à quelque 40 milliards de francs.

En termes de comptabilité, les prêts du FDES sont assimilés à des capitaux permanents, et non à des fonds propres. C'est-à-dire que lors d'un dépôt de bilan ce sont des créances de premier rang, et leur remboursement est donc prioritaire.

Épargne : deux mesures importantes pour la Bourse

Nul doute que les milieux boursiers n'accueillent avec satisfaction le discours du premier ministre. Celui-ci a en effet confirmé deux mesures, inscrites dans le programme de Biols, qui devaient être très favorables aux entreprises et au marché financier.

La première concerne la détaxation de l'épargne investie en actions. Les actionnaires bénéficient d'un régime fiscal particulier : le fameux « avoir fiscal », qui leur permet de récupérer l'impôt payé par l'entreprise au titre de l'impôt sur les sociétés, et ils sont autorisés d'autre part à ne pas inclure dans leurs déclarations de revenus les dividendes encaissés jusqu'à concurrence de 3 000 F.

Le gouvernement entend aller beaucoup plus loin puisqu'il envisage de détaxer l'épargne investie en actions. En clair, toute personne acquérant des actions, soit par achat en Bourse, soit à l'occasion d'une augmentation de capital, serait autorisée à déduire de son revenu total ou partie — c'est-à-dire à l'échelle — de la somme ainsi employée.

Les modalités d'application ne sont pas encore arrêtées. En particulier, on ignore si le montant de la déduction sera plafonné — donc elle serait alors égale pour tous — ou si elle pourra varier en fonction du revenu.

Famille : un revenu garanti

L'hommage rendu à la famille, « cellule de base de la société », et l'estimation que la politique familiale est l'une des priorités du gouvernement sont des thèmes souvent entendus. Depuis des années, les présidents de la République et les premiers ministres qui se sont succédés à Metz ont vanté les vertus et les nécessités de la famille et promis des « contrats de progrès » permettant une progression du pouvoir d'achat des allocations. En 1970, le président Pompidou lançait cette idée de contrat et faisait appel à l'imagination en annonçant de « nouvelles procédures » : en 1976, M. Giscard d'Estaing se prononçait en faveur d'un « statut social de la mère », idée déjà ancienne, en précisant que celui-ci serait « progressivement renforcé ». Certes, des réformes limitées ont été adoptées, des simplifications ont été décidées et les liens entre le droit aux prestations et l'époque ont disparu, mais la mère de famille qui travaille chez elle pour élever

ses enfants est loin d'être reconnue comme une travailleuse à part entière, disposant de droits propres ; seules, certaines d'entre elles bénéficient de deux années de congé parental gratuit par enfant pour leur futurs retraits.

Le programme de M. Barre permettra-t-il d'accomplir un pas décisif ? Les promesses faites à Biols et confirmées devant l'Assemblée nationale sont encore trop imprécises, mais la reconnaissance d'un revenu familial garanti pour les familles nombreuses, d'un revenu minimum temporaire pour les veuves par la création d'un système d'assurance-obligatoire dans le cadre de la Sécurité sociale et le création de droits propres nouveaux ou supplémentaires en matière de maladie et de vieillesse pourraient contribuer à la naissance de ce « statut social de la mère », si du moins n'enlève pas fausser cette notion par des arrière-pensées sur le maintien au foyer des femmes pour résorber le chômage.

Assemblée nationale

Le débat de politique générale

Activités locales : des financements nouveaux

Le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Barre, a annoncé devant l'Assemblée nationale, le 19 avril, un programme de mesures visant à améliorer les conditions de vie des communes et à encourager le développement local.

Participation : des applications limitées

Le ministre de l'Industrie, M. Raymond Barre, a annoncé devant l'Assemblée nationale, le 19 avril, un programme de mesures visant à améliorer les conditions de vie des entreprises et à encourager la participation.

RÉFORME DE L'ENTREPRISE : deux projets de loi en instance

Le ministre de l'Industrie, M. Raymond Barre, a annoncé devant l'Assemblée nationale, le 19 avril, deux projets de loi en instance de vote, visant à réformer l'entreprise.

Au Sénat

Il faut alléger les charges sociales qui pèsent sur les entreprises

Le ministre de l'Industrie, M. Raymond Barre, a annoncé devant le Sénat, le 19 avril, un programme de mesures visant à alléger les charges sociales qui pèsent sur les entreprises.

Ce mois-ci dans la Revue des Deux Mondes

Léon Blum aurait pu empêcher la 2^e guerre mondiale

Dans un article intitulé « Léon Blum et la 2^e guerre mondiale », paru dans la Revue des Deux Mondes, le journaliste Jean-François Revel affirme que Léon Blum aurait pu empêcher la 2^e guerre mondiale.

politique générale

à l'Assemblée nationale

POLITIQUE

un nouveau type de prêt

Collectivités locales : des moyens financiers nouveaux

Le régime fiscal et financier des communes sera modernisé, a déclaré M. Barre, sans ajouter de commentaire. Pour plus de précisions il faut se reporter au programme de Biols. Celui-ci annonçait - ou confirmait - plusieurs mesures importantes dans ce domaine.

Participation : des applications limitées

Près de 4 000 000 salariés bénéficient d'accords de participation des travailleurs aux fruits de l'expansion en application de l'ordonnance du 17 août 1967, mais en fait, 2 978 412 salariés ont eu droit, pour l'année 1974, à une part d'intéressement...

Au Sénat

Il faut alléger les charges sociales qui pèsent sur les entreprises

estime M. Blin, rapporteur général. Au Sénat, le discours du premier ministre a été lu par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, en présence de plusieurs membres du gouvernement...

Le Réveil des Deux Mondes

Léon Blum aurait-il pu empêcher la 2e guerre mondiale ? Dans un article intitulé 'Léon Blum en mars 1936', Alfred Fabre-Luce démontre, par de nombreuses anecdotes...

Dans les milieux politiques

M. Didier Barriot, secrétaire général du parti radical, député de Paris : L'exposé est solide, sérieux. Il n'y a pas de démagogie, nous le félicitons. C'est un point où l'on peut arriver à un certain nombre de choses.

professionnels

C.N.F.P. : satisfaction. M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.F.P. : Je ne pense pas que se féliciter de ce qu'a dit le premier ministre, encore que celui-ci ait assuré ses déclarations d'une certaine réserve...

syndicaux

C.G.T. : une confirmation de la volonté de concertation. L'empereur social a dit le premier ministre se traduit par une confirmation de la politique d'insécurité et de sacrifices pour les travailleurs...

Les réactions

qu'elle entend (...) obtenir des garanties analogues à celles contenues dans les accords que les organisations Forces ouvrières ont signés...

C.F.T.C. : intérêt et acceptation. La C.F.T.C. a été étonnée avec intérêt la place réservée à la politique sociale dans la déclaration du premier ministre.

C.S.I. (ex C.F.T.) : un catalogue d'intentions. M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (C.S.I.-ex C.F.T.), estime que la déclaration du premier ministre est en principe plus comme un catalogue d'intentions que comme une succession d'engagements ou de projets de changement.

UNAF : satisfaction. L'Union nationale des associations familiales (UNAF) a pris acte avec satisfaction de la volonté du gouvernement de s'attacher à la politique de la famille par une succession d'engagements ou de projets de changement.

O.G.C. : des sujets de satisfaction, mais aussi de regret. La Confédération générale des cadres a enregistré avec satisfaction que la proposition de détaxation de l'épargne investie en actions a été retenue, car elle a une incidence directe sur la relance de l'activité économique.

C.N.P.F. : satisfaction. M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F. : Je ne pense pas que se féliciter de ce qu'a dit le premier ministre, encore que celui-ci ait assuré ses déclarations d'une certaine réserve...

P.M.E. : accueil mitigé. La Confédération des petites et moyennes entreprises s'inquiète de l'annonce du maintien de l'indexation politique d'entreprises, dont les conséquences sont de plus en plus difficilement supportables pour nombre d'entreprises.

Chambres de commerce : des objectifs ambitieux et réalistes. L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie estime que ce programme propose des objectifs ambitieux et concrets pour les entreprises françaises.

Le Bureau des GIR (groupes Initiatives et Responsabilités) a étudié la déclaration de politique générale. Elle évoque l'absence de volonté politique pour le ministre, indique un communiqué de l'organisation présidée par M. Michel Debatisse.

Le Bureau des GIR (groupes Initiatives et Responsabilités) a étudié la déclaration de politique générale. Elle évoque l'absence de volonté politique pour le ministre, indique un communiqué de l'organisation présidée par M. Michel Debatisse.

La générosité sans calcul

(Suite de la première page.) Les récupérations sur les héritages seront purement et simplement effectuées. Le Rassemblement s'est déjà prononcé pour la sauvegarde et la libre transmission des patrimoines.

Le gouvernement de Jacques Chirac avait pris la précaution, à l'époque, de faire inscrire une date butoir, celle du 1er janvier 1978, pour faire passer la généralisation. Le sol du 2 janvier 1978 ne répond que partiellement à cette attente.

La prise de position du Rassemblement n'est pas un vain plaisir, une incantation de circonstance. C'est sa raison d'être. Il y a une communauté nationale, au sein de laquelle chacun doit être intégré, à égalité de droits.

La fraternité ne passe pas par l'affrontement en termes de classes sociales et par une mise au pas de tous. La nation vient de se prononcer sur ce point. Elle ne peut pas davantage s'accommoder d'un « arrangement » entre groupes sociaux.

Le chemin à parcourir, estime-t-il, correspond à un retard accumulé par la France, au niveau des structures, sur les autres nations industrielles.

ALAIN DEVAQUET.

M. DIXOND ADRESSE UN MESSAGE AUX DOM-TOM

M. Paul Dixond, nouveau secrétaire d'Etat au DOM-TOM, a adressé mercredi 19 avril à chaque département et territoire d'outre-mer un « message ». Il annonce sa venue pour étudier ce qui doit et peut être fait pour le développement économique.

« Je ne peux bien sûr, en aucun façon, promettre de réussir dans tout ce que l'entrepreneur, je ne fais jamais de promesses sans être sûr de pouvoir les tenir. Mais je prends l'engagement de faire tout ce qui sera possible pour donner aux Français des départements et territoires d'outre-mer un peu plus de bonheur et un peu plus d'espérance. Je souhaite que chacun, à sa façon et dans son domaine, m'apporte son appui et sa participation.

« Les problèmes, je le sais, sont nombreux, et les départements et territoires d'outre-mer partagent les épreuves que connaissent tous les Français. Avec l'aide des élus que je connais et que j'estime, et secondé par une administration dont je suis le vôtre, j'ai l'intention de faire face aux difficultés sans faiblesse et sans concession, car le service de la France est pour moi une exigence sacrée.

« Le Conseil constitutionnel a été saisi d'une cinquantaine de nouvelles requêtes contestant les résultats des élections législatives dans la collectivité territoriale de Mayotte. M. Yvonniez-Ramona, U.D.F., avait été réélu le 12 mars dernier avec 18 829 voix contre 109 à M. Mounine, div. m.a., sur 19 938 suffrages exprimés et 18 814 inscrits.

« L'allègement des charges sociales qui pèsent sur les entreprises et sont les plus élevées d'Europe. C'est-à-dire suppose une modification importante de notre système fiscal qui le rapprocherait de celui des autres pays industriels.

« L'indemnité de la retraite sera portée de 10 à 12 % du salaire de base. Cette mesure sera appliquée à tous les salariés.

« La réforme d'un système...

DU P.C.F. la direction

Le Monde DES LIVRES

Lumineuse Kathleen Raine

Une grande poétesse et essayiste anglaise raconte sa vie : un pèlerinage spirituel.

A presque soixante-dix ans, Kathleen Raine n'a rien perdu de cette lumière qui surplombait son beau visage adolescent. Le rose des joues et le bleu des yeux s'épouvent et se répètent en un contraste très anglais. La finesse du sourire, le ton posé de la voix, le silence qui ponctue les paroles : autant de signes d'une sérénité comparée sur les contradictions de l'être. Kathleen Raine est de ces vieilles dames fraîches et vives à qui on a envie de tout dire parce qu'elles ont tout compris sans nécessairement avoir tout vécu : « J'ai la toute chose. J'ai vu tout cela. Ma vie a été un pèlerinage spirituel. Chaque pas est un pèlerinage vers l'absolu. »

Poétesse révélée par T.S. Eliot, et Yeats, auteur d'essais importants sur William Blake, Coleridge, Yeats, G.M. Hopkins et Saint John Perse, Kathleen Raine appartient à la lignée des

grands anglais néo-platoniciens : Shakespeare, Milton, les romantiques. Et ce pèlerinage spirituel, Diane de Margerie, son introduitrice ici, dans une remarquable préface à l'autobiographie, nous le présente comme « un itinéraire à la fois mystique et plein de racine la nature : l'arbre, l'oiseau, le sol, la pierre — empreintes et griffes réelles d'une divinité à laquelle nous pouvons tous avoir accès si nous parvenons à son enveloppement ». Un chemin qu'éclairait la lumière d'un Eden perdu à jamais, d'un savoir antérieur à la vie.

La vie dont elle nous conte dans ce premier volume (l'autobiographie en comporte trois), les débuts commencent sous le signe de l'exil. Née le 14 juin 1908 (à Vous savez, Dante aussi était né sous le signe des Gémeaux) d'une mère écossaise et d'un père anglais du Nord, Kathleen grandit aux confins, aux confins géographiques, d'abord, d'une patrie fabuleuse et interdite — l'Ecosse — dont elle repart à travers sa mère l'héritage culturel. « Ces nuances délicates de la tendresse, de la nostalgie, du deuil ou de la joie » qui imprègnent les légendes et les ballades dont

on la berce. Aux confins, psychologiques aussi, puisque l'enfant subit la contrainte morale du monde qui l'entoure, les sans très méthodiste du péché qui lui vient de son père, et qui, toujours, l'oblige à « marcher sur la crête aiguë qui sépare le bien du mal. »

Elle se sentira très vite marquée du sceau de la différence, du sceau de l'élection. Entre les monts Cheviot et le mur d'Hadrien, dans l'archaïque Northumberland d'avant la première guerre mondiale, l'enfant apprend à se fonder dans l'anima mundi le paysage qui l'entoure, les landes trop immenses pour être possédées. « Seule, j'étais toute la nature,



Portrait de Kathleen Raine. Dessin de Séverine CLEVEY. écrit-elle, j'atteignais Thorson, j'étais profonde comme le ciel. » FRANÇOISE WAGENER. (Lire la suite page 17.)

La sérénité mystique de Jean-Claude Renard

Un contact immédiat avec le sacré.

Jean-Claude Renard, en particulier depuis la Terre du sacré, paru en 1969, est notre grand poète de la mysticité : cette disposition d'âme qui, se voulant voisine d'une foi et d'un dogme précis, se laisse la liberté de s'en mener sur les voies de l'irrationnel. Il peut ainsi repenser aussi bien le catholicisme que la poésie, l'exercice du langage étant assimilé à une quête engageant tout l'être.

Il est arrivé que sa démarche fût spirituelle et consciente de ses prestiges, comme dans la *Brûlée et la Rivière*, en 1969. Ou bien, nourrie soudain d'échos pris à d'autres religions, notamment celles de l'Inde, l'expression pouvait se faire plus nue et plus décolorée, ce qui était le cas de *Dieu de nuit*, en 1973.

Jamais Jean-Claude Renard n'a atteint avec tant de grâce à la sérénité que dans les pages de la *Lumière du silence*, qui est depuis Claude le livre le plus accompli de l'interrogation heureuse, donc dispensatrice de bonheur. Jean-Claude Renard n'est pas un poète, qui illustre quelques philosophes pris hors de son poème : il écrit pour donner sa croyance, née de ses syllabes et trouvant en elles sa forme comme sa matière. Le processus même de l'écriture suffit à l'établissement d'une perpétuelle béatitude.

Le lecteur est invité dans une sorte de labyrinthe, où le dieu n'est pas défini, où la prière change sans cesse de nature et où l'énergie ne trouve d'autre réponse que des images et des fragments de douce musique. Le sacré ne s'habille pas de préceptes, et lorsqu'il arrive à Jean-Claude Renard d'interrompre son recueillement par quelques aphorismes, aussitôt il les veut contradictoires. Bien-être fuyant des mots qui se savent des fruits, chargés de significations éphémères mais douces.

La définition de l'écriture, de l'homme et de Dieu, Jean-Claude Renard y succède, pour sans cesse la reprendre. D'autres poètes ont pu ainsi se trouver « entre dédale et dilemme », ce qui provoque généralement des drames ou d'identité ou de furieuse adhésion à quelque philosophie. Pour Jean-Claude Renard, entouré de ses paysages méditerranéens, avec leurs offrandes d'herbes et d'oiseaux, est état-là est au contraire le seul qui permette un contact immédiat avec le sacré. « Les pouvoirs sont derrière la table », nous écrivait le poète, qui, en écho à Valéry, ajoute : « Seul le sergent capture la prophétie. » Quand on a envie de le pousser dans ses retranchements d'homme qui pense, au sein de ses merveilles, il proclame :

encore : « Seul le mystère fonde l'être. » Grand prêtre serein de la merveille — un esprit parcourt la spirale, un dieu dort sur un arbre, il se consensent d'opéra entre deux vagues. — Jean-Claude Renard tient à la garder telle quelle, par une admirable froideur du langage. Quand, pressé par le miracle qu'il suscite, il

consent à le rendre un court moment intelligible, non dans l'essence, mais comme intercesseur, il a des formules d'oracle : « Parler — se taire : un même neurtra » ; « Croire n'est point tromper — mais croire en même temps l'écart » ; « Faut-il croire ? A même le sacré, et la plénitude spirituelle, Jean-Claude Renard réinvente l'origine.

ALAIN BOSQUET.

Strate 4

La ville enseigne à voir. Dans les feuilles, l'air prend l'odeur d'orange qu'ont en juin les genêts. On croirait toucher du silence. Du côté d'Hamidié bienveillances — une palombe se pose sur l'une trolle.

No questionne pas. Ne refuse pas. Dévalde-toi pour la fraîcheur. Fais, près de la rivière, attends que les courants s'épousent.

Les mystères ruse — mais ne trahit pas.

A peine la porte entrouverte, la merveille est que sur le seuil se tiennent quelqu'un et personne et qu'arrive comme un rictus l'être de n'être point m'invite à m'inventer.

Ce soir, au creux des pierres, même la bruite me dit d'accueillir la tendre qui vient des bois, — couverts encore de ce qu'elle suit.

Car, selon le vœu, toute trace masque ou démasque des hasards dont l'un, s'il ressemble à ma table, sera le signe du matin.

J'apprendrais alors à partir sans connaître pourquoi ni vers où et sans regarder en arrière.

* LA LUMIÈRE DU SILENCE, de Jean-Claude Renard, 122 pages. En même temps, Jean-Claude Renard rassemble des textes en épigramme ou en vers, écrits à vingt ans sous le titre de CONNAISSANCE DES VOIES. Ces poèmes, d'une écriture traditionnelle, sont proposés pour comprendre l'évolution du poète. Éditions français réunis, 22 p., 22 F.

ITALO CALVINO
LE SENTIER DES NIDS D'ARAIGNÉES
« Un très bon livre... C'est sans doute en suivant ce sentier bizarre que l'on peut gagner le pays où l'enfant est le père de l'homme... Ce chemin le jeune Italo Calvino le connaissait et il nous guide pour notre plus grand plaisir »
ROBERT KANTERS, « LE FIGARO »
ROMAN/JULLIARD

Sully démaquillé

Le ministre d'Henri IV était aussi l'auteur d'un roman scabreux.

La mort de Sully, le 22 décembre 1641, passa inaperçue. C'est le dix-huitième siècle qui nous rendit l'un des plus grands secrétaires de la monarchie, mais dans quel état ! Accroché aux deux mamelles de la France, ce barbon grincheux avait, en somme, occupé son temps à faire rentrer de l'argent dans les caisses sans fond de l'Etat et à lancer un roi trop enclin aux incartades extra-conjugales. Voici enfin remis en place le personnage : non plus figé dans une lumière funéraire, mais renaissant en des directions diverses et, dans beaucoup d'entre elles, très en avance sur son temps. « Un précurseur de Colbert », dit Bernard Barbiche, qui sait tout sur le ministre et l'auteur d'Henri IV.

Et d'abord qu'il a menti vingt fois dans ses *Œconomiques royales* où la plupart des historiens l'ont gâté. La raison ? Il faut songer qu'il assassinait de son maître, plus âgé que lui de cinquante ans, se représentait toujours, au contraire, un roi fringant s'appuyant sur un vieillard. Sully avait tout juste la cinquantaine et encore trente années à vivre.

Les événements se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Vite en disgrâce, par les soins de la régente, l'ex-ministre attaqué par trop de gens et qui il avait déçu, à peu près effacé de l'histoire d'Henri le Grand, publiée par l'historiographie officielle de Louis XIII. Scipion Duplexe, critique à l'évidence dans divers autres ouvrages, d'abord dans ses *Mémoires*, en un rajoutant. Et plus il vieillissait, moins il était objectif, s'inventant une ambassade, en 1601, auprès d'Elizabeth d'Angleterre, falsifiant les chiffres, élaborant vraisemblablement de toutes pièces le fameux « grand dessein », cette réorganisation politique de la chrétienté qu'il attribuait au roi. Comme si ses actes, comme si ses succès, comme si son génie, ne devaient pas suffire à sa gloire posthume !

Lequel de nos grands ministres réels, donc, en si peu de mois, une réorganisation administrative d'une telle ampleur, achevant l'autorité royale vers le contre-emploi et direct des affaires ? Nul autre, sous l'Ancien Régime, ne parvint à mettre en place les moyens nécessaires à l'extinction des dettes de la couronne, œuvre, il est vrai, réduite à néant moins d'un lustre après son départ.

GINETTE GUITARD-AUVISSE. (Lire la suite page 19.)

« Une vie pour deux », de Marie Cardinal

Le droit à la première personne

UNE fille de riches « pieds-noirs » sauvée tardivement du puritanisme familial par la psychanalyse : le cas personnel de Marie Cardinal embrait trop particulier, a priori, pour devenir exemplaire. Le récit qu'elle en a donné dans *Les Mots pour le dire* (1975) mériterait pourtant de figurer parmi les livres qui ont le plus popularisé l'explosion féministe des années 70 en France. Comme racontée ensuite dans *Autrement dit* (1977), des centaines de milliers de femmes, dont beaucoup subissaient des aliénations plus économiques que mentales, se sont reconnues dans le seul appât de liberté de l'auteur. Mieux que théories et terrorismes, la franchise a montré à son pouvoir d'affranchissement.

Tout se passe comme si l'autobiographie des *Mots pour le dire* et la bénéficiaire d'un véritable phénomène sociologique délaissant aujourd'hui ses gains d'écriture complet en se montrant capable de mêler la fiction au témoignage. *Une vie pour deux* se présente en effet comme des souvenirs encadrés par une invention romanesque, et une réflexion sur cette invention.

Jean-François et Simone sont mariés depuis vingt ans. Au total, ils ont conduit trois enfants à l'âge adulte. Bien qu'il soit du Nord et elle d'Algérie, malgré les tristesses et l'usure de la conjugalité, un amour profond continue de les unir. Il connaît même un regain d'ardeur à la faveur du congé que le couple passe dans un petit port proche de Dublin. Le malheur veut qu'une tierce personne remette soudain en cause leur équilibre : non sous les traits d'un beau ou d'une belle autochtone, mais sous ceux d'une mystérieuse noyée. En marge de l'enquête menée par les autorités, le couple occupe ses vacances à imaginer le passé de la morte. Il projette sur elle ses fantasmes, ses hantises secrètes, et regagne à ce jeu l'harmonie menacée.

UNE fille de riches « pieds-noirs » sauvée tardivement du imaginaire de la nommée Mary Mac Laughlin. Nous le suivons dans ses promenades d'enfant, à ses cours d'infirmière. Nous attendons moins après le bébé qu'elle a décidé d'avoir seule. Nous la voyons découvrir New-York et combattre la solitude par une passion pour les malades mentaux. Curiosité sans doute malsaine, puisque, selon ses biographies, elle le conduira au suicide.

On avance sans ennui dans cette vie imaginaire. On devine ce qu'elle emprunte au passé de ceux qui l'inventent, et ce qu'elle apporte à leur présent. Cette enveloppe docile aux transferts prend un peu la succession du psychanalyste qui se profilait dans *Les Mots pour le dire*. On s'intéresse aux remarques sur les rapports entre le vécu et l'imagination. Au sein de Joyce, ce roman, « en train de se faire », ce « work in progress », ne manque pas de savoir, même s'il souffre de la comparaison. On voit bien, enfin, ce que l'auteur, après son héroïne, en attend : l'exorcisation de ses démons, le conquête de sa liberté.

ON se demande cependant si ce détour par la fiction, en fait de victoire, ne sanctionne pas un reste d'asservissement à l'idée que notre époque garde de la femme, en particulier de la femme écrivain. En d'autres termes, rien ne prouve qu'en croyant accomplir un pas en avant, Marie Cardinal ne régresse pas par rapport au temps où elle se reconnaissait plus carrément le droit à la première personne.

Il est permis de préférer, en tout cas, les moments d'Une vie pour deux où elle y revient à propos des souvenirs de Simone et Jean-François, moins artificiels ; tellement plus sentis, que ceux de Mary. C'est le cas, par exemple, des pages où l'auteur évoque leurs baignades de fiancés du côté de Malson-Carrée, leurs rapports respectifs avec le mer, la façon dont l'idée leur est venue de se marier : à un feu rouge — une idée de feu rouge, en effet !

par Bertrand Poirot-Delpech

Dit-on le chagriner, on préfère aux efforts de l'auteur vers le romanesque le bon juste des *Mots pour le dire* qu'elle retrouve, si juste, pour suggérer les premiers flirts de Simone ou l'amour ambigu pour son frère. On donnerait toutes les angousses reconstruites de Mary pour le seul crainte de Simone devant la perte de sa virginité, la description, superbe, des seins de sa grand-mère, ou le récit de son premier accouchement.

SUR cet événement essentiel de l'existence, on constate que la littérature, dominée qu'elle était jusque-là par les hommes, est restée d'une indulgence navrante. Les livres ont tout dit sur l'art de tuer, tout sur le plaisir de la conquête masculine, et à peine plus sur l'accouchement, vécu pourtant par des milliards de mères, que sur le mort, dont personne n'écrivait force mégots dans les halls de maternités. Même les confidences de femmes, telles qu'elles s'enchaînent volontiers dans les compartiments de train, ont quelque chose de stéréotypé, d'appris. L'histoire intime, comme l'autre, se ressent d'avoir été écrite par les vainqueurs, et aérée aux vaincus.

Ce que dit Simone des contractions et de la naissance proprement dite grand, de ce fait, valeur de révélation, ou moins pour un lecteur. L'information et l'expression éprouvée ment féminine, si tant est que cela signifie quelque chose, y gagnent bien plus qu'aux contorsions par lesquelles certaines femmes écrivains croient figurer leur corps.

Autre témoignage neuf et précieux : sur le martyre des épilations, cosmétiques et prothèses que le femme de chez nous continue de subir afin d'être désirée pour sa beauté, et non pour elle-même. Le supplice imposé naguère aux pieds des petites Chinoises ou au cou de certaines Noires n'est rien à côté des tortures et abus de coiffonnières qui s'inflige la coquette occidentale, même et surtout lorsqu'elle se croit libre.

On retiendra enfin le moment plein de vérité où Simone participe à la même « ment » que sa fille, le mélange subtil de gêne et de délivrance qu'elle ressent à l'instant de lever le poing, presque malgré elle, le sensation qu'elle a d'être portée par la foule amie comme par le plein « ou de sa jeunesse méditerranéenne.

IL ne faudrait pas que Marie Cardinal et les très nombreuses lectrices qui ont aimé ses précédentes leçons de liberté tirent de ces observations l'impression que la fiction d'Une vie pour deux dépasse les pages de récit direct, ni qu'en vieux phallocrate le condamne les femmes écrivains au ghetto du témoignage, réservant aux seuls mâles le genre réputé supérieur du roman.

Ce dernier a longtemps été la seule périphérie permise au « deuxième sexe », qui en a joui comme les résistants du langage occupant. Certaines romancières-nées y ont encore recouru avec profit. Il ne paraît pas que ce soit le cas, pour cette fois du moins, de Marie Cardinal. Empruntée lorsqu'elle s'oblige à mimer les brunes irlandaises, se plume reprend tout son naturel pétulant et fruité et qu'elle s'abandonne de nouveau à la confession immédiate, à ses raïries, à son don personnel, qui est fait de sincérité plaffante. Il est clair que l'auteur a encore mille histoires vraies à nous raconter, des histoires du vivant, plutôt que de se projeter dans des Bovary dublinaises.


Lorsqu'on a conquis et illustré de façon éminente le droit à la première personne, c'est un devoir, en bon artiste, de ne pas s'en détourner.

* UNE VIE POUR DEUX, de Marie Cardinal, Grasset, 266 p., 22 F.

LA PENSÉE UNIVERSELLE
 Important Editeur Parisien
 recherche pour création et lancement
 de nouvelles collections
 manuscrits inédits de romans, poésie, essais
 théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un
 lancement par presse, radio et télévision.
 Tél. 325.85.44
 3 bis Quai aux Fleurs
 75004 PARIS

françois laplantine
**la médecine
 populaire
 des campagnes
 françaises
 aujourd'hui**
 59f
 jean-pierre delarge

Francois Régis Bastide
Siegfried 78
 théâtre
 Un romantique
 allemand
 d'aujourd'hui.



ROBERT LAFFONT
GUY JALAM
Le coq en pâte
 Tous ceux qui aiment la vraie littérature
 doivent lire cette grande parodie de sou-
 venirs, d'angoisses, de cocasseries, de
 trouvailles déchirantes.
 LE POINT
 Une magnifique entorse aux politesses
 littéraires, un coup de poing ajusté sur la
 table briquee des académies intellec-
 tuelles.
 LES NOUVELLES LITTÉRAIRES
 Dur et fort, ce beau roman est un cri, une
 explosion panique, une tentative déses-
 pérée pour échapper à la peur et à
 l'isolement d'un monde sans pitié.
 Jacqueline Bruiller (LA CROIX)

la vie littéraire

Sept millions (anciens) en quête de destinataire.

Le prix des Sept a été créé l'an dernier par le romancier Boris Schreiber, qui l'a doté de 7 millions d'anciens francs. C'est un des gros prix du printemps. Il est destiné à soutenir une création en prose, romanesque ou non, de qualité littéraire. L'an dernier il avait été décerné aux nouvelles d'Henri Thomas : *les Tours de Notre-Dame* (Gallimard). Il sera attribué cette année le mercredi 3 mai. Le jury a retenu les titres suivants :

- Josane Durantes : *le Départ* (Julliard) ;
- Pierrette Fleutiaux : *Histoire du tableau* (Julliard) ;
- Gilles Lapouge : *Equinoxiales* (Fleminiac) ;
- Claude Mouriac : *l'Eternité perdue* (Belton) ;
- Jacques Réde : *les Ruines de Paris* (Gallimard).

Entre deux rendez-vous...

« La politique n'est pas seulement affaire d'adultes. Elle appartient aux enfants qui sont morts pendant la Commune comme à ceux qui ont morts sur d'autres champs de bataille ou dans les camps. Elle appartient à nos enfants à qui nous devons expliquer le monde où ils vivent », écrit un expert, François Mitterrand, dans la préface d'un ouvrage sur le socialisme destiné aux jeunes de douze à quinze ans. L'auteur, Pierre Fouady, raconte les hauts moments du mouvement ouvrier, sans didactisme, en l'insérant dans un roman « d'amour » et « d'aventures ».

Cet ouvrage d'initiation, intitulé *Premier rendez-vous avec le socialisme* (Ed. Magnard, 256 p., 23 F., illustrations de Sylvie et Jean-Claude Luton) n'arrive pas trop tôt, à l'heure où près de la moitié des Français vient de manquer son dernier rendez-vous. Le socialisme, une idée qui fait son chemin ? — B.A.

Justice pour Ronceraille

On n'en attendait pas moins du Souff. Pour son centième numéro, la collection « Estivaux de toujours », au lieu d'ajouter à la gloire de vivants déjà statufiés comme Aragon, toujours ebeeni de son catalogue, a décidé de réparer l'injustice criante dont souffrent certains auteurs récents. Elle auroit pu sauver Fleuret ou Galofret. Elle a choisi l'attachant Ronceraille, mort en 1973, à trente-deux ans, d'un accident de montagne.

C'est Claude Bonnefoy qui réhabilita Ronceraille et l'éclaira d'un jour nouveau grâce aux approches dont la critique s'est enrichie depuis quinze ans. Il rappelle la jeunesse à Saint-Jean-d'Angély, la mention du baccourrat, la création de la revue *Contrapunto*, la mort du père et de l'ami d'enfance, si importante dans le processus créateur, mais il réserve ses meilleures pages à une analyse psychologique des textes majeurs : *Soi mémorable* et le très émouvant, en même temps que très savant, *Archéologie* (quatre voix au Goncourt en 1968).

Ici même, nous avons placé très haut ce roman où, d'istions-nous dès 1974, « l'effroi le dispute à l'abaissement dans une sorte d'appel belléurique digne de K. Nuisar ».

Un seul regret : que les œuvres de Ronceraille soient si difficiles à trouver. Essais et récits s'échappent de plus en plus les textes eux-mêmes. C'est à croire qu'un jour on pourra parler à perte de vue d'auteurs qui n'ont rien écrit. Dépêchons-nous donc de lire l'hommage subtil de Claude Bonnefoy avant qu'un mauvais plaisant n'insinue que Ronceraille, l'adorable Ronceraille, n'exista pas.

★ RONCERAILLE, de Claude Bonnefoy, coll. « Estivaux de toujours », Le Seuil, 196 pages, 16 F.

Les chansons de Jean Vasca

Les éditions Ipotémé (1) publient un recueil de *Chansons*, de Jean Vasca, dont le lyrisme, le tendresse et les déchirures savent nous retenir. Voici *Survivre* :

« On arrive parfois aux collines de soi-même
 Solitaires et glacés pour un dernier baptême
 Debout démaquillé par l'ennui du voyage
 On ne sait plus très bien déchiffrer son visage.

Survivre de silence et crier et se laire
Un grand cœur éclaté dans ce corps à coté
Survivre de couleurs et de mots attendus
Survivre à la blessure qui dure tant et plus.

*Survivre de musique dans l'ombra et la mal-
 l'air*
*Les doigts nus et noués au clavier des dou-
 leurs*
*Survivre à mains tendues et si vivre nous
 longe*
*Laisser leur air en lin le chant qui nous pro-
 longe.*»

(1) 14, avenue Théodore-de-Banville,
 03000 Moulins.

Les 40 ans de « Spirou »

Spirou a quarante ans ! Né le 21 avril 1938 en Belgique, le *Journal de Spirou*, hebdomadaire pour la jeunesse, a fait son apparition sur le marché français en 1948 ; l'ensemble de ses tirages dépasse aujourd'hui deux cent cinquante mille exemplaires et représente 20% de l'activité des Editions Dupuis.

Le numéro 2088, qui marque le quarantième anniversaire, adopte une formule nouvelle avec les « hebdomadaires » des anciennes séries : « Gaston Legoffe », de Franquin ; les « Tuniques bleues », de Salverius et Lambil ; « Yoko Tsuno », de Leloup ; « Boule et Bill », de Roba. Les Schtroumpfs manquent à l'appel.

N. Z.

vient de paraître

- Romans**
 JEAN SANTIACROCE : *Colin-Maillard*. — Un roman familial dans une maison de campagne. (Albin-Michel, 265 p., 39 F.)
 BERNARD WALLER : *la Brume du matin*. — Le portrait intimiste d'une jeune femme, et le quatrième roman de Bernard Waller. (Gallimard, 153 p., 35 F.)
 ALAIN BOSQUET : *Une mère ruse*. — Un roman autobiographique où Alain Bosquet « explore l'enfer de la trahison ». (Grasset, 347 p., 52 F.)
 JEAN-PAUL AYMON : *Tabsack*. — Far un journaliste de *l'Espresso*, une aventure maritime sur le mode burlesque. (Editions maritimes et d'océan. 252 p., 30 F.)
 ANDRÉ STIL : *Tout pas deux en guerre*. — L'auteur réaliste, en les rassemblant, trois récits sur le monde des mineurs et la guerre d'Algérie : *Nous nous aimons demain*, *le Foudroyant* et *le Dernier Quart d'Heure*. (Grasset, 475 p., 59 F.)
- Lettres étrangères**
 YASUNARI KAWABATA : *le Lac*. — L'avant-dernier roman de prix Nobel de littérature japonais qui s'est donné la mort en 1972. Traduit du japonais par Michel Bourgeot et Jacques Sergine. (Albin-Michel, 208 p., 29 F.)
- CAMILLO JOSE CELA** : *Office des tentures 5*. — Par le grand romancier espagnol, né en 1916, auteur occasionnel de *la Famille de Fausto Duarte*. Traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon et Claude Couffon. (Albin-Michel, 360 p., 49 F.)

en bref

- Documents**
 MARCEL CAILLE : *l'Assassiné dans chez Giroué*. — Une enquête sur l'assassinat, en juin 1977 à Reims, de Pierre Maître, « ouvrier en grève des Verreux mécaniques champagneux, syndiqué à la C.G.T. ». L'auteur, qui appartient à la C.G.T., dénonce l'incision des « milites patronales ». (Ed. Sociales, 253 p., 36 F.)
 ANDRÉ GAVEAU : *De l'extrême à la barricade*. — En mai 68, le commissaire André Gaveau affrontait les émeutiers du quartier Latin, parmi lesquels se trouvait son fils. (Ed. Jean-Claude Simoen, 223 p., 42 F.)
- Histoire**
 MICHEL WINOCK : *La République la nuit, chronique 1956-1958*. — Le journal d'un jeune homme de gauche, où mollesse et communisme. (Seuil, 253 p., 42 F.)
 JACQUES DROZ et collaborateurs : *l'Histoire générale du socialisme*. — Tome IV, de 1945 à nos jours, suite et fin (provisoire) des aventures d'une idée. (P.U.F., 707 p., 220 F.)


en poche

- « LES ENFANTS DU FROID »**
 JACK LONDON s'est efforcé de voir le monde, avec le regard des Indiens, dans *les Enfants du froid*, recueil de nouvelles qu'il publia en 1902, quelques années après avoir vécu la ruée vers l'or du Klondike. Les Peaux-Rouges y parlent d'eux-mêmes, et de leur étonnement devant les mœurs des hommes blancs. Jack London a pris la distance de l'ethnologue avec les coutumes de ses semblables. Il décrit ceux-ci comme des étrangers, mystérieux et dangereux, dont les actes sont marqués par l'esprit de domination, et qui apportent aux Indiens la misère et la mort.
- On retient particulièrement, dans ce recueil, la confession émouvante d'un vieux homme de la tribu des Poissons blancs, qui, s'avouant vaincu, s'est livré à ses ennemis. « Vers la fin d'un beau printemps, à l'époque où le Yukon se tord sous le glace, le vieux Indien, surgissant de la piste qui longe le fleuve, gravit sa berge et se trouva dans le principale rus. Ses yeux clignotaient au soleil... Ses traits étaient tirés par la fatigue du désespoir et des ans. — Jack London prête à son héros une voix simple, rude, et en même temps poétique, pathétique. Ce n'est pas seulement un homme défilé qui parle, mais un homme ébahi par la rapidité avec laquelle la femme, la mélodie, le déshonneur et le désarroi ont ruiné sa tribu, depuis l'arrivée de ces « gens très voraces ». Comme le dit Jack London, se commentant lui-même, « les larmes et les chagrins de millions d'autres [hommes] s'étranglent dans sa gorge tandis qu'il raconte son histoire ».
- FRANÇOIS BOTT.
 ★ LES ENFANTS DU FROID, de Jack London. Traduit de l'américain par Louis Pasteur. Préface et bibliographie par Francis Lacassin. 10/18, 313 p., 14,50 F.
 ● Parmi les rééditions : *les Rebélés*, de Jean-Pierre Chebrol (Presses Pocket). *La Bête humaine*, de Zola. Préface de Maspéro (Presses Pocket).
 ● Louis Conetant publie chez Maspéro une anthologie de textes de femmes du dix-neuvième siècle : *Mémoires de femmes, mémoire du peuple*. On y trouve notamment Flora Tristan, Louise Michel, Alexandra Kollontai. Ce livre sera offert par les librairies, jusqu'au 15 mai, aux lecteurs habitués de « La petite collection » Maspéro.

en bref

- LA LIBRAIRIE - GALERIE OBLIQUES** organise, du 27 avril au 15 octobre prochain, un cycle d'expositions consacrées aux travaux effectués en collaboration par Michel Butor et Gregory Mautovsky. Des livres rares, publiés par l'écrivain et l'artiste, des estampes-manuscrites, de nouveaux dessins de Mautovsky, le numéro spécial d'« Obliques » qui leur était dédié, feront l'objet de trois expositions successives. Première vernissage le jeudi 27 avril 1978 à partir de 18 heures, (58, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 PARIS).
- UNE EXPOSITION CONSACRÉE À ROLAND DORVILLE** se tiendra à la bibliothèque de Paris (1, rue de Sully, 75004 Paris) du 21 avril au 24 juin.
- LE NOUVEAU COMITÉ** organise une lecture du « Journal des Chants » (de Cantiques, des cantiques) dans la traduction qu'en a faite Henri Meschonnic, le mercredi 26 avril, à 20 h., à la lecture sera faite par Antoine Vitez.
- Emmanuel Lévinas participera aux commentaires sur le texte de la traduction qui suivront le 27 avril.
- (Salon des Arts, 141, rue Saint-Martin, Paris, face au Centre Georges-Pompidou, Tél. 378-13-03.)
- Pour commémorer le cinquantième anniversaire du premier livre imprimé à Genève, la Société d'histoire et d'archéologie de la ville organise, du 27 au 29 avril, un colloque international entièrement consacré à l'histoire de la typographie genevoise.
- Une exposition sur ce thème aura lieu à cette époque au musée Rath.
- (Président de comité d'organisation : M. J.-D. Candoux, Bourg-de-Four, 24 CH-1204, Genève.)
- ANDRÉ STIRLING**, poète, dramaturge, auteur-président de la Société des poètes français, succédant d'abord à Charles Villard et, ensuite, à Jules Romains, est mort à son domicile parisien, le 13 avril 1978. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.
- On lui doit huit recueils de poésie, parmi lesquels : « Les Ecclésiastes », « le Père aux yeux clairs », « Écrit dans la lumière de la nuit », « Écrit dans la lumière de midi ».
- « CE N'EST PAS LA REVUE « LE MELONG », comme nous l'a fait croire une fautive typographique, mais la revue « Le Melong » qui publie les résultats d'une enquête sur les raisons de vivre. (Voir « Le Monde des livres » du 7 avril 1978, « Le Melong », B.P. 20, 75800 Paris, Cedex 18. Le numéro 15 F.)
- LA RÉÉDITION DE LA REVUE « LES LIVRES NUS »** est mise en souscription à 50 F. et son à 50 F. comme nous l'avons indiqué par erreur dans « Le Monde des livres » du 14 avril (Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, C.C.P. La Source 34-104-00).
- LES ÉDITEURS FRANÇAIS REUNIS** nous prient de rappeler que plusieurs ouvrages de Vassil Azizev (voir « Le Monde » du 14 avril) ont été publiés chez eux, de longue date : « Coléagues » (1943), deux nouvelles ; « A cheval de la lune » et « Papa », qu'il fait (1964), « Les Oranges du Maroc » (1965), « Surplus en stock-Totalité » (1966), « L'Amour de l'électricité » (1976). Un autre livre : « Billet pour les étoiles » (1963) était sorti chez Julliard, mais il est épuisé.

Dufour, un no



Comment peut-on n'être

Renard Rosset
 le portrait de deux
 de deux opposés

**ont-ils un pouvoir
 de persuasion ?**

le mode
 d'influence
 des media
 et de
 la publicité
 sur les
 comporte-
 ments

Les chemins de la persuasion

سكننا من الاجل

romans

Hortense Dufour, un nom à retenir

HORTENSE DUFOUR... Voilà déjà deux livres qu'on parle d'elle, le *Faune duessonnienne*, le *Demière Femme de Barbe-Bleue*, et qu'on vante son tempérament, sa passion de la vie, de l'amour, de la cuisine, avec des références à Colette. Mais, jusqu'ici, on ne l'avait vue aux prises qu'avec des mâles, un jeune, un vieux... Et de loin elle avait des allures d'ogresse ou de hochetante.



* Dessin de JULIEN.

Son troisième roman le révèle différente, aux prises cette fois avec un lieu, un milieu, presque une communauté, inconnue qu'elle esquisse en peintre, en sociologue avec, on dirait, quelques intentions politiques ou morales. Mais elle se tire aussi bien de ces ambitions élargies.

Elle a, paraît-il, vécu elle-même sur ces chantiers où se construisent les autoroutes. Un monde à part, un monde errant, une population mélangée : des Français, des Portugais, des Turcs, des Algériens et leurs femmes, leurs gosses, leurs chiens, leurs engins énormes comme des bêtes préhistoriques... Tous ces gens vivent en caravane, six mois en Normandie, six mois dans le Nord, au gré des fleuves de béton dont il faut préparer le lit. Dangereusement. Car les camions versent dans la boue, les tranchées mal étayées s'effondrent et ensevelissent les hommes que le désespoir ou le folle gauchisme suscite dans cet univers clos et truqué.

Le tableau pourrait être noir. Le mérite et l'originalité d'Hortense Dufour, qui semble avoir tout quitté Colette pour Zola, c'est de nous donner du Zola rose ou plutôt rutilant, barloché et confiant dans les forces humaines. C'est plein de drames et de beaux sentiments, ce livre qui n'est pas mépris et qui respire plus juste et plus fort que toutes les compositions expressionnistes qu'on pourrait tirer du sujet. De brun, du gris, de l'ocre,

du jaune, du rouge, du mauve, du bleu : le terre, le froid, les machines, le sang, le mort, l'idéal, l'amour fou. Hortense Dufour charge richement sa palette qui reste figurative, remplie de personnages et de scènes accidentés, suicides, ennuis, fêtes. Comme tous les jours chez elle, au centre de la toile, une fille qui se raconte. Elle a treize ans, seize ans, dix-huit ans. Elle perd sa mère, elle perd un frère qu'elle adore, elle rencontre l'homme avec qui elle fera sa vie, et les deux y consentent. Une éclipse. Pour l'intrigue, c'est tout. Mais le visuel du chantier, passé par les yeux, par le pou de cette Eléonore exceptionnelle qui tousse droit. On a de l'honneur, de la pudeur, la sens de la solidarité, une grande liberté vis-à-vis des tabous, dans ces terrains vagues qu'hérissent les grues, qu'ouvrent les pelles mécaniques, qu'aplatissent les bulldozers.

Il y a, bien sûr, le Marie-Marraine, qui donne son nom au chantier parce qu'elle donne son corps à tous ceux qui en ont besoin et qui le prennent taute de mieux : elle est muette, elle est simplette, c'est une proie facile. En face d'elle, il y a ces femmes, courageuses, qui dirigent leur vie : Lucie, la jeune veuve, qui va gagner la ville parce qu'elle aime pas le chantier; Eléonore, la chanteuse, qui ne peut s'en passer et qui s'y ficera, si l'on peut dire, dans les bras de Lucien, le contremaître, le communiste. Il n'arrive pas souvent qu'on parle aussi bien de ces gens-là.

Hortense Dufour n'est pas Christiane Rochefort : elle ne possède pas, malgré les ressources d'une écriture artiste, la violence, la poésie à fleur de langage, qui faisaient le charme inoubliable des *Petits Enfants du siècle*. Mais elle se situe dans ces parages et le Marie-Marraine est un beau livre, sain.

JACQUELINE PIATIER.

* LA MARIE-MARRAINE, d'Hortense Dufour, Grasset, 238 pages, 42 F.

LE RÉALISME MAGIQUE

Dhôtel, Bosco : l'art d'intriguer, d'inquiéter.

C'est serait une erreur de croire que les écoles sont exclues. Nés à la vie littéraire entre 1930 et 1940, André Dhôtel et Henri Bosco témoignent, par leurs œuvres respectives, qu'à travers les périodes du populisme, de l'existentialisme, du nouveau roman, de l'écriture blanche ou structuraliste e pu se maintenir une veine héritée du romantisme allemand et qu'on a pu qualifier de réalisme féérique ou magique.

Ce romantisme, pour une grande part, trouve sa source dans la forêt. Forêt ardennaise pour Dhôtel, provençale pour Bosco, c'est dans leurs philtres et leurs signes, leurs sylves et leur charme, que les deux conteurs, celui du Pays où l'on n'arrive jamais et celui du Mas Théotime, ont puisé l'essentiel de leur magie et de leurs légendes.

Des contes de fées pour grandes personnes

Dans *Bonne nuit Barbara*, le dernier-né du prolifique auteur des *Baies dans l'aurure* (plus de cinquante romans), André Dhôtel pousse à l'extrême son propos comme un virtuose qui s'exécrait à faire rentrer les limites de la difficulté. Il imagine en effet un héros, homme de la ville et du métro, qui aurait horreur de la campagne et de la nature et cependant s'y trouverait relégué, par la hasard plus que par la nécessité. Et, là, la nature prend sa revanche. Elle l'investit, elle le rend plus qu'elle ne le possède.

Par ses sortilèges, par ses malédictions, par ses histoires. Car rien n'est plus réaliste que la magie d'André Dhôtel. Les arbres y sont décrits avec une minutie, une précision de peintre du dimanche. Mais c'est un réalisme qui ne déchoque sur rien d'explicite. Les personnages sont étranges. Leurs actes, leurs démarches, sont insolites. Ils paraissent non par quelque dessin secret, mystérieux, auquel cependant ils s'appliquent avec une volonté d'insouciance. Les enfants y ont le plus grande part. Et les femmes. Au fond, ce sont des contes de fées pour grandes personnes. Et, comme dans les contes de fées, tout se termine bien. Il la trouvera finalement, sa Barbara, ce jeune homme aboulique qui semble ne pas vouloir rechercher les choses qu'il convoite. Tout le secret de l'art d'André Dhôtel est là : parvenir à ne pas vouloir poursuivre l'étrange et le découvrir, car l'étrange est dans les songes.

ne pas s'appliquer à la poésie, mais la créer, car la poésie est dans les choses.

La démarche d'Henri Bosco, dans ce roman posthume, *Une ombre*, que sa mort, en 1975, l'a empêché de tout à fait achever, est plus concertée. Ou du moins la magie, si elle s'accompagne, comme pour Dhôtel, du réalisme, n'en procède pas. Elle le précède. Elle le commande.

Chez Dhôtel, l'insolite nait souvent d'une absence d'explication. C'est la ruse du roman qui efface ses traces. Chez Bosco, il nait au contraire d'une recherche infructueuse d'explication.

Le narrateur découvre le manuscrit d'un grand-oncle qui relate un voyage qu'il fit dans le Var en 1850, où il lui arriva des aventures extraordinaires : la poursuite d'une ombre. Plus d'un siècle plus tard, le petit-neveu refait le même voyage par les mêmes lieux et il subit les mêmes phénomènes : la présence angossante, obstinée, de cette même ombre, ou de son homologue.

Autosuggestion, fantasme, fascination de l'aventure lue, donc rêvée, imaginaire, sur la démarche réelle ? Projection sur des personnages vivants d'une fantasmagorie agrandie par le souvenir ? Hallucinations nées de la nuit, de la forêt et de l'orage ? Délire ou folie ? ou l'Ombre serait-elle vraiment l'Ombre, c'est-à-dire l'une de ces formes antérieures qui cherchent désespérément à redevenir chair, par le truchement de quelque signe égotique ?

On le voit, l'art d'Henri Bosco ne cherche pas à réintégrer l'Infini dans le réel. Il part du réel pour tenter de déboucher sur l'Infini, l'Invisible. Il ne se contente pas d'intriguer. Il inquiète.

PAUL MORELLE.

* BONNE NUIT, BARBARA, d'André Dhôtel, Gallimard, 216 p., 49 F.

* UNE OMBRE, d'Henri Bosco, Gallimard, 245 p., 49 F.

* A noter la réédition, chez Pierre Hôlay, de NULLE PART, d'André Dhôtel, paru en 1956, dans une nouvelle édition revue par l'auteur, 246 p., 39 F.

Comment peut-on n'être que soi ?

Renaud Rosset fait le portrait de deux amis, dont s'opposent les nostalgies.

PARCE que c'était lui, parce que c'était moi, deuxième roman de Renaud Rosset, évoque l'histoire d'une amitié, comme le titre le donne à entendre : mais il faut oublier tout de suite Montaigne et La Boétie, à qui Nicolas et François ne ressemblent en rien.

Adolescents, ils étaient inséparables ; assis sur les bancs du lycée d'Orléans ou arpentant la ville en tous sens, ils partageaient les mêmes espoirs, les mêmes ennuis, et conversaient sans fin, animés d'une même fièvre. Après de longues années, ils se retrouvent avec une curiosité passionnée et tentent de se saisir le point.

Nicolas, le narrateur, habite toujours Orléans. C'est un homme rangé ; il a repris le cabinet d'avocat de son père ; il est marié à une femme raisonnable,

Anne, qui dirige royalement la maison. Il a un fils bien élevé. Sa vie est une suite de jours sans écart ni surprise. Il en a le vertige parfois.

François est un voyageur professionnel : il court le monde et fait des conférences où il raconte ce qu'il a vu en commentant, pour les édénaires, les diapositives qui s'échangent dans sa vieille voiture cabossée. Aucune aventure amoureuse n'a su le retenir. Il n'a pas même un pied-à-terre. Mais il est riche d'images exotiques, et sur toute la planète il se sent chez lui.

Avec une sorte d'innocence, chacun commence par vanter son propre sort et dénigrer la vie de l'autre. Mais, au fond, l'attaché et le vagabond envient tous deux les bonheurs liés à la vie qu'ils n'ont pas choisie. Chacun regarde son ami comme le réponse à son inquiétude secrète, au regret de n'avoir qu'une vie ; tout homme accompli devrait pouvoir être constitué de ce qu'ils sont tous deux. Mais comment s'enrichir des expériences d'un autre ?

François vitra quelque temps chez Nicolas. Et Nicolas partira quelque temps sur les routes, au hasard, avec François. Puis ils se retrouveront à Amsterdam, où, à l'occasion du tournage d'un film, ils seront introduits à une grande fête érolique. Unis et réconciliés dans la célébration commune du corps générateur de Charlotte, leur intimité trahira, elle cessera d'être célébrée et verbale : Renaud Rosset décrit avec lyrisme cette rencontre de chair et ce partage ardent, au-delà des tabous et des pudeurs.

Apaisés et foudrus, ils retourneront l'un et l'autre à leurs options précédentes : au moins chacun aura une fois goûté à une vie qui n'est pas la sienne.

Pour son premier roman, *Le Lentillage solitaire*, Renaud Rosset montrait un homme qui rumpait tous ses liens pour se trouver soi-même en filant vers le Nord, comme si la vérité de l'être se situait dans un lieu géographique déterminé. Cette fois, deux quêtes rivalisent, s'attrouent et finissent par s'entrelacer. Journaliste et correspondant à Moscou, sans doute l'auteur est-il lui François plutôt que Nicolas, mais, dans un dernier adieu aux rêves impossibles de l'adolescence, il a su épouser deux nostalgies opposées et jumelles pour les faire sentir aussi à son lecteur : comment peut-on n'être que soi ?

JOSANE DURANTEAU.

* PARCE QUE C'ÉTAIT LUI, PARCE QUE C'ÉTAIT MOI, de Renaud Rosset, éd. J.-C. Lattès, 228 p., 44 F.

Les media ont-ils un pouvoir de persuasion ?

Le mode d'influence des media et de la publicité sur les comportements. **FRANÇOIS CHALAI** UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES. Le journal d'un homme libre. STOCK

magazine littéraire

- Dossier : KAFKA par Marthe Robert, Lionel Richard, Pierre Combesset, René Micha, Jean-Jacques Brochier. PSYCHANALYSE. LIVRES DE CINÉMA. LIVRES DE MUSIQUE. ROMANS. Jean-Didier Wolfroman, Franz-André Burguet, Alain Bosquet.

ISLANDE



une île à nulle autre pareille. Une île si lointaine et pourtant si proche ! Est-il possible de comparer l'Islande à quelque chose de connu ? Nous pouvons en douter. Jules Verne y situe le départ de son "Voyage au centre de la terre" et presque rien n'a changé depuis... Glaciers, geysers, cascades, rivières cristallines... sont les étourts incontestés de ce pays où l'esprit est vivant. Que vous découvriez l'Islande par un voyage classique ou par une aventure à travers l'île, il est certain que vous serez conquis par son magnétisme. Voulez-vous en savoir plus ? Demandez la brochure "Islande 1978" à votre agent de voyages ou à LOFTLEIDIR

AUBIER MONTAIGNE 13, Quai Conti - Paris 6^e. Collection Palimpseste. HERDER. Traité sur l'origine de la langue. WARBURTON. Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens. J.-TH. MAERTENS. RITOLOGUES 1. RITOLOGUES 2.

Lentilles de contact souples. On les met et on les oublie... Essayez YSOPTIC. 80, Bd Malesherbes 75008 PARIS.

science - fiction

Faut-il tuer Jules Verne ?

Y a-t-il une école française ?

Le livre de Bernard Blanc, Pourquoi j'ai tué Jules Verne, pose pour la première fois une question nécessaire : existe-t-il une école de science-fiction française ?

avec ses fantômes réactionnaires et ses putasseries d'amuseuse publique, telle qu'il la définit globalement dans son histoire, à une S.F. qui casse les mythes et incendie les fusées, qui parle aujourd'hui des flics et de l'armée et explique qu'ils sont du mauvais côté des exploités et des tyrans.

Le seul point commun, c'est leur vision catastrophique de l'avenir, le paradoxe voulant que l'anthologie intitulée Planète socialiste, qui décrit en direct l'après-révolution, soit la plus pessimiste de toutes.

servi la cause de la science, c'est qu'elle répondait au désir inconscient de tout un peuple d'assumer son avenir. Si les héritiers des pionniers dénoncent maintenant l'excessive pression du pouvoir technologique, c'est que, ayant pris le pouls de la société, ils en perçoivent l'inquiétude sous le vernis de l'euphorie.

Ursula Le Guin au tableau d'honneur

Premier prix ou accessit ?

La nouvelle collection « Le Livre d'or de la science-fiction », publiée par Jacques Gollmand chez Presses Pocket, s'ouvre par une anthologie de nouvelles d'Ursula Le Guin.

Son exigence s'est d'ailleurs manifestée dans des romans comme la Main poche de la nuit, l'Autre côté du rêve et les Dépossédés, où, brisant les schémas sclérosés de la science-fiction de l'âge d'or, elle introduit dans le récit de fiction les données habituelles au roman de caractère.

Ethnologie, elle a axé son travail sur l'histoire humaine, succession de crises et d'affrontements, qui sont chacun l'occasion d'un apprentissage collectif ;

Diversités politiques

Voyons d'ailleurs ce qui résulte du combat où Bernard Blanc veut entraîner la science-fiction dans la collection qu'il anime chez Kesseling : « Ici et maintenant ». A son actif, trois anthologies collectives : Ciel lourd, béton froid, Planète socialiste, Quatre milliards de soldats, un recueil d'Yves Frémion, Octobre, octobres, et une revue, Alerie.

Le premier accident nucléaire

UNE commission d'enquête parlementaire — nous sommes aux Etats-Unis — s'intéresse un peu trop près aux centrales nucléaires, devenues les piliers de l'économie américaine. Peu après une visite d'inspection, provoquée par la pression d'une opinion publique de plus en plus inquiète, une usine atomique voit un de ses convertisseurs sur le point d'exploser à la suite d'une réaction en chaîne mal contrôlée.

En évitant de rengrayer Crise dans les classiques de la collection « Ailleurs et Demain », Gérard Klein privilégie l'actualité du sujet. Il a incliné, à la fin du roman, deux destins sur le nucléaire : un scénario d'accident, par André-Clement Decouff, directeur du Laboratoire de prospective appliquée, et une défense du développement du programme électro-nucléaire français, présentée par Georges Morlet, probabiliste au Commissariat à l'énergie atomique.

Ce livre date de 1942, trois ans avant l'explosion de la première bombe atomique. Son auteur, Lester del Rey, a fait supposer un peu tous les métiers, contrebandier, steward de bateau, charpentier, restaurateur. Ecrivain de nouvelles, plutôt que de romans, est notoirement en cohérence avec le premier parution de Crise, dans la célèbre revue de John W. Campbell, Astounding Science-Fiction. Sa nouvelle est aussitôt plébiscitée par le courrier des lecteurs. Que sa centrale soit plutôt une usine de transmutation d'éléments lourds qu'une génératrice d'électricité importe peu. Lester del Rey pose déjà les problèmes fondamentaux qui surgissent à l'ère de l'atome : ignorance des élites politiques, qui oscillent entre la politique de l'autruche et la

réputation totale de cette forme d'énergie, quand l'opinion d'aujourd'hui ; implantation inconsidérée dans les zones de peuplement dense ; manque d'éducation du public ; manque de solutions de rechange. A sa parution, la nouvelle est classée document secret, et si elle n'est pas retirée de la vente (sans doute pour ne pas attirer l'attention), les chercheurs atomistes d'Oak-Ridge ne peuvent se la procurer à la bibliothèque de leur usine.

Il y a trente-six ans, Lester del Rey, prophète, inconsciente, prévoyait déjà les dangers de l'atome pacifique. Cette clairvoyance de l'écrivain de science-fiction, quel futurologue, quel probabiliste peut prétendre l'approcher ?

ALEXIS LECAYE. * CRISE, de Lester del Rey, collection « Ailleurs et Demain », Robert Laffont, 287 p., 38 F.

BIBLIOGRAPHIE
Pourquoi j'ai tué Jules Verne, de Bernard Blanc, « Dile », Stock, 2, 39 F.
Ciel pour la science-fiction, de Gérard Klein, L'Aube érudite, 33 F.
Ciel pour la science-fiction, d'I. G. Bogdanoff, Seghers, 33 F.
Ciel lourd, béton froid, Collectif Kesseling, Tverdon (Suisse).
Planète socialiste, Collectif Kesseling, Octobre, Octobres, d'Yves Frémion, Collectif Kesseling, Quatre milliards de soldats, Collectif Kesseling.
Séquences pour le chaos, de Pierre Cluital, Jean-Claude Lattès, 30 F.
Strates, de Dominique Douay, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.
Le Désert du monde, de Jean-Pierre Andrevon, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.
Paysages de mort, de Jean-Pierre Andrevon, « Présence du futur », Denoël, 15,50 F.
Alerie, revue trimestrielle, rue du Château-Tourtour, 83 600 Salernes.

presence du futur
une autre manière d'aimer le roman
denoël

APHRODITE CLASSIQUE
Tous les chefs d'œuvre de la littérature érotique
Comte de Mirabeau, vic et héc
Pierre Louys, Histoire du Roi Gonzalve
Mylord ArSoulle.
euredif
2 bis, rue de la Baume
75008 PARIS - 256 14 80
Nom
Adresse
BON POUR CATALOGUE GRATUIT

Bien élevée
Domptée par des mains de maître. Elle obéit au doigt et à l'œil.
Aux Usines Citroën-Département Occasion, vous trouverez des voitures qui ont appartenu à des collaborateurs, ingénieurs et cadres.
Si elles ont peu roulé, elles sont parfaitement bien rodées.
Vous les reconnaîtrez facilement à leur pedigree, elles ont toutes le certificat de bonne santé.
Usine Citroën - Département Occasion. Des occasions de 1ère jeunesse.
ouvert le samedi : 10, place Etienne Permet - 75015 Paris (M° Félix-Faure) Tél. 532.70.00 - 50, bd Jourdan - 75014 Paris Tél. 589.49.89
59 bis, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris Tél. 208.86.60 - Vélizy-Villacoublay (carrefour Petit-Clamart) Tél. 630.06.01
CITROËN

lettres étrangères
Le livre de Jos
A

Kathle
Anthologie de nouvelles, d'Ursula Le Guin, coll. « Le Livre d'or de la science-fiction », Presses Pocket, 9,90 F.

LEONOR FIN
LABYRINTH

سكن من الاحول

lettres étrangères

Le maître livre de Josef Skvorecky

La libération d'une ville tchèque vue par un savant impertinent.

AVEC LES LACHES, de Josef Skvorecky, chronique impertinente de la libération d'une ville de Bohême en mai 1945...

modèles socialistes. A Prague, le livre ne sera publié qu'en 1958. Une compensation, en somme, pour Skvorecky...

de paix avec un comportement que certains préféreraient oublier. Or il avait placé cette chronique dans la petite ville de Bohême...



Dessin de CAGNAT.

société

Chants funèbres pour une révolution écrasée

L'expérience des conseils ouvriers en Tchécoslovaquie.

Le nouveau recueil de « Change » : Prague, la révolution des conseils ouvriers, 1968-1969, offre à travers des documents choisis et commentés par le jeune historien tchèque Vladimir Claude Fiser...

bir des conseils ouvriers. C'est là son originalité majeure. Le temps de répit procuré par la force du mouvement démocratique après le 21 août a, en effet, permis de faire ce que n'avait pu réaliser la révolution hongroise de 1956...

(paru en 1973) « Les qualités de style direct, de saisie nette et presque brutale du réel que Skvorecky a puisées notamment en traduisant Hemingway et Chandler » (Pierre Daix, Le Monde du 11 janvier 1973).

Un vice révoltant

Dans le second, paru aussi récemment en tchèque, l'ingénieur des âmes humaines, Skvorecky sonde l'âme de ses étudiants canadiens (il enseigne la littérature à l'université de Toronto)...

Les réflexions de Jean-Pierre Faye renvoient de cette expérience à Marx, mais aussi à des réflexions idéologiques dans la crise portugaise ou plus généralement chez Soljenitsyne ou chez ceux que l'on appelle les « nouveaux philosophes ».

L'ouvrage, tout à fait remarquable, permet de plonger dans le bouillonnement d'idées débattues par le « printemps de Prague » (dont le recueil récemment publié aux Éditions Albatros par les soins d'Antonin Liehm, Socialisme à visage humain, nous avait livré la quintessence) et propose une méthode à la fois juridique et pratique pour démanteler la bureaucratie à par-

Lumineuse Kathleen Raine...

(Suite de la page 13.)

Quelle femme, mieux qu'elle, a dit le temps intemporel de l'enfance, la communion avec un lieu (« Tout était si moi, parce que tout était moi »), l'éveil à la poésie quand celle-ci cessait d'être des mots alignés sur une page, (et qu') elle devenait l'oiseau en plein vol au crépuscule, luttant contre le vent dans les hauteurs de Pégase... ?

riables sur les espaces vierges de l'infiniment petit, conquête de Kathleen sur l'amertume et la frustration. Après une idylle brisée par le père, la jeune fille découvre la France et se prépare à d'autres éphémères, à celle de la fécondité, notamment.

véritable épanouissement. Et pour elle, c'était vraiment une question de génération. Moi, j'ai toujours fait ce que j'ai voulu, même si je me suis trompée. J'ai réalisé ce qu'inconsciemment ma mère voulait pour moi. Kathleen sourit, se tait et ajoute : « C'est surtout difficile pour moi, j'ai accompli les choses qu'elle avait voulu faire. Elle a écrit un livre de poésie, vous savez, un seul. Les choses sont plus compliquées que ne le croient les militantes du M.L.F. Elles sont trop jeunes... »

LA DIFFERENCE LEONOR FINI. L'Onéiropompe 164 p., La Fleur, 14x24 cm. Prix : 30 F. Mourmour, conte pour enfants velus 121 p., 15x21 cm. Prix : 26 F.

FRANÇOIS CHALAIS UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES Le journal d'un homme libre STOCK

JEAN GIONO Fragments d'un paradis L'Imaginaire Ecrits pacifistes Idées Une œuvre qui prend l'ampleur d'une "comédie humaine" Jacqueline Piatier - Le Monde GALLIMARD

CHEIK ANTA DIOP PARENTÉ GÉNÉTIQUE DE L'ÉGYPTIEN PHARAONIQUE ET DES LANGUES NÉGO-AFRICAINES. L'auteur montre la parenté commune entre toutes les langues africaines. Un volume 16 x 24 cm - 402 pages - 151 FF port inclus. NEA-IFAN

EXCLUSIVITE LABYRINTHE 2, r. Cardinal Mercier Paris 9

la Le Guin au d'honneur



jeunesse

sciences humaines

Freud aux États-Unis

« Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste. »

Le 21 août 1909, S. Freud, C.G. Jung et S. Ferenczi s'embarquent à Brême, en Allemagne, sur le George-Washington, paquebot luxueux qui, en modifiant d'une semaine, doit les conduire à New-York. Pour tous les trois, c'est une grande « première » : d'abord parce qu'ils n'ont jamais foulé le sol des États-Unis ; ensuite, et surtout, parce qu'invités par Stanley Hall, président de l'université Clark, à Worcester, dans le Massachusetts, ce voyage constitue une sorte de consécration.

Le dimanche 27 août, en fin d'après-midi, Freud, Jung et Ferenczi, accueillis au bastinage, voient New-York se profiler derrière la statue de la Liberté. C'est alors que Freud aurait dit ce mot légendaire qui fait partie de la saga du mouvement psychanalytique : « Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste ! »

La psychanalyse est alors considérée aux États-Unis comme un cocktail plutôt nansébon, composé pour moitié de mysticisme et pour moitié de pornographie. Toutefois, la notoriété de son créateur est déjà telle que de nombreuses sommités de la vie intellectuelle américaine se rendront à Worcester pour l'entendre. Parmi elles : l'anthropologue Franz Boas, le psychiatre Adolf Meyer, le neurologue James Putnam, le philosophe William James. Commentant l'événement, le Worcester Telegram écrit : « Une conférence rassemble des savants : type cheveu pas facile à trouver ; type crâne bombé pas facile à faire sourire. »

Freud a raconté sa rencontre avec William James, atteint alors d'une maladie mortelle. Au cours d'une promenade qu'ils firent ensemble, James posa son bras autour de son épaulé et lui dit : « L'avenir de la psychologie dépend de votre travail. » Phrase qui, si l'on songe à son puritanisme, vaut d'être retenue. Toujours au cours de cette balade,

il s'arrêta subitement, tendit à Freud le sac qu'il portait et le pria de continuer, ajoutant qu'il le rattraperait aussitôt qu'il serait venu à bout de sa crise d'angoisse de poltrime. William James mourut de cette maladie moins d'un an après, et Freud, ayant appris la nouvelle, écrivit : « J'ai toujours souhaité être aussi courageux que lui en face de la mort. »

Parmi les personnalités avec lesquelles Freud se lia au cours de ce séjour, il en est une qui allait jouer un rôle considérable dans la diffusion de la psychanalyse aux États-Unis. Il s'agit de James Jackson Putnam — dont le professeur Nathan Hale a recueilli et commenté la correspondance avec Freud, Jones, Ferenczi, William James et Morton Prince, et que les éditions Gallimard ont eu l'heureuse idée de publier en français.

A vrai dire, rien ne prédisposait James Jackson Putnam à se « convertir », à l'âge de soixante-trois ans, à la psychanalyse. De formation neurologique — il enseignait la neurologie à Harvard, — d'un milieu très « comme il faut », très « bourgeois », nourri de Hegel et de Bergson, appartenant en outre à la secte protes-

Jusqu'à sa mort, en 1918, il restera d'une loyauté inébranlable à la personne de Freud et à ses idées — sans jamais, pourtant, masquer ses divergences. Rejetant son matérialisme et son déterminisme, il ne cessera d'insister sur la « créativité » de l'être humain, sur sa « volonté », sur sa « moralité », de même que sur les sphères non conflictuelles du Moi, anticipant par là sur ce qui allait devenir une des constantes de la psychanalyse américaine.

L'intérêt de cette correspondance tient d'ailleurs à sa franchise, à sa liberté de ton ; les questions que Putnam pose à son ami viennois — et qui touchent à la sublimation, à la morale, à Dieu, — amènent Freud à se confier très librement ; ainsi, dans une très curieuse lettre, datée du 3 juillet 1915, il écrit ceci : « Je dois vous dire que j'ai toujours été insatisfait de mon intelligence et que je suis très précieusement jaloux de celle que vous avez. Mais je ne considère pas un homme hautement moral, qui peut souscrire à l'écœuement moxime de Th. Vischer ; ce qui est moral est toujours évident en soi. Il me semble que pour ce qui est du sens de la justice et de la considération envers ses semblables, de la répugnance à faire souffrir les autres ou à abuser d'eux, je peux rivaliser avec les hommes les meilleurs que j'ai connus. A vrai dire, je n'ai jamais commis une action basse ou méchante et je n'ai jamais prouvé en moi-même la tentation d'agir de la sorte. Je n'en tire aucune fierté. Je comprends la moralité dont il est question ici dans un sens social, non sexuel. La moralité sexuelle telle que la société — et, au plus haut degré, la société américaine — la définit, me paraît hautement méprisable. Je suis partisan d'une vie sexuelle beaucoup plus libre, même si je n'ai, pour ma part, que fort peu usé d'une telle liberté. »

A propos de liberté sexuelle, un neurologue new-yorkais, Moses Allen Starr, intervint un jour dans un débat dirigé par Putnam pour stigmatiser la psychanalyse, assurant avoir connu Freud à Vienne et avoir pu juger de son immoralité et de son libertinage effronté. Putnam en fit part à Freud qui lui répondit aussitôt avec son humour habituel : (les renseignements de Starr) « sur mes jeunes années n'ont pratiquement rien de différent de ce que j'ai connus. Si seulement c'était vrai ! »

Outre les très nombreuses informations sur la préhistoire de la psychanalyse aux États-Unis que contient cet ouvrage, il nous révèle la personnalité à la fois attachante par sa droiture et irritante par son moralisme et son optimisme de James Jackson Putnam, dont le dialogue avec ce vieux « juif mécréant » abandonné de Dieu, comme Freud se dépeint lui-même, ne manque pas de saveur.

ROLAND JACCARD. * L'INTRODUCTION DE LA PSYCHANALYSE AUX ÉTATS-UNIS. Traduit de l'anglais par C. Cullen. Ed. Gallimard, 358 p., 90 F.

ART ET HYGIÈNE MENTALE

Les essais de Kris réunis dans ce volume ont été écrits entre 1935 et 1937. Ils portent sur les processus créatifs qui interviennent dans les œuvres d'art et dans la littérature, plus particulièrement dans l'œuvre des fous et la caricature. Ils représentent sans doute l'apport le plus marquant à la psychanalyse de l'art depuis les études de Freud sur la Gradiva de Jensen et sur Léonard de Vinci.

Certes, les tentatives d'explication psychanalytique de la création artistique, si ingénieuses soient-elles, ne sont jamais tout à fait convaincantes. Et effet, lorsqu'on adopte un point de vue rétrospectif sur le développement d'un individu et d'une œuvre (comme d'ailleurs sur l'histoire en général), on a beau jeu de faire ressortir n'importe quel enchaînement de déterminations : en feignant de prévoir et de déduire un futur antérieur ce qui est arrivé effectivement, on se donne raison par principe. Mais l'on n'explique pas pour autant comment telle configuration familiale, telle fluctuation de l'économie libidinale ou tel traumatisme infantile ont engendré Michel-Ange ou Goya plutôt qu'un névrosé ordinaire.

Freud lui-même apparaît hésitant sur la généalogie de l'œuvre d'art. Tantôt il fait profession d'humilité en restreignant l'investigation analytique à certains aspects secondaires de la production artistique, et en laissant aux spécialistes de l'esthétique le soin de rendre compte de la part « irrédécible » du génie créateur ; tantôt il applique hardiment et sans restriction la méthode psychanalytique à des œuvres littéraires ou plastiques dans leur globalité, comme s'il n'était aucune de leurs composantes qui fût affranchie de l'économie des pulsions.

Ernst Kris, fortement influencé par la psychologie du moi qui s'est développée aux États-Unis sous l'impulsion de H. Hartmann, déplace le problème et met l'accent sur l'élaboration active et consciente des données psychiques dans l'œuvre d'art. Plus précisément, il considère que l'artiste a la capacité de se soustraire à une régression « hyperbolique », qui consiste à s'abandonner dans une première phase aux processus inconscients, mais pour s'en assurer finalement la maîtrise. Cette oscillation de l'inspiration et de l'élaboration plastique, qui fait intervenir respectivement l'inconscient et le conscient, représente une sorte de folie contrôlée, et vise, en dernier ressort, à accroître l'emprise du moi. D'autant que l'artiste, intériorisant le regard du public, reste lui-même constamment spectateur lui-même de son œuvre, qu'il construit par conséquent en fonction de la communication, et, comme toute, de l'approbation sociale.

« L'IMAGINAIRE DÉCADENT » « DANS la vie, le premier devoir est d'être aussi artificiel que possible, déclara Oscar Wilde. Personne n'a encore découvert quel soit le second. » Cette sacralisation de l'artificial, du rare, de l'étrange, ces recherches insaisissables du réel et de l'exceptionnel, voilà sans doute ce qui caractérise le mieux les écrivains décadents de la fin du XIX^e siècle. Dans la remarquable thèse que leur consacre Jean Pierron, sous le titre : « L'imaginaire décadent », on retrouve bien sûr les noms de J.-K. Huysmans, Villiers de l'île-Adam, Marcel Schwob, Guy de Maupassant, Jean Lorrain et Paul Bourget, mais aussi ceux des peintres Gustave Moreau, Puvion de Chavannes, Aubrey Beardsley ou Odilon Redon. L'influence qu'exercèrent sur les décadents Schopenhauer ou von Hartmann est justement soulignée, particulièrement en ce qui concerne leur pessimisme fondamental, leur refus de toute participation à la vie politique ou sociale, le culte de leurs singularités, leur mépris de la femme et leur haine de la nature. Du renversement qu'ils opérèrent entre nature et art, rien n'est plus significatif, observe J. Pierron, que la chapite de « A rebours » de J.-K. Huysmans ayant trait aux plantes ; le héros y confesse en effet qu'après avoir privilégié les fleurs artificielles, il en est venu maintenant à choisir des fleurs naturelles, mais qui donnent l'impression d'être factices... — R. J. * P.U.F., 340 pages, 100 F.

CORUM Redécouverte de l'or pur, un authentique lingot d'or fin dans un boîtier en or massif. La montre-lingot, un modèle déposé de CORUM. Chez les grands joailliers. Catalogue sur demande à CORUM France, 58 rue Charlot, Paris 75003. Tél. 277 39 54 ou CORUM 2301 La Chaux-de-Fonds, Suisse.

histoires n°5 d'elles est paru mensuel féministe 11, rue Boulard, 75014 Paris. Politique — Chronique hebdomadaire — La torture en Argentine : une femme témoigne — Les femmes résistances et la violence — Voyage chez les Scharaouas. Quotidien — On squatte à Paris — Prostitution... Sexualité... Plaisir... — Témoignage d'une femme furée. Imaginaire — J'aurais dû mourir en 63 — La marée noire vint en image.

Bénis soient St-Patrick et St-Killian. Ils emmènent gratuitement les voitures en Irlande. Allez donc en Irlande au printemps, c'est la belle époque : rhododendrons, routes désertes et bonnes affaires ; le transport de votre voiture sera gratuit si vous êtes quatre et diminué de 50% si vous êtes deux ou trois. Votre caravane n'est pas oubliée : elle voyage à 50% si vous êtes quatre. Vous choisissez votre date. Il y a un départ tous les jours, du Havre ou de Cberbourg. Vous embarquez sur le Saint-Patrick ou sur le Saint-Killian et là, c'est déjà l'Irlande : bars bien garnis, sun decks, atmosphère très irlandaise, boutiques hors taxes (pour acheter ce qu'on boit au bar). Décidément oui, vous avez fait une bonne affaire. Tout va bien. Gloire à Saint-Patrick et à Saint-Killian. Irish Continental Line Agent Général : Transports et Voyages ; 8 rue Auber 75441 Paris Cédex 09 - Tél. 742.31.49

Le Monde DE L'ÉDUCATION NUMÉRO D'AVRIL LES JEUNES PARENTS Ils avaient vingt ans en mai 1968. Ils sont la génération des lois sur la contraception (1967) et sur l'avortement (1974). Ils ont trente ans aujourd'hui. Ils sont mariés, ils ont des enfants. Comment se comportent-ils avec eux ? Ils le racontent dans l'enquête du « Monde de l'éducation ». Le métier d'assistante sociale. Les guides pour le français au bac. Huit jours dans une école primaire. Également au sommaire : La croisée de S.O.S. Enfants. Que faire avec un D.U.T. d'animateur socio-culturel ? Comment faire une demande de bourse d'enseignement supérieur. Les échanges internationaux de classes. Du bon usage des stages étudiants en entreprise. La formation continue dans le bâtiment. Le numéro 6 F - Abonnement (11 numéros) : 60 F 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Une morale typiquement anglo-saxonne

Pour peu que cette oscillation psychique échappe au contrôle conscient, c'est alors un état psychotique qui s'installe : l'artiste est submergé par le processus primaire, et ses productions ne sont plus que des tentatives désespérées et inintelligibles de restituer un contact avec le réel et avec autrui. Ainsi, Kris fait ressortir la cassure qui intervient dans la production du sculpteur allemand Messerschmidt (dix-huitième siècle) ou du peintre suédois Ernst Josephson (vingt-huitième siècle), cassure qui coïncide avec le déclenchement de troubles mentaux chez ces artistes. Mais tandis que les œuvres de la période pré-psychotique nous paraissent très conventionnelles, celles que Kris analyse en termes de déficit comme les symptômes d'un détachement autiste de la réalité sont indéniablement beaucoup plus inventives. En envisageant ainsi dans une perspective pathologique les produits d'une déviance créatrice qui met justement en cause la frontière entre la raison et le délirant, ne se condamne-t-il pas à la méconnaissance du fait artistique proprement dit ? Finalement, le problème ne se pose pas dans les termes objectifs de la science, mais il engage une conception générale de la créativité humaine : demande-t-on à l'art d'étendre le champ de la conscience ou de la mettre en crise ? Autrement dit, attend-on de l'artiste qu'il se serve de ses œuvres pour guérir la folie qui est en lui ou pour l'encourager ? L'option de Kris est claire : l'art doit constituer une forme d'hygiène mentale ou d'autocure, sous peine d'entraîner son auteur dans la psychose. Cette morale typiquement anglo-saxonne du self-control et de l'intégration sociale est évidemment très éloignée du déterminisme et du pessimisme freudiens ; et, surtout, elle reconstruit la distinction entre normalité et anormalité mentales, ségrégation qui fut une des cibles principales de la critique freudienne. Il reste que Kris excelle à soulever toutes sortes de questions qui étaient encore informelles, et qui sont certainement appelées à orienter les recherches dans le domaine si peu défriché de la psychanalyse de l'art et des artistes. MICHEL THEVOZ. * PSYCHANALYSE DE L'ART, de Ernst Kris, traduit de l'américain, P.U.F., 422 p., 110 F.

PARIS-3 LIBRAIRIE-PAPETERIE JOURNAUX - CADEAUX C.A. en constante progression AFFAIRE À SAISIR avec 400.000 F (Ag. s'habitués) Tél. après 17 h 30 et samedi sur le 633 74-33

DEUX Histoire Royce : le point de vue Les deux bourreaux Sally démaquillé

Fernand CATHALA Professeur à l'Institut de Criminologie de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse PRATIQUES ET RÉACTIONS POLICIÈRES 228 pages 25 francs - France ; 45 francs. ÉDITIONS DE LA MAISON DE LA PENSÉE 10, rue de Valenciennes - 75013 Paris - Tél. 33 33 40 40

سكنا من الامم

histoire

DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE LE PASSÉ

Toynbee : le point de vue de Sirius Le Roy Ladurie : au ras des pâquerettes

Les civilisations sont mortelles, quand elles le veulent bien.

POUR l'Anglais Arnold Toynbee comme pour l'Allemand Oswald Spengler, l'unité de base intelligible quant à l'histoire n'est pas le devenir global et linéaire de l'humanité, cher à Karl Marx (dix-neuvième siècle), ou à saint Irénée de Lyon (deuxième siècle de notre ère) ; cette unité ne réside pas non plus dans l'entité-nation. Elle doit être cherchée, au-delà des nations, dans chaque civilisation particulière ; hellénique, ou chrétienne-occidentale, ou chinoise... Au berceau de la plupart des grandes civilisations se place l'étrange théorie « toynbienne » du défi (« challenge »). Si l'Égypte et la Grèce, avant notre ère, ont « réussi », c'est parce qu'elles affrontaient les terres marécageuses et malsaines de la vallée du Nil, ou les rochers de l'Attique. Parés, et non pas bien parés. De même, les survivants de l'abominable défi « Aushwitz » ont voulu promouvoir Israël de toutes leurs forces. Cette théorie du « challenge » est-elle toujours vraie ? Paris et Londres, villes civilisatrices par excellence, sont situées parmi les limons agricoles les plus fertiles d'Europe. Toynbee aurait-il tantôt raison, tantôt tort ? On mettra tout le monde d'accord en rappelant que les historiens ne sont jamais à court d'explications, même contradictoires entre elles. Toynbee reconnaît du reste que le défi que propose une nature trop ingrate est tel qu'il fléchit par faire avorter toute créativité, malgré les brillantes performances initiales des indigènes : cet « avortement » caractéristique, par exemple, les Aztèques.

l'immobilisme relatif des sociétés agraires au jaillissement plein d'initiatives des groupes urbains. Ici le professeur anglais rencontre inévitablement le concept de croissance, qui se vient cher aux théoriciens de notre époque. Mais il n'envisage pas celle-ci comme s'incarnant dans les progrès matériels du produit brut ni du bien-être individuel. Il la situe plutôt dans l'histoire économique d'élites inventives et créatrices ; les masses les suivent à la traîne et tant bien que mal ; jusqu'au jour où celles-ci refusent de marcher parce que celles-là cessent d'inventer.

Les deux bourreaux

Après l'essor, la décadence. Elle est fascinante, avec ses odeurs de décomposition. Notre auteur a connu la chute de l'empire britannique. Il a vu pousser les ronces parmi les ruines, dans les forêts anglaises du Palatinat. Crève en la matière, il est net : une civilisation décline non pas parce que c'est fatal ni parce que la vieillesse biologique suit nécessairement la jeunesse d'une grande culture (ce serait la théorie spengérienne). En fait, c'est une question de responsabilité morale : une civilisation décline parce qu'elle ne veut bien, parce qu'elle s'est endormie sur ses lauriers. Athènes et Venise ont trop louché sur leur admirable passé, nostalgiquement. Constantinople, au quinzième siècle, à la veille des Turcs, avait les yeux rivés sur la gloire périmée de feu son empire ; la France, en 1940, préparait la guerre comme en 1914. Deux bourreaux se chargent d'exécuter la sentence de mort : ce sont les prolétaires intérieurs et extérieurs (à Toynbee, parti de conceptions ultra-moralistes, rencontre momentanément l'analyse marxiste que d'habitude il n'aime guère). Le prolétariat intérieur tue la civilisation par ses révoltes ; il est capable pourtant

d'assumer de hautes valeurs spirituelles et par exemple chrétiennes. Quant au prolétariat extérieur, il se compose de barbares, Germains, Mongols, etc., qui se présentent sur les frontières de l'empire ; il assènera le coup de grâce ; en attendant la prochaine civilisation, encore à venir, il préparera l'inter-règne, symbolisé par les temps héroïques des Hittites ou des Chinois de bronze ; par le brillant Achille ou par le preux Roland, ces deux barbares.

L'Etat ou empire universel à la veille de la barbarie met le point final à telle ou telle grande civilisation. Vis-à-vis de lui, Toynbee professe des sentiments mêlés : il admire l'unité de langue, de circulation, d'administration, qui caractérise les empires romains, chinois, etc. Mais il reste sceptique (à tort ?) sur la créativité de ces grandes unités qu'il considère, au mieux, comme semi-mortes. A l'en croire, l'empire égyptien d'avant notre ère, dans les vingt-cinq mille ans de son existence, n'est qu'un long coma ! On se dit par moments que l'Occident pourrait à son tour s'écrouler sous le poids d'une « agression » aussi prolongée ! Ce ne serait déjà pas si désastreux, ça donnerait le temps de voir, de se retourner.

Une aversion pour la Renaissance

Plus qu'aux empires, la tendresse de Toynbee va aux religions universelles : christianisme, bouddhisme. Elles préféraient sur les structures impériales, elles accouchent de civilisations nouvelles, mais elles ne sont pas que ce sont les « révélateurs » à un moment donné, à un lieu donné, éventuellement à Dieu. Le livre de Toynbee est un long cri pour les grandes Eglises. Elles ont peu à peu éviné du cœur de l'historien devenu vieux son ancienne passion pour les cultures.

L'auteur britannique n'admirait guère, sinon conjoncturellement, les vertus régénératrices de la barbarie avec ou sans visage humain. Il éprouve en Dieu, même et surtout si Dieu n'existe pas, auquel cas on se devrait de lui rendre un culte. Il ne peut s'empêcher de se confondre en larmes devant la jonction de grandes civilisations quand elles s'abandonnent mutuellement pour se saborder ou pour s'interféconder, comme des galaxies qui s'interpénètrent. Enthousiaste pour la confrontation entre cultures vivantes, notre auteur, en revanche, n'exalte pas les contacts avec telle civilisation morte : il a de l'aversion, injuste, pour la Renaissance italienne ; il la voit comme une récupération ratée de l'Antiquité gréco-romaine. Il soutient de tous ses vœux les pluralismes culturels quand ils sont simultanés : le cas de la grande Syrie ci-devant séleucide, un contact de l'hellénisme et de l'oriental, l'enthousiasme ; elle engendra ou encouragea successivement trois ou quatre grandes religions, dont le christianisme et l'islam.

Il est de bon ton de critiquer, voire de moquer, les intuitions et les erreurs de Toynbee, semées comme des perles dans une œuvre de formidable amplitude, qui meubla toute une vie de chercheur et d'enseignant. Cet ouvrage n'est que le résumé de douze volumes antérieurs ! Il ne se lit pas comme un roman. Il ignore étrangement l'histoire de la vie économique et matérielle. Et pourtant Toynbee est le premier (avec le discutabile Spengler) qui ait rédigé une « histoire naturelle » des civilisations conçues comme objets identifiables isolés, comparables entre eux d'autres et sont atteints depuis : en France, Brandel et Chauvin.

Les civilisations sont comme les familles de l'archaïque. Elles naissent, elles s'épanouissent, elles s'éteignent. Il indique la ligne de fuite du projet humain : toujours plus de technologie, de démographie, d'égalitarisme, sinon d'égalité réelle. Toynbee, malgré ses carences, garde le mérite d'avoir rendu possible la dégustation globale de ce comestible écailleux qu'est l'humanité tout entière.

E. LE ROY LADURIE.

* L'HISTOIRE, de Arnold Toynbee, 22, Kiewitz, 712 p., 21 cartes, 99 F.

La vie des hommes.

POUR Le Roy Ladurie, l'homme est à la fois primordial et secondaire. Primordial parce qu'il le décrit minutieusement, amoureusement : morphologie, éducation, activité professionnelle, vie familiale, sexualité, fantasmes, ambitions. Secondaire parce que cet homme rural qui occupe majoritairement la France, du quatorzième au dix-neuvième siècle, n'est qu'un petit acteur dans un jeu qui le dépasse, dans un écosystème, ensemble naturel et démographique contre lequel il ne peut rien. Il est prisonnier d'équilibres matériels implacables, d'un rapport contraignant entre produit du sol et population.

De 1300 à 1720, environ, le nombre des habitants du royaume de France oscille entre deux et vingt millions. Le chiffre supérieur représente une limite au-delà de laquelle il revient à la mort, plus qu'à tout autre facteur, d'équilibrer les comptes de la nation. L'établissement d'une égalité entre production nationale brute de céréales et somme des revenus par tête. Cet équilibre naturel, biologique, définit jusqu'à la constitution physique des hommes. Dans la moitié sous-développée de la France, au sud-ouest d'une ligne Saint-Malo-Genève, sont groupés vers 1820, sans égards pour leurs origines ethniques et leurs patrimoines génétiques, les hommes pestiférés du Finistère, du Morbihan, du Limousin, 25 % des individus mûrs. A cette époque, mesurent moins de 1,57 m. Goitres et pertes de dents sont néanmoins fréquents en Normandie et en Alsace, régions pourtant développées, à cause d'écarts écologiques, qualité de l'eau notamment.

Dans le modèle « Le Roy Ladurie » l'homme se débat dans une prison avec son frère le rat, ses invités le poux et la puce, et parfois, souvent, avec son agresseur le bacille pesteux, qui transforme fréquemment l'Europe en camp d'extermination. En 1348, pour cette raison, le continent perd de 30 à 50 % de sa population. Dans ce contexte, la lutte des espèces, l'homme en intérêt sur la lutte des classes.

L'homme le-roy-ladurien est plus prisonnier de son environnement que l'homme des marxistes : l'écosystème démographique et biologique auquel il est intégré est beaucoup plus contra-

ignant que l'appartenance définie par Marx. Quand les possibilités alimentaires sont limitées, les tentatives humaines de changement, d'innovation sont tragiquement dérisoires. L'Etat absolutiste répand par ses efforts militaires grossesses la peste et la dysenterie. La fiscalité qui agresse les campagnes pour nourrir la guerre mène au soulèvement paysan. Et à d'autres massacres la peste et la dysenterie. La fiscalité qui agresse les campagnes pour nourrir la guerre mène au soulèvement paysan. Et à d'autres massacres la peste et la dysenterie. La fiscalité qui agresse les campagnes pour nourrir la guerre mène au soulèvement paysan. Et à d'autres massacres la peste et la dysenterie.

Le Roy Ladurie ne nie pas l'importance de l'activité intellectuelle des élites, l'existence en ces siècles stériles de Pascal et de Newton. Il constate simplement qu'en 1300 et 1720 les idées agissantes qui peuplent les villes de France n'arrivent pas encore à entraîner le monde rural — 85 % de la population du pays — dans la vraie croissance. Pendant quatre siècles, l'histoire est, selon son

Il redécouvre et vérifie le modèle explicatif des économistes classiques britanniques, Malthus et Ricardo, qu'il préfère visiblement à Marx. Contrairement à Althusser, il ne cherche pas l'ombre de Marx dans les silences de Ricardo. L'adéquation du schéma ricardo-malthu-



Portrait de Le Roy Ladurie

rien à la France terrible du bas Moyen Âge et de l'Ancien Régime lui suffit.

Curieusement, l'économie politique ricardienne et malthusienne redevient aujourd'hui utile, comme le note Le Roy Ladurie dans un article terminal sur le concept de crise. La rareté de matières premières qui empêche l'Occident depuis 1974 reproduit, par certains côtés, l'avarice du sol dans l'Europe ancienne.

Après trente ans de croissance joyeuse, l'histoire redevient-elle immobile ?

EMMANUEL TODD. * LE TERRITOIRE DE L'HISTOIRE, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Gallimard, 449 p., 75 F.

Sully démaquillé

(Suite de la page 13.)

On sait à peu près cela ; on sait aussi que notre place des Vosges et la place Dauphine sont nées de la volonté de Sully ; à la rigueur, on n'ignore pas qu'il entreprit le canal de Briare. Mais l'aménagement du territoire en voies de communications terrestres et fluviales, mais la construction de nombreux ponts, mais les conceptions audacieuses en matière d'urbanisme un peu partout, et les aménagements des châteaux royaux, Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau, etc., mais les citadelles et les fortifications construites (Amiens, la chaise d'Yvetot, le fort de Boue et autres), mais la réforme de l'artillerie accomplie par ce militaire dans l'âme — car il était cela d'abord, un chef de guerre — et l'amorce de la renaissance d'une flotte française, on les avait oubliés, à moins qu'on ait jusqu'à présent, négligé de nous les montrer dans leur ensemble. Comme si ce n'était pas assez, en fait d'injustice, que les activités diplomatiques de Sully, si efficaces, aient été éclipsées par celles de son collègue Villeroi ! Ce travail de résurrection s'appuie sur des sources neuves : archives conservées par Sully, qui, vendues en Amérique en 1940,

ont été rachetées par l'Etat en 1954 ; minutes notariales, qui témoignent des actes publics et privés du surintendant ; enfin, quatre cents lettres environ — une mine, par rapport à l'immense correspondance disparue — on ne sait comment. Reste l'homme privé. Là encore, surprise : Le huguenot puritain de nos livres de classe, ce n'était pas tout à fait cela. Huguenot, certes, Sully le fut et le resta, mais en si bons termes avec les catholiques que ses collègues n'ont pas le souvenir en suspicion. Quant au puritanisme... De ses deux mariages, le second scella, à coup sûr, une grande passion. Ajouter à cela le goût du faste. Ne pas oublier les joyeuses soirées de l'arsenal, où notre homme dansait durant des heures sans se lasser. Quel encore ? Un roman scabreux, mais on l'a dit : il a écrit Sully Bernard Barthe, aboussant à des passages fort lestes et suggestifs. On le voit : « labourage et pâturage » ne mobilisaient pas tout entier le compagnon d'Henri IV.

G. G.-A.

* SULLY, de Bernard Barthe, 239 p., 49 F. Collection « L'aveugle aux yeux », Albin Michel.

Fernand CATHALA

Professeur à l'Institut de Criminologie de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse

PRATIQUES ET RÉACTIONS POLICIÈRES

Un livre courageux et nuancé sur un sujet explosif. L'énumération des chapitres suffit à donner une idée très complète du contenu et du vif intérêt de cet ouvrage.

L'exploitation des dénonciations anonymes - Le recours à l'inducteur - A l'écoute des confidences et des rumeurs - Russes et pilotes - Contraintes et pressions - La provocation aux déviances - La provocation aux délits - Les violences sur la voie publique - Les services en vue de l'aveu.

268 pages, 39 francs - Franco : 44 francs.

En librairie et aux ÉDITIONS DU CHAMP-DE-MARS 6736 SAVERDUN 67100 SAVERDUN

Chaque banque ou postal à l'ordre de Fernand CATHALA C.C.P. 3.992.87 Toulouse.

A PARAÎTRE en avril 1978 L'album SOLÉY LÉVÉ ou l'enfance antillaise se lève ÉDITIONS CARIBÉENNES (GUYANNE) 6, rue des Fossés-Saint-Marcel 75005 PARIS - Tél. : 533-06-59

UN LIVRE EXPLOSIF SUR LA SANTÉ Mes pouvoirs sont en vous Michel CARAYON, gastro-entérologue, dit « le chirurgien aux mains nues » 39 F ÉDIT. COURRIER DU LIVRE, 21, rue de Selva, Paris (9^e) 633-18-81

andré stoll ASTÉRIX l'épopée burlesque de la France Editions Complexe

SALON DES ANTIQUAIRES de Rouen et de H^e-Normandie. A.A.B.H.N. HALL AUX TOILES-ROUEN 22 Avril au 1^{er} Mai inclus Tous les jours de 10 à 23 heures & FOIRE A LA FERRAILLE Place du Gallierbois

une nouvelle collection pour la bataille des idées La bourgeoisie a réussi à imposer au monde la livrée de la laideur et de la médiocrité. Mais il y a pire : après les derniers bourgeois, viendront les petits-bourgeois. Un pamphlet vigoureux, d'une lucidité impitoyable et d'une grande allégresse intellectuelle. collection « CARTOUCHE » déjà paru Jean Cau : DISCOURS DE LA DECADENCE Denis Buican : L'ÉTERNEL RETOUR DE LYSSENKO Editions Grapic Diffusion Hachette 234 pages 35 francs

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Les Seventies.

Le cinéma est américain. C'est lui qui a pris en charge l'épopée de la nation, lui a donné ses héros et ses héros...

Maria-Claire Pasquier présente d'abord ceux qui ont entraîné le mouvement et influencé la vie des troupes européennes et leurs techniques...

Cette partie est la plus importante du livre, qui marque que le charnière avec les années 70, la fin de la guerre, le développement d'une recherche qui tend à montrer l'inséparable, emprunte à la peinture, à la danse et renie le verbe...

Les Presses universitaires de France, 261 pages, 54 F.

Les contes du Magic.

La Maison de la culture de La Rochelle accueille les 25 et 26 avril des Mille et Une Nuits ou Magic Circus, qui est la tradition, puisque, depuis...

Après une version allemande et une néerlandaise, le Magic Circus est revenu sur le sol de la France et y aime ses justes succès populaires et musicaux...

Brecht, deuxième génération.

Le Centre dramatique de Grenoble présente à la Maison de la culture Maitre Puntila et son valet Matti, de Brecht, dans une mise en scène de Georges Lavaudant, qui vise à déterminer comment la fascination de Puntila sur Matti s'exerce malgré tout...

Les communications débattues sont publiées dans le n° 7 de la revue (116 p., 37 F.).

THE SWISS MUSIC LIBRARY en collaboration avec le Service culturel de l'ambassade de Suisse et GERM... ANDRÉ NICOLET (flûte) - JURG WYTENBACH (piano)

Théâtre

«Fragments d'un discours amoureux» au Théâtre Marie-Stuart

Depuis bientôt deux ans (il avait commencé en juillet 1976 à Avignon) Pierre Leenhardt, ancien trésorier des «Miralles», se baigne dans la France et dans les cactus francophones, un serpent python dans le panier...

nombre de prélèvements et qu'il soumet chacun d'eux (téléphone, chaise, bracelet-montre, paquet-cadeau, etc.) à une analyse. Une analyse scientifique, telle qu'en pratiquent les laboratoires médicaux dans des tubes à essai...

* Théâtre Marie-Stuart, 21 h. 30.

Musique

Le Groupe vocal de France ouvre le printemps

A l'orée du printemps musical de Paris, qui présente pendant dix jours, à l'initiative d'Antoine Golse, un programme intéressant et bigarré, autant par son contenu que par l'âge...

En contraste, la fresque déchirante, le mur obscuro et terrible, les couleurs virantes des Nuits de Xenakis, semblent s'émousser dans de trop fréquentes exécutions...

JACQUES LONCHAMPT.

DANS LES ORS DU PIGALL'S

Ingrid Caven chante

Elle est Allemande, elle est belle, et certains voudraient la prendre pour Marlene Dietrich. Elle n'est pas chanteuse non plus, mais elle chante, la voix comme un instrument...

contrariée par le geste excessif, par la voix aux limites de la rupture, d'un certain cabaret berlinois qui claque au visage et laisse désorienté, être permis de d'écouter seule; un violon, un saxophone, une basse et un piano l'accompagnent, sans gêner l'excès. Le piano souffrait, être permis de d'écouter seule; un violon, un saxophone, une basse et un piano l'accompagnent, sans gêner l'excès...

* Le Pigall's, 77, rue Pigalle, 21 h.

Expositions

Les oiseaux de Claude Aveline

Lassés de longs voyages d'un continent à l'autre, les oiseaux multiformes imaginés, à la recherche de Claude Aveline, par cent huit artistes émus par les maîtres ou les plus célèbres, ont réintégré leur nid: le Musée national d'art moderne.

toute logique, e rappréenti, à partir de son écran d'épingles, l'Oiseau qui n'arrive pas-encore sous la forme d'un œil. Robert Couturier e eu le même idée. Seulement son œil est couvé de mains d'homme.

* Voir « Les films nouveaux ».

Notes

Théâtre

«Y a des jours comme ça...»

Deux comédiens, Georges Belier et Philippe Ouzou, et un auteur, Serge Gance, ont inventé un jour le jour, un petit bonheur, une comédie de brio et de broc, sans pesanteur.

Cette fantaisie pas méchante à pour anteur des garçons qui vont beaucoup au cinéma. Le décor et les gags visuels dérivent de Jerry Lewis et du Tati de « Playtime ».

* Théâtre Fontaine, 21 h.

«Dom Juan» à l'Œuvre

Jean-Pierre Bouvier est un romantique fougueux. Il a obtenu un succès en 1975-1976 avec « L'Amazillo », en 1976-1977 avec « Les Bicyclettes », dans le chapitre des Tulleries où Yves Monrousi organisait la fête.

DOLETTE GODARD

Variétés

Cetano Veloso et Gal Costa

Originaires d'une petite ville de Bahia qui porte le nom de Saint-Amaro-de-la-Parfitection, marqué par la misère du Nord-Est brésilien, Cetano Veloso a adopté le regard d'un chroniqueur et dit ce qu'il voyait, ce qu'il vivait, exprimé un sentiment, une émotion vécue avec un humour et une ironie qui lui ont permis de décrire les années soixante-dix, un mauvais tour, puisqu'il a vécu quelque temps en exil à Londres.

CLAUDE FLAUTIER

« La Jument-vapeur »

« Bien sûr, l'échec du loyer correspond à la violence phisico-culturelle de la société. Mais elle aussi, elle a l'agression du lou en volume, de l'obsédé au cinéma. On y croit pas, car ces scènes-là brisent des instants de paix complètement artificielle. L'artifice est merveilleux dans un film comique qui fait exploser le détail vrai en prenant des couleurs outrées. Dans le Jument-vapeur, les couleurs sont vives, mais elles ne révèlent rien.

Il s'agit d'un premier film, et il ne manque pas de rythme ni d'entrain. On peut l'aimer beaucoup, car c'est une brillante comédie de boutonniers à la mode. L'échec provient de ce que, comme au boulevard, l'auteur s'est travaillé sur des clichés.

1ère EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHINE ET D'EXTRÊME-ORIENT avec la participation de COLLECTIONS PRIVÉES EUROPÉENNES IVOIRE - PIERRE DURE

CLAIRE DEVARRIEUX.

LE MONDE avec chaque jour à la disposition de tous les lecteurs d'annonces imprimées. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

LOTO vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

Publicité for Lotofácil, Loto, and other games. Includes text like 'Pour tous renseignements - LE MONDE INFORMATIONS - 704.70.20 (sigas pr...)' and 'HAUTESEVILLE - LAUILLET BASTILLE'.

SPECTACLES

Notes

Théâtre
Y a des jours comme ça...
Notes on various theatrical performances.

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Les Femmes savantes.

LE MONDE (INFORMATIONS SPECTACLES)
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 20 avril

Les concerts
Lucernaise, 19 h. : R. Behrman et A. Bat-Shalom.
Centre culturel canadien, 18 h. 30 : Trio One Third North.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
La cinématèque
Challiot, 15 h. : Le Chartrouze de Parme.

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPREUR, film français de Joyce Brunet.
LE BARON DE MONTMORIN, film français de Jean-Claude Roy.

QUI A TOUJOURS LE CHAT ? (Il. v.o.)
RAISON D'ÊTRE (Can.) : Le Selma.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Le Selma.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Le Selma.

Les grandes reprises

APPREUX, SALES ET MERCHANTS (U.S.) : Le Selma.
ALPHAVILLE (Fr.) : Le Selma.

CENTRES CULTURELS
ETRANGERS
CENTRE CULTURE ALLEMAND

THÉÂTRE POUR ENFANTS
Lundi 24 avril, 18 h.
FANTASQUES ET FANTOCHEES

THÉÂTRE D'ORSAY
en alternance
HAROLD ET MAUDE

THÉÂTRE OBLIQUE
jusqu'au 30 avril
LA TURISTA

Mamma Roma de PASOLINI
ANNA MAGNANI

Avant-Scène
textes intégraux - photos
théâtre

THÉÂTRE D'ORSAY
en alternance
HAROLD ET MAUDE

THÉÂTRE OBLIQUE
jusqu'au 30 avril
LA TURISTA

pour la première fois à Paris
Ingrid Caben chante...
conception scénique et musicale DANIEL SCHMID

...Pris dans l'enfer, chaque mouvement, l'enfonçait davantage.
LE BAL DES VAURIENS
THE KILLING OF A CHINESE BOY

dernière semaine
du 24 au 29/4
bernard haller
PALAIS DES ARTS

HAUTEFEUILLE - 14-JUILLET BASTILLE
Violanta
un film de Daniel SCHMID

RADIO-TÉLÉVISION

vu Claudine, cette coquine
Claudine malade d'être arrivée à la Capitale...

D'une chaîne à l'autre
LE MIP-TV S'OUVRE A CANNES
Le Marché International des programmes de télévision (MIP-TV)...

JEUDI 20 AVRIL

CHAINE I : TF 1
18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame; 19 h. 10, Une minute pour les femmes...

JEUDI 20 AVRIL

22 h. 7, Légendes de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot; 22 h. 40, Journal...

VENREDI 21 AVRIL

CHAINE I : TF 1
12 h. 15, Jeu : Réponse à tout; 12 h. 35, Midi prenante; 13 h. 35, Émissions régionales...

VENREDI 21 AVRIL

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Émissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre...

SPORTS

AUTOMOBILISME
Porsche prépare tranquillement les Vingt-Quatre Heures du Mans

Le Castellet. - Après Renault, qui a procédé à de longs essais au Castellet pour préparer les Vingt-Quatre Heures du Mans, Porsche est à son tour à pied-d'œuvre dans le Var...

FOOTBALL
LA FINALE DE LA COUPE DE L'U.E.F.A.

Deux députés réclament des moyens exceptionnels pour Bastia
Deux députés R.P.R. de la Corse, MM. Pierre Fassin et Pierre-Paul Giacani, ont demandé au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs de prendre des mesures en faveur du Sporting Club de Bastia...

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Preiseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Téléc 270906

LOTTO
ca peut rapporter gros
PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75007)
Exposition mercredi 26 de 21 h à 23 h et jeudi 27 de 11 h à 17 h

LE MONDE
meil chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.

TRIBUNES ET DÉBATS
La Tribune libre est ouverte au R.P.R. avec la participation de M. Charles Pasqua (R.P.R.), sur FR 3 à 19 h 40.
VENREDI 21 AVRIL
M. Albin Chalandon, ancien ministre, parle des relations avec l'Algérie, sur R.M.C. à 8 h 30.
M. Raymond Marcellin, ancien ministre, sénateur (R.I.) du Morbihan, est l'invité de l'émission « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

FOOTBALL
LA FINALE DE LA COUPE DE L'U.E.F.A.
Deux députés réclament des moyens exceptionnels pour Bastia

LOTTO
ca peut rapporter gros
PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75007)
Exposition mercredi 26 de 21 h à 23 h et jeudi 27 de 11 h à 17 h

BUF
18 à 24 rue L...
DU STUDIO
74, rue Sou...
Bureau de...

Handwritten text in a box: صكنا من الامم

IL Y A LIEU DE TENIR COMPTE DU FACTEUR HUMAIN

Le maire d'Orange décide de surseoir aux expulsions et aux saisies pendant un an

M. Louis Giorgi (P.C.), maire d'Orange (Vaucluse), a décidé de surseoir dans sa commune à toutes les mesures de saisie immobilière ou d'expulsion pendant un an. Dans un arrêté municipal rendu public mardi 18 avril, le maire d'Orange considère que « par suite des conditions économiques actuellement difficiles, les

personnes âgées, nécessiteuses, de condition modeste, ne en chômage, frappées d'une mesure de saisie d'expulsion domiciliaire voient leur situation d'avenir particulièrement critique ». « Il y a donc lieu, conclut M. Giorgi, de tenir compte impérativement du facteur humain des personnes en cause. »

Un devoir de communiste et de premier élu

Orange. — A 200 mètres des arènes romaines, le vieil hôtel de ville qui borde un quartier piétonnier encombré de terrasses de café se veut désormais une maison du peuple. Chacun doit pouvoir s'y sentir en famille, presque chez soi, et pousser, de confiance, les portes de verre du pouvoir local, depuis qu'une liste d'union de la gauche (seize P.C., dix P.S., un M.R.G.) a remporté les élections municipales de 1977. Aide et assistance doivent être ici naturelles : l'administration est un service unique des administrés, et, en premier lieu, des plus déshérités, des plus malchanceux, hôtes d'honneur permanents du grand bureau crème et tabac du maire. « L'autre jour encore, dit M. Louis Giorgi, fut donné 200 francs à une pauvre femme pour lui permettre de nourrir ses enfants. » Nouvelle vision d'Orange et des Orangeois. Après « la politique de prestige » menée par ses pré-

De notre envoyé spécial

décesseurs de la majorité, l'équipe municipale veut « s'attaquer en priorité » à réduire la misère sociale, lutter contre le chômage avec les moyens propres à une collectivité locale. Pour le seul mois de mars, on a relevé mille demandes d'emplois insatisfaites pour vingt-six mille habitants. Et, somme toute, en proclamant sa solidarité au moyen d'un arrêté, en se rangeant aux côtés des expulsables, monsieur le maire ne fait que son devoir de communiste et de premier élu. Cependant, la méthode utilisée est peut-être contestable, et en tout cas déjà contestée. Deux jours à peine après que M. Giorgi ait rendu sa décision publique, deux arguments ont été avancés, qui visent à rendre caduque l'acte de loi et à réduire à néant la générosité de l'initiative. D'abord, l'arrêté municipal pourrait bien se révéler illégal. Le raisonnement d'une grande simplicité est soulevé, depuis Avignon, par la préfecture de Vaucluse : un avis d'expulsion est un jugement rendu par un tribunal, qui nécessite, après l'accord du préfet, l'intervention des « expulsés », un huissier et la police. Un maire de commune peut-il, en cette matière, avoir voix au chapitre et annuler tout un arsenal juridique par une simple décision ? M. Giorgi sait déjà, pour en avoir été averti, que son arrêté pourrait ne pas résister à l'avis du Conseil d'Etat.

De notre envoyé spécial telle mesure soit prise, « il faut qu'un loyer soit resté impayé pendant au moins un an ». Les cas d'expulsion seraient d'ailleurs très rares : une dizaine par an pour le Vaucluse. On riposte surtout à M. Louis Giorgi d'exploiter par démagogie l'affaire de la résidence de l'Agnyas à Orange. Cinquante locataires — sur deux cents résidents — ont récemment été expulsés de leur logement par la commune de l'Agnyas. Entrés en 1975 dans cette cité du nord de la ville, qui semble inachevée et mal entretenue, les premières familles se sont vu réclamer les charges de 1974, alors que les locaux étaient vides. Actuellement, encore, les locataires affirment payer des charges équivalant à 45 % de leur loyer. Tous ne seraient pas expulsés en cas d'ultime conflit. Certains peuvent payer d'un jour à l'autre. On reconnaît également, dans l'entourage du maire d'Orange, que « certains cas sont indéfendables ».

Pourquoi alors M. Louis Giorgi a-t-il signé un arrêté qui risque de n'avoir jamais aucun effet ? « Je ne pense pas être allé trop loin, dit-il. Cette mesure peut simplement permettre d'éviter les incidents. Je ne fais que demander qu'on s'occupe des expulsions et des saisies des gens qui le méritent vraiment. M. Dassault est bien une personne âgée, mais s'il habitait Orange, il n'aurait pas droit à cette protection municipale. »

Ce Corse de soixante-tinq ans, qui, dans son bureau, travaille sous le buste de Napoléon, ne dit certainement pas tout. Très populaire à Orange, ce communiste qu'on dit d'un fort tempérament radical, ne se départit jamais de son sourire. Sans doute d'ignorait-il pas que l'arrêté est illégal. Mais il espère ainsi faire évoluer le conflit de la résidence de l'Agnyas et contraindre la préfecture de Vaucluse à désigner une commission d'enquête. Dans ce cas, les menaces d'expulsion qu'on a déjà reçu certains locataires deviendraient sans effet. C'est le but recherché par M. Giorgi, même au prix d'un usage de faux.

PHILIPPE ROGGIO.

MÉDECINE

L'amélioration du remboursement des soins dentaires

Les droits des assurés sociaux sont renforcés

La signature récente d'une convention entre les chirurgiens dentistes et la Sécurité sociale, et la révision au début de l'année de la nomenclature ont rendu encore plus obscur, dans l'esprit des assurés sociaux, le mode de remboursement des soins dentaires, qui apparaît souvent livré à l'arbitraire. En fait, les droits des assurés sociaux existent dans ce domaine : ils ont même été renforcés par les mesures récentes. Le montant du remboursement varie en fait selon deux paramètres : la qualité du praticien et la nature des prestations.

La qualité du praticien. Il faut distinguer les dentistes non conventionnés des dentistes conventionnés. Les premiers, qui sont très minoritaires sauf à Paris et dans la région parisienne, ne sont soumis à aucune règle en ce qui concerne la fixation des tarifs ; les assurés ne sont remboursés que sur la base d'un tarif d'autorité, forfaitaire, très bas et indépendant des sommes payées.

La nature des soins. Le remboursement effectif diffère sensiblement chez le dentiste

conventionné, selon le type de soins : en théorie, en effet, tous les soins sont remboursés à 75 %, par rapport aux tarifs approuvés par la convention. En fait, il y a pour certains soins, par tolérance, un droit à dépaiement pour tous les dentistes, qui en usent plus ou moins. Ainsi, il faut distinguer :

- 1) Les soins effectivement remboursés à 75 % :
- Les actes en D, c'est-à-dire les traitements des gencives ;
- les actes en K, de chirurgie ;
- tous les soins conservateurs (dont la carie ordinaire qui a vu au début de l'année une nette revalorisation de son tarif) ;
- deux types de prothèses : la dent à tige ou ne faisant pas intervenir de technique de coulée et la couronne dentaire ajustée ou coulée, entièrement métallique et en métal non précieux (ce qui exclut le remboursement de l'or ou de la céramique, qui peuvent constituer certaines couronnes).

Il s'agit, en fait, à l'exception des deux mentionnées ci-dessus, de l'ensemble des prothèses (bridge, dentier), pour lesquelles les dentistes bénéficient d'un droit à dépaiement permanent par rapport au tarif sur lequel

est calculé le remboursement : un remboursement qui n'est donc qu'en théorie de 75 % et en pratique plus proche de 30 à 40 %.

Dans les deux années à venir, les remboursements de l'ensemble des prothèses et des soins conservateurs qui n'ont pas été améliorés cette année devraient être revalorisés, et plus aucun droit à dépaiement ne devrait alors bénéficier, permettant à l'assuré social d'être remboursé au taux effectif de 75 %, quelle que soit la prestation.

Les patients bénéficient, enfin, depuis la signature de la dernière convention d'un certain nombre de droits importants :

- 1) Le praticien doit fournir, avant toute prestation, un devis écrit pour toutes les dépenses supérieures au tarif conventionnel ;
- 2) Le dentiste a l'obligation d'inscrire sur les feuilles de sécurité sociale le montant total des honoraires réellement perçus y compris les honoraires hors nomenclature).

POINT DE VUE

Tenir compte des techniques nouvelles

Le régime en vigueur avant la mise en application, au début de cette année, de la nouvelle convention nationale entre les Caisses de sécurité sociale et les chirurgiens-dentistes se caractérisait, du seul point de vue du malade par :

- La chirurgie et les soins dentaires qui sont dispensés au tarif conventionnel sont pris en charge par la Sécurité sociale pour 75 % des honoraires versés. Cependant ce tarif avait cumulé un important retard qui entraînait nécessairement certains problèmes soit à se détourner des soins, soit à interpréter la nomenclature pour demander, pour certains travaux, des suppléments non pris en charge par les Caisses d'assurances.

par JACQUES MONNOT (*)

L'orthopédie dento-faciale qui connaît une distorsion entre les coûts réels et les tarifs conventionnels, qui a conduit le plus grand nombre de praticiens à demander des honoraires supérieurs, ce qui entraîne pour le malade des dépenses supplémentaires et non « remboursées ».

Telle était la situation à la veille de cette nouvelle convention nationale. Quels changements, perceptibles par le malade, introduit cette dernière ?

- Les soins ont été revalorisés et sont désormais dispensés, ainsi que le chirurgie au tarif conventionnel, donc « remboursés » à 75 % des honoraires versés, qui sont obligatoirement inscrits en totalité sur le feuille de soins.
- L'orthopédie dento-faciale fera l'objet d'une révision de sa nomenclature courant 1978 et sera, dès lors, dispensée au tarif conventionnel, donc prise en charge à 100 % des honoraires versés, qui sont obligatoirement inscrits en totalité sur le feuille de traitement.
- Pour les prothèses, enfin : — Dès à présent, les couronnes entièrement métalliques, en métal non précieux, sont prises en charge à 75 % des honoraires versés. Toutes les autres couronnes, au tarif non plafonné par la convention, font l'objet d'une participation des caisses d'assurances augmentée de 100 %, sauf dans le cas des dents à tige (dents à pivot) pour lesquelles l'augmentation est de 40 %.

charge par la Sécurité sociale. Même s'il s'agit là d'un principe qui ne touche pas seulement le spécialiste dentaire, il n'est pas souhaitable de continuer à ignorer des mesures qui pourraient faire regresser la carie dentaire dans des proportions considérables.

Mais le tout n'est pas résolu, il faut convenir que cette convention nationale représente une étape importante. Comme nous l'avons vu plus haut, elle apportera en trois étapes (janvier 1978 - janvier 1979 - janvier 1980) une amélioration considérable du « remboursement » et de la qualité des soins, de l'orthopédie dento-faciale et de la prothèse conventionnelle. Cela représente une charge supplémentaire de plus de 1 milliard de nos francs actuels, qui couvriront, pour le plus part, des dépenses non pas nouvelles, mais jusque-là à la seule charge des malades.

Il s'agit là d'une étape décisive dans la voie contractuelle et libérale de distribution des soins dentaires. C'est ce qu'a voulu, avec tout ce que cela comporte de compromis, la Confédération nationale des syndicats dentaires qui regroupe plus de la moitié des praticiens en exercice.

Comme l'étape de 1960, il y aura pour certains praticiens à surmonter le réflexe conservateur et ses excès.

DES PRATICIENS PARISIENS FONT LA GRÈVE ADMINISTRATIVE

Le Syndicat des chirurgiens-dentistes de Paris, affilié à la Fédération des chirurgiens-dentistes de France (F.C.D.F.) qui affirme représenter mille des trois mille praticiens parisiens, vient de lancer une « grève administrative » pour protester contre la nouvelle convention. Ce syndicat reproche, notamment, aux nouveaux tarifs de prévoir le remboursement de soins correspondants à des techniques dépassées et de ne pas prendre en compte le travail réel des praticiens.

Les dentistes adhérents du syndicat ont fait imprimer des imitations de feuilles de sécurité sociale ne mentionnant pas le nom du praticien. La Caisse nationale d'assurance maladie a tenu à mettre en garde les assurés sociaux contre ces feuilles de soins, qui n'ouvrent, en aucun cas, droit à un remboursement ; il est certain que ce sont les malades qui risquent, en l'espèce, de subir les conséquences des désaccords entre certains dentistes et les caisses de Sécurité sociale.

RELIGION

A la Pentecôte

DES CHRÉTIENS TRADITIONALISTES ENVISAGENT D'OCCUPER UNE ÉGLISE DE LOURDES

Le mouvement traditionaliste Combat de la foi, animé par l'abbé Coche, se rendrait à Lourdes en pèlerinage à la Pentecôte. Devant le désaccord exprimé par le recteur des sanctuaires à Lourdes, l'abbé Coche aurait l'intention d'occuper une des églises de la cité mariale avec ses partisans. Le recteur, quant à lui, n'hésiterait pas à faire appel aux pouvoirs publics, si besoin en était.

Rappelons que, le mois dernier, l'abbé Coche a occupé la chapelle de Notre-Dame de la Salette à Lourdes, et que le mouvement Combat de la foi avait réussi à occuper Notre-Dame de France.

résidence **BUFFON**
18 à 24 rue Lecourbe Paris 15^e

DU STUDIO AU 4 PIÈCES
prix ferme et non révisable

Comegi
74, rue Saint-Lazare, 75009 Paris
Tél. : 280.34.40
Bureau de vente. Tél. 783.31.22

A 100 mètres de l'avenue de Breteuil, c'est le cœur de Paris. Des arbres des commerçants, un grand lycée, des écoles, une piscine. Tout le charme d'un quartier résidentiel, au carrefour des 6^e, 7^e et 15^e arrondissements.

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf Dimanche. le Samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

BON A DÉCOUPER

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Tél. : _____
Fonction : _____

SME

ingt-Quatre Heures du

Renault à 370

Paris

LANCE

LOT

ca peut

PRESSE

SCIENCES

CARNET

Renouveau au fac-similé

LE QUOTIDIEN « ROUGE » VA CHANGER DE FORMULE

Le quotidien Rouge, organe de la L.C.R., annonce un changement de formule à partir du 8 mai. Cette modification sera la conséquence directe d'une autre décision, pour raison d'économie: l'abandon du système de transmission à distance appelé fac-similé...

La société Hewlett-Packard présente cinq nouveaux modèles de calculatrices de poche

Cinq nouveaux modèles de calculatrices de poche vont être commercialisées par la société américaine Hewlett-Packard. Destinées aux étudiants, aux ingénieurs, aux spécialistes financiers...

Packard se retirait discrètement du marché des calculatrices. L'introduction de nouveaux modèles indique que ce retrait était provisoire: il tenait à une restructuration des moyens de la firme...

mémoires indépendantes au lieu d'une seule, et de quelques fonctionnalités supplémentaires. HP-33 et HP-23 sont des modèles à même vocation, mais plus puissants, le dernier étant programmable...

JUSTICE

Faits et jugements

Le rapt du baron Empain: une nouvelle arrestation. Des enquêteurs du groupe de répression du banditisme, opérant en collaboration avec la police judiciaire nicoise, ont arrêté, mercredi matin 19 avril, un des complices présumés des ravisseurs du baron Empain...

Trois mois de sursis pour M. Abdelkrim Ben Bella. La mesure d'expulsion qui devait trapper M. Abdelkrim Ben Bella au lendemain de son mariage avec une infirmière française...

Le coût du crime. Le service d'études pénales et criminologiques de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice...

ÉDUCATION

En attendant une « coordination nationale »

L'AGITATION REPREND DANS DES ÉCOLES NORMALES

Les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) sont en grève depuis le 18 avril. Le mouvement est suivi par environ deux tiers des deux cent trente élèves...

Un faux médecin, prétendant appartenir à l'hôpital Lariboisière, utilisait des feuilles de maladie dérobées dans cet établissement pour s'attirer la confiance de personnes âgées et, sous prétexte de traitement médical, leur extorquer de l'argent...

Le M.R.A.P., qui avait appelé les « ultras » à soutenir M. Ben Bella, a demandé dans un communiqué qu'une « régularisation définitive soit apportée à la situation de M. Ben Bella, afin qu'il puisse vivre normalement en France avec son épouse ».

Un médecin condamné pour avoir ôté d'une patiente le tribunal de grande instance de Béziers (Hérault) a condamné, mercredi 19 avril, pour « violences avec préméditation », M. Albert Albert, 47 ans, directeur d'un service de réanimation de l'hôpital de la ville, à trois ans d'emprisonnement...

IMPORTANT PRODUCTEUR ITALIEN DE CLIMATISEURS « WINDOW ET SPLIT » DÉJÀ TRÈS CONNU A L'ÉTRANGER, ENVISAGE RÉORGANISER RÉSEAU DE VENTE SUR MARCHÉ FRANÇAIS. DANS CE BUT, IL RECHERCHE DES SOCIÉTÉS AVEC EXPÉRIENCE DANS CE DOMAINE. PRÊTES A COMMENCER SÉRIEUSE COOPÉRATION.

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre. Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 25 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.

Naissances

M. Jean-Pierre LEBROU et Mme. née Martine Chamandrier, et Céline, ont la joie d'annoncer la naissance de Alice, le 1er avril 1978, 80, rue de Vaugrard, 75006 Paris.

Mariages

Alain HAMON, Chantal CORNETTE de SAINT-CYR. Les fiançailles ont eu lieu au mariage, célébré dans l'intimité, à Véz, le 10 avril 1978.

Décès

Mme Raymond BLANCHE, née Marguerite Deshayes de Merville. De la part de ses enfants: M. et Mme Michel Blanche, M. et Mme Louis Blanche, Docteur Dominique Blanche, Pratique Blanche.

États civils

Mme Claude HAZAN, M. et Mme Daniel Jan et leurs enfants, Mlle Anne HAZAN et M. Pierre COHEN-SOULASKA et leurs enfants. Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père...

États civils

Mme Rose CHARENOL, survenue le 14 avril 1978. Les obsèques ont eu lieu en famille le 19 avril 1978. Cet avis tient lieu de faire-part.

États civils

Mme Nadine SIMA, née Germain, docteur en médecine, venue du médecin Joseph Sima, survenue le 18 avril 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

États civils

Mme Jean-Pierre Chartier, son épouse, M. Thierry Chartier et son tlla. M. et Mme Didier Chartier et leurs enfants: M. Jean-Marie Chartier, Mlle Marie-Pierre Chartier, ses enfants et ses petits-enfants, M. et Mme Fernand Chartier, ses parents, M. et Mme William Secoit, ses enfants, ses frères, belle-sœur, neveu...

États civils

M. et Mme Georges DONAUD, née Jeanne Trélat, endormie dans la paix du Seigneur, le 14 avril 1978, à Lyon, à l'âge de 87 ans.

États civils

Mme Georges DONAUD, née Jeanne Trélat, endormie dans la paix du Seigneur, le 14 avril 1978, à Lyon, à l'âge de 87 ans.

États civils

M. et Mme Georges DONAUD, née Jeanne Trélat, endormie dans la paix du Seigneur, le 14 avril 1978, à Lyon, à l'âge de 87 ans.

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

NOMINATIONS DE RECTEURS

M. HENRI TOUCHARD A LILLE. M. HUGUES TAY A GRENOBLE. Le conseil des ministres du mercredi 19 avril a approuvé la nomination de deux recteurs:

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

États civils

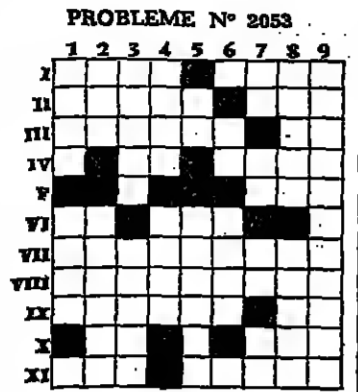
M. et Mme Denis GIGNOUX, M. et Mme Laurent GIGNOUX, M. et Mme Thierry Jenkies, ses enfants: David, Caroline, Patrick, Magali, Catherine, Caroline, Alexandre, Sabine, Jenny, Charlotte, Victor, Timothée, ses petits-enfants: M. et Mme Pierre Gaillet, sa belle-mère, ses frères, sa sœur, deux frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveu...

loterie nationale. Bulletin d'enneigement. Émissions de la loterie nationale.

كندا في الاجل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 2053
HORIZONTALEMENT
1. Fut le siège d'une célèbre transmutation...

VERTICALEMENT
1. La raison veut que l'on respecte son sommeil...

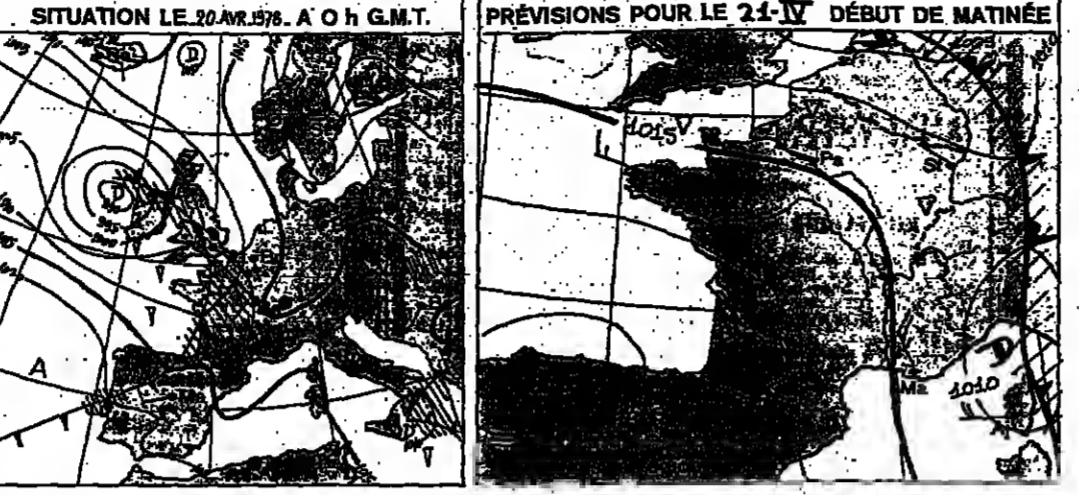
Solution du problème n° 2052
Horizontalement
I. Empoigne... II. Sismos...

Journal officiel
Sont publiés au Journal officiel du 20 avril 1978...

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75001 PARIS - CEDEX 09

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Généraliste: Jacques Favet, directeur de la publication.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 avril à 0 heure et le vendredi 21 avril à 24 heures...

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver.

ALPES DU NORD
Alpe-d'Huez: 190, 720; antrax: 80, 200; Bourg-Saint-Maurice...

ALPES DU SUD
Aix-les-Thermes: 20, 180; Banques: 30, 300; Cailleras-Lys...

MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore: 70, 140; Super-Lioran: 70, 140.

Visites et conférences

VENREDI 21 AVRIL
VISITES GUIDÉES EN PROMENADES...

Solidarité
Des vacances pour les vieillards isolés...

Fabricant
10 JOURS EXCEPTIONNELS
bureau bois « ministre »: 150 x 75 - 2 coffres

Paris-Turin
Aller et retour dans la journée.
Alitalia AZ 325 décollage 8 h 05 à Orly Ouest

SI VOUS AIMEZ LA NATURE-LES FLEURS
LES ARBRES-LES PLANTES
LES OISEAUX* LES POISSONS EXOTIQUES*

Table with columns: TERMI NAISON, FINALES NUMEROS, GROUPES, SOMMES A PAYER, TERMI NAISON, FINALES NUMEROS, GROUPES, SOMMES A PAYER. Includes 'Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUTS CUMULS COMPRIS AUX BILLETTS ENTIERS'.

florélites clause
Situation des 5 Florélites de la région parisienne.
Ouvrets tous les jours, dimanche compris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	48,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,62

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m ml.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Dans le cadre du développement de ses activités « Logiciel »

CIT-ALGATEL

Département commutation, recherche

INFORMATICIEN de haut niveau (position III)

Il devra s'intégrer dans une petite équipe d'ingénieurs de haut niveau basée à Vélizy. Cette équipe, chargée de l'orientation et de la coordination des activités de logiciel, est rattachée directement au Directeur Technique.

Dans ce cadre, il devra prendre en charge les problèmes de qualité du logiciel et à ce titre conduire des travaux concernant la méthodologie de développement et sera chargé d'en surveiller l'application.

Ce poste conviendrait à un informaticien, de formation grande école, possédant sept à dix ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes complexes. La connaissance des outils et méthodes modernes de développement de logiciel est essentielle. La connaissance de l'anglais est indispensable.

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS (AVEC PHOTO) A CIT-ALGATEL DÉPARTEMENT COMMUTATION, 10, RUE LATÉCOÈRE, 78140 VÉLIZY

IMPORANTE SOCIÉTÉ FRANCE

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(anglais souhaité) pour emplois en

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

I. — 2 à 3 années d'expérience systèmes scientifiques en temps réel :

- à base miniordinateurs (PDP 11 - PDP-11S 85 - ARO 88-24...) dont 1 année HONEYWELL 316 ou 718
- à base calculateur SIEMENS 330 sous ORO FP2 (connaissances MESTASYMBOL-CII 10.070 appréciable).

II. — Titulaire DUT 3 à 5 années d'expérience :

- logiciel scientifique temps réel dont 2 années de MESTASYMBOL CII 10.070 sous SIBIS 7.
- Connaissance FORTRAN ou PL 1 ou logiciel scientifique en Assembleur et POETRYAN, expérience logiciels graphiques et bases de données.

III. — Titulaire DUT 3 à 5 années d'expérience :

- dans l'étude de systèmes (matériel et logiciel) ou
- dans la programmation en langage scientifique ou de simulation, analyse numérique et simulation de systèmes — du langage assembleur.

Nationalité française exigée.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à : CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra sous la référence 58.684.



CHRYSLER FRANCE

recherche pour sa Direction Financière Europe à PARIS

ANALYSTES FINANCIERS

et

SUPERVISEURS ANALYSES FINANCIÈRES

- 28 ans minimum.
- Maîtrise de Gestion, Ecole Supérieure de Commerce (option finances), DECS ou équivalent.
- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les Services financiers et comptables d'une grande Société de dimension internationale.
- Très bonne connaissance de l'anglais.

Pour occuper des fonctions dans ses Services à PARIS : Contrôle Budgétaire, Investissements, Prix, Etudes Financières.

Adresser dossier de candidature (CV+photo) et rémunération souhaitée à CHRYSLER FRANCE - Administration du Personnel Cadre - 45, rue Jean Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

IMPORTANTES SOCIÉTÉS proche Pont de Neuilly, recherche

un cadre adjoint au responsable du service financier

pour assurer la gestion financière des contrats, maître en place la procédure de gestion de chaque dossier, organiser et animer des réunions. Liaisons avec COPACE DREES et Banques. Bonnes notions d'anglais, espagnol et portugais souhaitées.

Écrire avec C.V. et prêt, à réf. 397 à AXIAL Pub., 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

GESTION 2000 pour déplacement étranger

MONTEURSiciens. PARLANT ANGLAIS.

Tel. : 246-2471

Institut de Formation recherche PROFESSEURS ANGLAIS et ALLEMAND expérimentés. Temps partiel. (langue maternelle anglaise ou allemande, nécessaire). Carte de travail exigée si non-résident de la C.E.E. Env. C.V. et photo (ne pas tél.) IPERP Berkeley Building, 19 à 21, rue de Courmelon, 92081 Paris-La Défense, Cedex 19

La Mairie de Paris recrute sous contrat PRECISEMENT DE GESTION COMPTABLES Connaissances approfondies du COGEC. Livres rapidement.

Écrire en français C.V. à : M. le Chef du Service de Traitement de l'Information, Mairie de Paris, 17, bd Morland (14e).

Carrières de l'Animation (Artisanat, Plein air, Loisirs) stages et formations adaptés à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : documents, revue France-Animation (8 31, 8 P, 482 09 Paris)

IMPORANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour

TEHERAN (IRAN)

UN RESPONSABLE FORMATION

Il aura pour mission de concevoir et de réaliser des plans de formation à l'étranger. Il sera capable de créer et d'animer un Service de Formation de très grande dimension. Ingénieur diplômé, il aura l'expérience de la formation de conducteurs d'engins et de camions. Il devra parler couramment l'anglais. Salaire élevé pour un candidat de valeur et avantages liés à l'expatriation.

Adresser C.V. photo et salaire actuel à réf CO 4884 L.T.P. 31, Bd Nominale 75002 Paris qui transmettra

GESTION 2000 pour déplacement étranger

CALCULATEUR CHAUDRONNERIE

recherche anglais. Téléph. : 24-23-01

CADRE SUPÉRIEUR

recherche comme DIRECTEUR TECHNIQUE INGÉNIEUR CHIMISTE OU PHARMACIEN ayant longue expérience théorique et pratique de la COSMÉTOLOGIE pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pour LABORATOIRE spécialisé dans produits de beauté soins. Candidats de moins de 40 ans et célibataires.

Adr. C.V. man. prêt et photo à LABORATOIRE JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allend, 92780 BEZONS.

Société spécialisée (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget (A93) un commercial bililingue ayant grande expérience relation France/Angl. et Angl./Europe. Horz. sal. 120 000 F. Téléphonez au 284-23-59 Mme MIREILLE pr rendez-vous.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour

TEHERAN - IRAN

ANALYSTE CHEF DE PROJET

dans le cadre de la gestion d'un très important chantier d'autoroutes, il aura la mission d'assurer l'adaptation du système informatique sur IBM 370-95.

Interface entre les services utilisateurs (paiement, analytique, etc.) et les services informatiques, il aura une position staff.

Il connaît la comptabilité française et américaine. Très bonne pratique de l'anglais exigée.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous référence INF 223 à COFRARAN - Service Recrutement - 11, Boulevard Jean Mermoz 92202 Neuilly sur Seine Cedex

emplois régionaux



MOTOROLA Semiconducteurs

Centre électronique de Toulouse

recrute INGENIEURS ELECTRONICIENS GRANDES ECOLES

1) Spécialité : Transistors de puissance

En liaison avec l'équipe produit transistors de puissance ce cadre sera responsable de :

- La politique des prix
- La promotion des produits
- L'assistance technique des services de vente
- La définition de nouveaux produits

Ce poste nécessite quelques années d'expérience dans le domaine des transistors de puissance. Le candidat connaît et possède les applications de ces produits à la haute tension

2) Spécialité : Circuits intégrés linéaires

Ce cadre sera responsable :

- Des ventes aux distributeurs européens des circuits intégrés linéaires et des transistors de signal
- De la gestion du compte de pertes et profits

Poste convenant à un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience en commerciale si possible ou service de ventes.

Anglais courant - Allemand apprécié

Lieu de travail : TOULOUSE

Adresser C.V. et prétentions

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

COMPTABLES QUALIFIES

Expér. et réf. indispensables. Bien être, personnalité générale, âge min. 30 ans. S.A. SOMM, 51, rue Pelleport, 75018 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ ÉTOILE

ASSISTANTE DE GESTION

Expérience de la publicité exig. Connaissances des méthodes de production et de gestion. Poste à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78.041.47 à SVP, 24, rue de Valenciennes, 73384 PARIS CEDEX 08.

SVP recherche pour son service D'INFORMATIONS FISCALES

CADRE FISCALISTE

Formation Ecoles des Impôts du cycle des compétences équivalentes et de préférence spécialisée en Impôts O.C.S.

Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du droit fiscal.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78.041.47 à SVP, 24, rue de Valenciennes, 73384 PARIS CEDEX 08.

BANQUE D'AFFAIRES QUART. CHAMPS-ÉLYSÉES recherche une

AIDE-DOCUMENTALISTE POUR UNE OUREE DE 6 MOIS MINIMUM

Formation économique et connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitées. Poste à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V. précis, sous réf. 2720 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Meider, 75017 Paris.

RECRUTE POUR OUVREUSE EXTENSION du centre hospitalier de COUREBOIS (972) rue Kikoro

INFIRMIERS (ES) D.E. pour et de nuit. Tél. : 783-82-55.

GESTION 2000 pour Moyen-Orient

INGÉNIEUR ELECTRICIEN INSTRUMENTISTE MECANICIEN MATERIEL anglais exigé. Tél. : 246-42-01.

IMPORANTE STE RECH.

ANALYSTE PROGRAMMEUR TITULAIRE MAÎTRISE ou équivalent pour département informatique de gestion.

Écr. avec C.V. et prêt, ss réf. 5229, à S.P.R.I., 15, rue Jean-Jaures - 92087 PUTEAUX

Pour développer sa clientèle, une usine spécialisée dans la synthèse organique fine recherche

UN CADRE COMMERCIAL très introduit auprès de CLIENTÈLES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES. Langue anglaise et excellentes références indispensables. Salaire élevé et rapport avec

Adresser C.V. à Cabinet Pilyser, 85, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Option assurée.

CENTRE DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour

PLATE-FORME ESSAIS HYPERFRÉQUENCES

INGÉNIEUR débutant ESME ou ÉQUIVALENT

Responsabilités techniques et humaines. Nationalité française. Connaissance anglaise souhaitée. Nombreux avantages sociaux.

Lieu de travail : SARTROUVILLE

Adresser C.V. détaillé se le n° 58.203 à CONTEXTE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Important Groupe Financier près du Pont de Neuilly

recherche pour travailler au sein de son SECRETARIAT DE DIRECTION

TRES BONNE SECRETAIRE STENODACTYLO

B.T.S. ou niveau. Bon salaire, Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous n° 4853 à PARFRANCE P.A., 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

de direction

Importante Société Industrielle PARIS recherche

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION EXPORTATION

DE NIVEAU BAC 91 S.T.S. DE DIRECTION DU TRILINGUE ANGLAIS - ESPAGNOL avec très bonnes connaissances de l'anglais.

Plusieurs années d'expérience dans un secrétariat de même niveau.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous n° 58.263 à CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME

recherche un jeune

ANALYSTE - ORGANISATEUR

Fonctions :

- Élaboration de nouvelles chaînes de traitement. Analyse critique de l'existant, conception et proposition de solutions, analyse fonctionnelle des traitements, suivi de la réalisation informatique, détermination des procédures « utilisateurs », lancement.

Le candidat devra :

- être diplômé de l'enseignement supérieur, aimer et savoir travailler en équipe,
- avoir de bonnes connaissances en informatique,
- posséder une expérience de l'analyse fonctionnelle,
- aimer et savoir bien rédiger,
- avoir un esprit d'initiative et une bonne faculté d'adaptation.

Adresser candidature, C.V. photo et prétentions : DÉPARTEMENT DU PERSONNEL C.R.A.M. DE LA SOMME 500, rue Saint-Pierrick, 80000 AMIENS.

Formation économique et connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitées. Poste à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V. précis, sous réf. 2720 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Meider, 75017 Paris.

RECRUTE POUR OUVREUSE EXTENSION du centre hospitalier de COUREBOIS (972) rue Kikoro

INFIRMIERS (ES) D.E. pour et de nuit. Tél. : 783-82-55.

GESTION 2000 pour Moyen-Orient

INGÉNIEUR ELECTRICIEN INSTRUMENTISTE MECANICIEN MATERIEL anglais exigé. Tél. : 246-42-01.

IMPORANTE STE RECH.

ANALYSTE PROGRAMMEUR TITULAIRE MAÎTRISE ou équivalent pour département informatique de gestion.

Écr. avec C.V. et prêt, ss réf. 5229, à S.P.R.I., 15, rue Jean-Jaures - 92087 PUTEAUX

Pour développer sa clientèle, une usine spécialisée dans la synthèse organique fine recherche

UN CADRE COMMERCIAL très introduit auprès de CLIENTÈLES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES. Langue anglaise et excellentes références indispensables. Salaire élevé et rapport avec

Adresser C.V. à Cabinet Pilyser, 85, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Option assurée.

Entreprise générale du Bâtiment

recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. et expérience préalable d'une fonction de responsabilité à caractère administratif/comptable.

Affectation dans ville moyenne de l'intérieur offrant toutes facilités de scolarisation des enfants jusqu'en secondaire 2^e cycle.

Adresser curr. rita, photo et prétentions à n° 4.162.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, etc.

Importante Société de recherches minières recrute pour l'étranger

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS - DÉBUTANTS -

Responsables de l'instrumentation sur les chantiers. Ils assureront après formation initiale :

- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Env. lettre man., C.V. et photo ss réf. 35/170, à : **GRONOS** 13095 MARSEILLE.

SECRETARIAIRE ALLEMAND PROTECHNA - 770-91-33

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT recherche :

SECRETARIAIRES STENODACTYLOS BILINGUES ANGLAIS-FRANÇAIS

- Lieu de travail : près M. Gallieni, Restaurant d'entreprise. Muret GYMNASIUM.
- Lieu de travail : Ivry. Tickets restaurant.

Adresser C.V., prétentions à : n° 48.004, CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Cabinet P'Entreprise Comptable recherche :

SECRETARIAIRE excellentes

STENODACTYLO Ecr. av. prêt et C.V. M. Bonnet, 191, av. du Maine, 75014 Paris.

SECRETARIAIRE ALLEMANDE pour son service commercial

SECRETARIAIRE STENODACTYLO B.T.S. souhaité, habitude relations clients, 3.500 F x 12, très immédiatement. Possibilité vacances juillet, août, Téléphoner pour rendez-vous : 264-61-32.

English Today

La plus haute qualité dans l'enseignement de l'anglais en Angleterre

- Cours accélérés et intensifs pour les cadres supérieurs à Londres, commençant tous les lundis.
- Cours résidentiels de vacances pour les jeunes ETON, ASCOT, SHERBORNE, STOWE.
- Cours pratiques d'anglais, logement et surveillance Sports et excursions.

Renseignements complets: ENGLISH TODAY World Trade Centre Europe House London E19AA

Tél: Londres 488.2151
Télex: 88.92.50

capitaux ou propositions diverses

perdu-trouvé

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ A STRASBOURG

Cherche pour région EST SUPPORTS INTERESSANTS

Faire offres sous n° 534 à SOPIC B.P. 31, 67001 STRASBOURG-CEDEX.

Professionnelle de soins esthétiques assure détente et détente de la peau par relaxation et massage. TELEPH. : 543-04-37

Perdu jeudi 13/4 soir (20 h.) dans 1^{er} rue de Prémont, sac à main brun, fermée à clé et orange, sans LASSIS, tatouage greille droite, matricule n° 451

Recompense. Tél. 2240-19 ou 2240-17-31.

FIRME MARSEILLAISE recherche

COLLABORATRICE AVENANTE

pour visiter dans expositions et salons, principalement Paris. Bonnes notions étrangères pour établir rapport clients.

Transmettre C.V., photo récente, chiffré. Écrire à : HAVAS, MARSEILLE 9016.

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX recherche

UN PUPITREUR UN PROGRAMMEUR

expérimentés gros systèmes sous DOS et OS Adres. C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à H 8312 HAVAS BORDEAUX

MOYENNE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LES EXTRAITS VEGETAUX ET LEURS DERIVES

RECHERCHE 1 CHEF DE FABRICATION

Ingénieur chimiste, minimum 4 ans expérience fabrication industrie chimique, expérience complémentaire industrie alimentaire appréciée. - Lieu de travail Marseille, puis région Als. - Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo, prétentions à : E.V.O., 110, bd de Dombasle, 13014 MARSEILLE.

JURISTE dans organisme professionnel de l'est. licencié en droit, 26 ans 4 ans d'expérience, cherche emploi LYON - PARIS. Technico-Commercial s'abst. Ecr. n° 373 HAVAS EPINAL

REPRODUCTION INTERDITE

L'Automobilier

occasions

BMW FRANCE

VEICULES DE DIRECTION

MECEDES 280 CE BA 78

locat.

carav

MERCEDES-BENZ LONGCH.

Expédition voitures sélectionnées

N° Rue de Longchamp 75016 Paris - tél. 553.57.35 - 55

Handwritten text in Arabic script: حسن من الاصل

سكن في الامم

Table with 2 columns: OFFRES D'EMPLOI, OMANES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, PNEUS, PROP. COMM. CAPITAUX. Values range from 43.00 to 80.00.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: ANNONCES ENCOREES, OFFRES D'EMPLOIS, OMANES D'EMPLOIS, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENOA. Values range from 24.00 to 28.88.

L'immobilier

appartements vente

Paris droite
RIVE DROITE
PORTE DES LILAS - Entrée, 2 pièces, w.c., salle de bains, w.c. RENOVÉ. Sur place leud, vendredi, 14 h à 19 h. 2, rue des TOURNEURS.

appartements vente

VRAI MARAIS
57-79, rue des Tournelles. Rénovés de grand standing le STUDIO au 3-4-4 P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus de 16 à 19 h. ou UL. 359-30-85.

appartem. achat

RECHERCHE POUR CLIENTS
Placement 2 à 4 P. confort mod. 120 m2. NEUILLY-ANCIEN & REYL. 285-90-85.

propriétés

HONFLEUR centre
Vendons HONFLEUR centre dans secteur sauvegardé estuaire. Belle propriété sur terrain de 400 m2 environ. Contenant pavillon avec chauffage central au gaz.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR
Ecole Nat. Génie Rural 1er cycle. Forêt. 30 ans. DEA. Statistiques. H. 30 ans. 50 ans. Statistiques. CRPF. Tech. intégr. eq. dir. dynamique. Adress. tout confort. excellent. Ind. tout travail et salaire à 7.000 s. le monde à Paris. 5 r. des Tulleries. 75017 Paris-20.

Province

A 10' du Centre de BORDEAUX
Dans un parc de 2 hectares à BLANQUEFORT Résidence MURATEL
Gaieté - Verdure - Confort Tennis - Piscine DU 2 AU 5 PIÈCES Libre de suite - Crédit PIC

locations non meublées

Paris
BAC Rue de l'UNIVERSITÉ 4 pièces, rénové, grand confort, 130 m2, 4500 F. charges compr. Tél. : 705-75-99.

maisons de campagne

YVONNE AUTOBOUTE
135 km Paris, dans beau parc. Belle maison XVIIIe siècle, 1200 m2, 5000 F. chaudière, cheminées anciennes, poêles, carrelage, parquet, boiseries, 14. Bordure pièce d'eau, sur 500 m2. Tél. 420-00-00.

automobiles

vente
5 à 7 C.V.
A VENDRE RS LS vert métallisé, vitres teintées, 35000 km, année 1974 (option). Renseignements : 235-18-09.

appartements occupés

7 PORTE DE LA CHAPELLE
2 pièces, w.c., salle de bains, P. de T. Placiers 2 et 3 P. C. sacrifier 1.100 F le m2. Propriétaire 383-20-27. 235-17-06.

locations meublées

Paris
INTERNATIONAL HOUSE
rech. studio 556-17-49 à 6 pièces 1.400 m2. Centres de banque et fonctionnaires.

domaines

SOLOGNE-SUD
47 ha, seul terrain majoritairement résidentiel, vignes, champs, forêts, constructions, vauze bois. AFFAIRE RARE. CANTONNE DE LA ROCHE 4200 ROMORANTIN. Tél. 151-78-92.

Mercedes-Benz Longchamp

Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main d'œuvre.

4 Sainte-Croix-de-la-Bretagne

2 SURF. 35 M2 (HACON)
PRIX INTERESSANT
JOURNET 84-67-06

locations meublées

Paris
COUETTE PRUETTE
plan chevronné, proche de Nemours, aménagée, cont. pl.-plac., w.c., cheminée, salon, cuis., 2 ch., s. de b., w.c., chf. électr., tél. grat., garage fermé, eau, gaz, électricité. 600 m2 : 235.000 F. factures 000 m2 : 235.000 F. factures. FACE BLOISE DE NEMOURS. Téléphone : 224-10-74.

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE
1200 m2, 5000 F. chaudière, cheminées anciennes, poêles, carrelage, parquet, boiseries, 14. Bordure pièce d'eau, sur 500 m2. Tél. 420-00-00.

Le Monde économie-régions

La marée noire en Bretagne

- Des députés P.S. et R.P.R. demandent la création d'une commission d'enquête
- Le Libéria donne sa version de l'échouage

Tandis que le pétrole échappé de l'Amoco-Cadiz continue à menacer plusieurs points des côtes bretonnes — une nouvelle nappe risque de souiller à nouveau la baie de Douarénéz. — la catastrophe continue à soulever de nombreuses polémiques tant en France que dans les milieux internationaux.

EN BRETAGNE, les fédérations du parti communiste français ont décidé de demander d'urgence une réunion du conseil régional, a déclaré M. Louis Leroux, adjoint au maire de Brest. Après avoir rappelé les conséquences de la catastrophe qui a durablement touché la Bretagne sur le plan économique et écologique, M. Leroux a réclamé la création d'un comité pour l'indemnisation des sinistrés : marins-pêcheurs, géomètres, ostréiculteurs.

L'Amoco-Cadiz était celle qu'imposaient les règlements en vigueur, a dit M. de Bruyne. A l'avenir, il faudrait peut-être prévoir une réglementation inspirée de celle de la navigation aérienne et permettant de suivre les bateaux sur des écrans radar.

2) Généraliser des doubles commandes tout récemment, était doté de doubles commandes mais il ne comportait qu'un seul circuit hydraulique. Il faudra sans doute obligatoirement combler cette lacune à l'avenir.

3) Modifier les règles de remorquage : il pourrait être opportun à l'avenir de renoncer à la règle selon laquelle le premier remorqueur qui jette une amarre sur un navire en difficulté obtient le contrat de dépannage tandis que les autres s'abstiennent d'intervenir.

« Les procédures ont été respectées »

A PARIS, les députés socialistes et apparentés ont déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de l'échouage de l'Amoco-Cadiz et ses conséquences. Une proposition analogue a été faite par M. Jean-Louis Gossaduff, député R.P.R. du Finistère, et les députés R.P.R. apparentés à l'Assemblée nationale.

A LA HAYE, M. de Bruyne, président-directeur général de la Royal Dutch (co-propriétaire de la Shell), a, à l'occasion de la présentation du rapport annuel de cette société, expliqué que les utilisateurs de pétrole ont ouvert des conversations avec les gouvernements français et britanniques sur les questions suivantes :

- 1) Régler le trafic dans le Manche. La route suivie par

Cette version des faits a très vivement été contestée par le représentant de la France, qui a expliqué qu'il y avait une « différence fondamentale » entre le fait de signaler à d'autres navires que l'on ne peut plus manœuvrer et celui de lancer un SOS en bonne et due forme. Ce dernier, a-t-il rappelé, n'a d'ailleurs été lancé que lorsque le pétrolier était déjà échoué. En tout état de cause, « l'appel au secours » de l'Amoco-Cadiz devant être lancé auprès de la préfecture maritime de Brest immédiatement après l'accident, compte tenu du fait qu'il navigait dans un secteur particulièrement dangereux et dans des conditions de mer très dures. Le délégué français a expliqué en outre que la station radio du Conquet n'était qu'une sorte de « standard téléphonique » sans aucun pouvoir d'intervention et qu'elle n'était en aucun cas tenue de prendre des décisions de son propre chef.

Après ce, de cette même journée du 19 avril, les quarante-trois délégations à la conférence de Londres ont adopté une motion en faveur de la révision des contrats d'assistance, régis jusqu'à présent par une convention de 1910 qui laissait la porte ouverte à toutes sortes de tractations entre le « sinistré » et le sauveur.

Entre le 3 et le 17 avril CENT SOIXANTE-QUATRE INFRACTIONS AU LARGE D'Ouessant

Cent soixante-quatre bateaux représentant 7 % du trafic se trouvaient en infraction aux règles de la navigation au large d'Ouessant, et le 17 avril 1978, signale l'état-major de la marine.

Parmi ces 164 bateaux, 125 caboteurs et petits cargos d'une longueur inférieure à 100 mètres, 25 cargos de plus de 100 mètres de long, 3 pétroliers et 14 navires surpris en train de décharger par les bâtiments de surveillance de la mer nationale.

L'état-major de la marine souligne dans son communiqué que le nombre des contrevenants est « sensiblement constant depuis quinze jours ». L'état-major déclare « ne pas s'émouvoir » des infractions commises par les caboteurs en raison, « d'une part, de ce courant commercial et, d'autre part, de la petite taille de ces navires qui leur fait courir des risques s'ils passent loin au large et les oblige à se rapprocher de la terre pour contrôler leur navigation ».

L'AVENIR DES TRANSPORTS FLUVIAUX

POLÉMIQUE A LILLE

La liaison Seine-Est-Nord peut-elle être réalisée à moindre prix ?

De notre correspondant

Lille. — Le projet de liaison fluviale à grand gabarit Seine-Est-Nord dont les premières ébauches remontent à 1980, devrait-il être révisé ? Le débat ouvert après les déclarations de M. André Talmant, directeur régional de la navigation du Nord-Pas-de-Calais, le 17 février dernier à Lille, n'est pas clos (Le Monde des 22 février et 23 mars 1978).

M. Talmant préconise l'utilisation du canal du Nord, de Compiègne à Douai, plutôt que la modernisation du canal de Saint-Quentin, de Compiègne à Valenciennes, via Saint-Quentin et Cambrai, dont le coût global serait approximativement de 4 milliards de francs et qui aurait de plus, selon lui, l'inconvénient majeur d'interrompre la navigation fluviale pendant de longues périodes.

Pour M. Talmant, on peut plus facilement sans rupture de trafic, porter le canal du Nord au gabarit de 1 350 tonnes, puis ultérieurement à 3 000 tonnes. Cette opération serait beaucoup moins onéreuse et pourrait être réalisée plus rapidement.

Cette thèse a trouvé des oreilles attentives chez les élus régionaux. En effet, c'est surtout le coût des investissements qui impressionne. Quand on sait que le budget annuel des voies navigables en France est de quelque 300 millions de francs, on se prend à s'interroger sur la crédibilité de ce projet de 4 milliards de francs d'un coût assez voisin de celui de Rhin-Rhône. Ces liaisons seront inscrites au schéma directeur des voies navigables dont le gouvernement aura bientôt à discuter ; cela ne garantit pas pour autant un financement rapide ni même un calendrier précis des travaux.

Plus encore, les élus du Nord-Pas-de-Calais font référence au VII^e Plan qui n'accorde à la région que 250 millions de francs (dont 50 sont convertis par le département du Nord et le conseil régional) pour le raccordement du canal à grand gabarit Valenciennes-Dunkerque au réseau belge. Cela permettra de mettre en chantier quelques opérations, mais l'achèvement ne pourra intervenir qu'au cours du VIII^e Plan.

Personne ne met en doute la nécessité de voies fluviales modernes à la fois vers l'Europe de l'Ouest et vers la région parisienne, mais on se demande s'il ne convient pas de faire preuve de plus de réalisme ; en particulier le passage au stade de 1 350 tonnes sans en venir au gabarit 3 000 tonnes, semble sage.

La région Nord-Pas-de-Calais peut-elle s'engager, ainsi qu'on le suggère, à participer pour 200 millions de francs au projet Seine-Est-Nord ? C'est pourquoi le bureau du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais estime qu'une information complémentaire est nécessaire. Il a décidé de solliciter une rencontre des représentants des cinq conseils régionaux concernés : ceux du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de Champagne-Ardenne, de Haute-Normandie et de l'Ile-de-France. Cette réunion serait organisée à Lille, en septembre ou en octobre. Les thèmes en présence pourraient alors être confrontés, et ce n'est qu'ensuite que le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais dira dans quelle mesure il acceptera d'apporter son concours financier au projet.

Personne ne met en doute la nécessité de voies fluviales modernes à la fois vers l'Europe de l'Ouest et vers la région parisienne, mais on se demande s'il ne convient pas de faire preuve de plus de réalisme ; en particulier le passage au stade de 1 350 tonnes sans en venir au gabarit 3 000 tonnes, semble sage.

La région Nord-Pas-de-Calais peut-elle s'engager, ainsi qu'on le suggère, à participer pour 200 millions de francs au projet Seine-Est-Nord ? C'est pourquoi le bureau du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais estime qu'une information complémentaire est nécessaire. Il a décidé de solliciter une rencontre des représentants des cinq conseils régionaux concernés : ceux du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de Champagne-Ardenne, de Haute-Normandie et de l'Ile-de-France. Cette réunion serait organisée à Lille, en septembre ou en octobre. Les thèmes en présence pourraient alors être confrontés, et ce n'est qu'ensuite que le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais dira dans quelle mesure il acceptera d'apporter son concours financier au projet.

GEORGES SUEUR.

Libres opinions

La France a besoin de ses voies d'eau

par JACQUES FLÉCHET (*)

DANS le domaine des transports fluviaux, aussi bien en ce qui concerne la réglementation que les infrastructures, le retard de la France, vis-à-vis de ses voisins européens, est considérable. Pourtant, un avis du Conseil économique et social, plusieurs rapports, dont deux de la Cour des comptes, un de trois ingénieurs généraux des ponts et chaussées et divers autres contés à de hauts fonctionnaires, ont souligné les incohérences de la réglementation, son inadéquation à une économie moderne, son caractère malthusien et le mauvais état du réseau, qui, à 80 %, est un gabarit centenaire et dont la principale caractéristique est son manque d'homogénéité.

Le président de la République, lui-même, a reconnu ces convergences négatives et la nécessité de définir, enfin, une politique des voies navigables en accordant à Dijon, le 24 novembre 1975 : « Bien entendu, la réalisation d'un tel projet (Rhin-Rhône), qui mobilisera une fraction appréciable des ressources que l'Etat peut consacrer à notre effort d'infrastructure, doit prendre place dans une politique d'ensemble du développement des transports de marchandises et en particulier dans la politique des voies navigables. Toutefois, dès à présent, il apparaît que l'effort général entrepris par le pays pour équiper en voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté. Aussi, et sans négliger d'autres travaux de même nature, dont l'utilité a également été mise en évidence, il me paraît possible d'inviter le gouvernement à prendre dès maintenant, en ce qui concerne l'achèvement du canal du Rhône au Rhin, deux décisions engageant concrètement et définitivement la réalisation de cet ouvrage et permettant ainsi de faire, au lieu de dire :

« Depuis cette très importante déclaration faite par le plus haut autorité de l'Etat, de nombreux problèmes n'ont sans doute pas permis d'engager cette politique.

Maintenant il apparaît que cela est possible. Mais il convient auparavant, de répondre à la question suivante : « La France veut-elle amener son réseau de voies navigables au même niveau que celui du réseau européen ? »

Si le gouvernement estime que notre économie peut se passer d'un transport fluvial moderne, il peut l'exprimer clairement, abandonner ce mode de transport, ne plus investir en travaux neufs, conserver autant que possible le capital actuel et assumer les coûts sociaux des inévitables reconversions professionnelles.

Si, par contre, comme le souhaite le président de la République, et comme l'expriment les responsables politiques et économiques des régions, il apparaît qu'un réseau de voies navigables moderne reste à l'Europe est indispensable à notre économie, il convient de mettre en place les moyens nécessaires à sa réalisation et que, dès à présent, suivant ce qui a été fait par les pays développés, l'effort général entrepris par le pays pour équiper en voies navigables soit significativement augmenté.

Depuis plusieurs décennies, le budget d'investissement des voies navigables se maintient au niveau de 250 millions de francs par an, niveau tout à fait insuffisant et dérisoire par rapport à l'ensemble du budget transport de la France. Pour réaliser le schéma directeur des voies navigables dans le délai raisonnable de quinze ans, il conviendrait de porter ce budget à 1 milliard 200 millions de francs par an. Les besoins en routes et autoroutes, collèges, hôpitaux, logements, voies de chemin de fer, aéroports étant moins pressants qu'il n'est dit, dans les années passées, il ne paraît pas impossible, on opérant quelques glissements minimes pour chacun, de porter le budget « voies navigables » à un niveau convenable. Cela paraît d'autant plus nécessaire que onze régions sur vingt-deux demandent ce type d'investissement, que trois d'entre elles ont voté le principe de leur participation financière dans la mesure où l'Etat ferait lui-même un effort significatif, et que deux autres vont prochainement délibérer sur ce sujet.

Sans doute conviendrait-il que la liaison mer du Nord-Méditerranéen, grand dessin d'aménagement du territoire, vu à l'échelle européenne, fasse l'objet d'une enveloppe spéciale afin de ne pas passer l'ensemble de nos réalisations qui sont indispensables également à l'aménagement du territoire, le sont aussi pour les besoins des transports nationaux et internationaux.

Si des décisions positives sont prises dans le domaine des infrastructures, il conviendrait que cette profession, tout aussi capable qu'une autre de prendre en main son destin, soit libérée d'une réglementation inadéquate en même temps que doit lui être assurée l'égalité de traitement vis-à-vis des autres modes de transport.

Trois grands problèmes ne seront pas raisonnables. Pendant que nous faisons d'innombrables études nos voisins européens inscrivent leurs réalisations sur le terrain. Nous devons pas que l'ensemble des investissements fluviaux est un Allemagne fédérale de 600 millions de Deutschmarks, soit environ 1 700 millions de francs, et que la canalisation à 3 000 tonnes de la Sarre, entreprise en 1976, sera terminée en 1984 sans parler de l'achèvement du Rhin-Main-Danube vers la même époque.

Y aura-t-il aujourd'hui un Monsieur Freycinet dont la France des années 2000 gardera le souvenir ?

(*) Membre du Conseil économique et social, président du Consortium pour l'aménagement et la modernisation de la Seine et des voies adjacentes.

Ile-de-France

Une hausse du prix de l'essence pour financer les autoroutes ?

LE P.S. CRITIQUE LA PROPOSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les propositions de la chambre de commerce et d'industrie de Paris visant à « surtaxer » l'essence en Ile-de-France pour financer la construction de nouvelles autoroutes (Le Monde du 12 avril) se heurtent à une double réticence.

Les députés socialistes de la région parisienne ont manifesté une vive opposition à toute proposition qui tendrait à augmenter le prix de l'essence. « Compte tenu de l'absence totale des pouvoirs de décision attribués à la région, l'adoption de ce compte tenu aussi de l'insuffisance de ressources propres du conseil régional, cette proposition ne peut avoir que le caractère d'un exercice de style et contribue à l'intériorité des populations ».

Réserves aussi du côté de M. Alain Griotteray, rapporteur général I.P.R. du budget au conseil régional, à qui il paraît impossible de dépasser 5 centimes de surtaxe par litre (alors que la chambre de commerce prévoit une progression allant jusqu'à 10 centimes) et ce n'est de plate-forme ensuite). « Il est en outre exclu que les services techniques réalisent des travaux pour 1 milliard de francs par an sur le projet de l'A.86 et donc utiliser les fonds au rythme où ils seraient décaissés par l'emprunt projeté ».

impossible de dépasser 5 centimes de surtaxe par litre (alors que la chambre de commerce prévoit une progression allant jusqu'à 10 centimes) et ce n'est de plate-forme ensuite). « Il est en outre exclu que les services techniques réalisent des travaux pour 1 milliard de francs par an sur le projet de l'A.86 et donc utiliser les fonds au rythme où ils seraient décaissés par l'emprunt projeté ».

LE RITZ CHERCHE UN PARTENAIRE A LONDRES

La société holding Page City, propriétaire de l'hôtel londonien Dorchester, a ouvert des négociations avec la société propriétaire du palace parisien Le Ritz. Selon M. Lucien Dadaï, ancien ministre libanais des affaires étrangères et administrateur du Dorchester, « un accord de coopération technique entre les deux plus grands hôtels de l'hôtellerie mondiale ne présente que des avantages ». Cette précision expliquerait les rumeurs de rachat du Ritz par le cheikh d'un émirat arabe (Le Monde du 19 avril).

D'autre part, en réponse aux affirmations de certains observateurs selon lesquels le rachat du Dorchester, depuis deux ans, par des copieux arabes lui aurait fait perdre sa clientèle turque, M. Dadaï précise que le bénéfice d'exploitation de cet établissement s'est élevé, en 1977, à 12 millions de francs. Le directeur général du Ritz a déclaré avoir subi une perte de 1 million de francs. Le chiffre d'affaires des réceptions est restéinchangé, aux environs de 15 millions de francs.

Renovation d'Belleville. — La réalisation d'une zone d'aménagement concertée dans le quartier de Belleville à Paris, dans le vingtième arrondissement, vient d'être déclarée d'utilité publique par arrêté public n° 1710 pris au Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES

Entreprise Nationale SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé pour l'exécution des travaux d'engineering de pipelines destinés au transport de produits raffinés et de G.P.L.

Ces pipelines relèveront :

- 1) La raffinerie d'Alger aux centres intégrés de Blido, Tizi-Ouzou et Sidi-Arcine.
- 2) La raffinerie d'Arzew aux centres intégrés de Mohammadia, Tlemcen et Saïda.
- 3) Le centre intégré d'El-Khroub aux centres intégrés de Saït et de Bono.
- 4) La raffinerie de Hossi-Messouad ou centre intégré de Taouggourt.

Le cahier des charges peut être retiré à partir du 30 mars 1978 auprès de la coordination canalisations, 10, rue du Sahara, Hydra, ALGER.

Téléphone : 60-66-33
 TÉLÉX : 52 375 OZ

Les soumissions devront parvenir à SONATRACH le 28 juin 1978 ou plus tard.

Le délai de validité de la soumission est fixé à six (6) mois à partir de la date de remise des soumissions.

BOULEVARD DE LA LIBÉRATION
LE MONDE DE GESTION
LE DROIT DES ENTREPRENEURS

PRÉPARATION
 A L'EXPERTISE COMPTABLE

DECS cycle intensif

- en cours du soir et fin de semaine
- en après à Paris
- CES cycle intensif
- en cours du soir et fin de semaine
- cycle éprouvé de 4 à 1 semaine
- cycle accéléré de 2 semaines
- MARGENCY du 16 au 31/3/78
- MERIEUX du 7 au 27/8/78

Reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale
 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION
 25, rue de Valenciennes 75013 Paris
 Tél. 523.10.18

(PUBLICITE)

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES
OUVERT AUX
ENTREPRISES FRANÇAISES

OBJET : fournitures de matériels technologiques pédagogiques pour six lycées techniques de MADAGASCAR.

L'ensemble est divisé en dix lots correspondant aux ateliers de :

1. Mécanique générale
2. Mécanique en feuilles
3. Mécanique automobile
4. Travail du bois
5. Électrotechnique
6. Machines de bureau
7. Matériels de reprographie et projection
8. Enseignement ménager

Estimation de l'ensemble : transports compris : 5.000.000 F.

Mise en place : octobre 1978.

Livrables : par le transporteur désigné par l'administration.

Financement : ministère de la coopération.

Date limite de réception : 10 mai 1978.

Réception des candidatures : Ministère de la Coopération, Service de l'Administration Générale, Département de la Comptabilité et des Travaux P.A.C. pièce 210, 1^{er} étage, 27, r. Oudinot, 75100 PARIS (tél. : 577-02-77, poste 446).

Forme : double enveloppe cachetée.

Justification à produire par les candidats :

- attestation de la nationalité française ;
- références justifiant les qualités et capacités des candidats et leurs réalisations.

PANAM: "A NOUS DEUX PARIS"

SEATTLE
 PORTLAND
 ORLY
 ORLY

صحة من الاموال

SON REPORT SUR L'ÉLARGISSEMENT
 une transition de d

est même
 que la C.E.E.
 ment les trans
 que l'Europe
 la route — d
 contractées
 Commission p
 de G.A. Anon

Le défi du chômage

Aux États-Unis

P.N.S. a reculé de 0,6 %
 pendant le premier trimestre

PANAM

ÉTRANGER

DANS SON RAPPORT SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E. La Commission préconise une transition de dix ans en deux étapes

La Commission européenne a approuvé, le 19 avril, ses réflexions d'ensemble relatives au problème de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne... Ce rapport, après avoir constaté que la Communauté, pour des raisons politiques, ne peut donner qu'une réponse positive aux pays candidats, rappelle les difficultés bien connues que soulèvera l'intégration de pays dont l'économie est moins développée que celle des Neuf.

De notre correspondant... L'élargissement ajoutera des capacités de production dans des secteurs sensibles de la C.E.E. (textiles, chantiers navals, sidérurgie) et posera le problème de l'association des trois pays candidats au grand effort d'adaptation de l'appareil de production industrielle de la C.E.E. au marché mondial.

Ces aides financières, souligne le rapport, « ne sauraient avoir un caractère général. Elles devront être spécifiques, définies avec les pays candidats en fonction d'objectifs sectoriels précis... La Banque européenne d'investissement pourrait intervenir dans le financement des actions communes et son capital être augmenté en conséquence ».

Le défi du chômage... La Commission note que « les restructurations industrielles et agricoles (...) provoqueront des départs de main-d'œuvre qui aggraveront notablement le chômage dans la Communauté ».

Aux États-Unis

Le P.N.B. a reculé de 0,6 % pendant le premier trimestre

Le produit national brut américain a diminué de 0,6 % en tant qu'annuel — au cours du premier trimestre 1978, la déduction faite de la hausse des prix... La baisse de la production industrielle a augmenté de 5,5 % pendant le premier trimestre 1978 contre 10,7 % au cours du dernier trimestre de 1977.

NOUVEL EXCÉDENT RECORD DE LA BALANCE COMMERCIALE DU JAPON

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 2,1 milliards de dollars en mars, ce qui constitue un nouveau record, le précédent ayant été établi en décembre 1977 avec 2,7 milliards de dollars.

ÉNERGIE

« Vers une reprise des activités d'El-Aguila en Algérie ? »... « Il y a une volonté réciproque pour qu'Elf-Erap reprenne le travail en Algérie avec la Sonatrach, sensiblement dans le secteur du gaz ».

Le groupe Boussac se dote d'une « structure de direction pour agir vite »

Les comités d'établissement et les cadres de plusieurs sociétés du groupe Boussac ont été convoqués ce jeudi 20 avril... M. Jacques Petit, qui vient d'entrer dans le groupe pour en examiner la situation et tenter d'en assurer la pérennité (le Monde du 25 mars), nous a indiqué qu'il s'agit d'informer les personnels de la mise en place de « structures de direction capables d'agir très vite, compte tenu de la situation ».

manqueront pas de provoquer des licenciements évalés à 1 500 ou 2 000 quand on sait que le chiffre des demandes d'emploi non satisfaites s'élève à 6 100. Qui plus est, des unités de production condamnées se trouvent dans les vallées qui sont déjà les plus touchées par le chômage.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$/F., \$/M., \$/S., \$/Y., \$/L., \$/E., \$/Fr.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D., M., S., F., Y., L., Fr. Rows include D., M., S., F., Y., L., Fr.

MONNAIES

LE TRÉSOR AMÉRICAIN VENDRA DE L'OR AUX ENCHÈRES

Washington (Reuter, A.F.P.). — Les États-Unis vont procéder à l'adjudication de près de deux millions d'onces d'or (1 once = 31,103 grammes) pour réduire leur déficit commercial.

TRANSPORTS

L'Organisation internationale du travail s'intéresse aux camionneurs. — Dans l'espoir de réduire le nombre des victimes des accidents de la route — trois cent mille tués et dix millions de blessés en moyenne chaque année dans le monde — l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) va essayer d'établir, lors de sa prochaine session à Genève, une réglementation internationale de la durée du travail des chauffeurs de poids lourds.

Spécialistes du confort. RUBIN frères. le siège de qualité. Venez. Ensemble contemporain de grand standing. PARIS GRATUIT - NOCTURNE VENDREDI SOUS LA VIE.

PAN AM REVIENT A PARIS. A partir du 1er mai Pan Am revient à Paris en vol régulier. Tous les jours, sauf le mercredi. Pan Am, le spécialiste des vols vers la Côte Ouest des États-Unis: San Francisco, Los Angeles et en exclusivité Seattle et Portland.

CONJONCTURE

LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DEVIENDRAIT S'ACCENTUER UN PEU D'ICI L'ÉTÉ estime la chambre de commerce de Paris

« La reprise encore modeste de l'activité industrielle, perceptible depuis le début de l'année dans quelques fabrications de consommation, semble devoir s'accroître un peu d'ici à l'été, indique la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans sa dernière lettre mensuelle de conjoncture. La construction électrique reste en détresse plus, mais ne marque pas encore d'amélioration sensible. Il est probable que l'automobile d'ici à l'automne. Dans la sidérurgie et le textile, l'activité ne se détend pas, mais ne marque pas encore d'amélioration sensible (sauf la confection). La chimie retrouve une progression régulière, dans un environnement international difficile. Globalement, la production industrielle augmenterait de 3 % à 3,5 % sur l'ensemble de l'année. »

Depuis, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, M. Jean Thèves, président de la

chambre de commerce et d'industrie de Paris, attire l'attention du premier ministre sur la nécessité pour les entreprises françaises de revenir à la vérité et à la stabilité des prix par une économie de concurrence. « Il est indispensable, écrit-il notamment, que le gouvernement dépose, dès cette session parlementaire, un projet de loi pour abroger et remplacer les ordonnances sur les prix du 30 juin 1945. En même temps, il devrait, comme il l'a annoncé, procéder à la mise en liberté des prix. »

M. Thèves ajoute : « La considération légale de la liberté des prix n'a pas pour objet de priver le gouvernement de la possibilité d'intervenir dans des cas exceptionnels pour faire face aux nécessités imprévisibles de la conjoncture. D'autre part, l'adoption immédiate de ce texte ne s'opposerait nullement à l'engagement d'une phase de transition. »

SOCIAL

PERQUISITION CHEZ UN SALARIÉ DE LIP

Deux inspecteurs de la P.J. ont perquisitionné mercredi 19 avril, à Besançon (Doubs), au domicile d'un ancien salarié de Lip, dans le cadre d'une commission rogatoire sur les ventes « sauvages » de moutons. Les deux policiers ont saisi deux cartons de documents et ont interrogé leur propriétaire pendant deux heures avant de les lui rendre.

Le même jour, un autre travailleur de Lip a été entendu par le juge d'instruction pour « violation de domicile » lors d'une manifestation devant le siège de l'Union patronale.

BOURSE DU BRILLANT

MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL.
1 CARAT
20 avril : 77 900 F T.T.C.
+ commission 4,50 %
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Mouton - Paris (8^e)
Tél. 338-33-96

AUTOMOBILE

Avec la Ritmo et deux moteurs Diesel Fiat reprend l'offensive

De notre envoyé spécial

Turin. — La Fiat Ritmo est la grande vedette du 5^e Salon de l'automobile qui s'est ouvert jeudi et durera jusqu'au 1^{er} mai. Bien que n'étant qu'une évolution, elle n'est pas moins le premier modèle vraiment nouveau du constructeur italien depuis la 131. En fait, la révolution est derrière, invisible pour le public. Elle s'appelle Robogate, un système totalement automatisé commandé par ordinateur.

A Rivalta, près de Turin, comme à Cassino, dans le Sud italien, des armées de palettes glissent sur des chemins magnétiques à l'intérieur d'usines quasi désertes. Elles transportent des squelettes d'automobiles auxquels des robots anthropomorphes donnent leur rigidité, poste après poste, soudure après soudure, grâce à des bras monstrueux.

Ce ballet hallucinant (il a été révélé lors d'une liaison télévisée en direct avec le centre de Rivalta à l'occasion de la conférence de presse de Giovanni Agnelli, président de la Fiat. Un patron qui soit dit en passant, est certainement, aujourd'hui, le dirigeant le mieux protégé d'Italie puisque les mesures de sécurité qui entourent sa prestation valaient mieux celle des aéroports, onest-allemands. Les gorilles en plus.

Fiat n'a rien perdu de sa vitalité et entend bien reprendre l'offensive. En quatre ans, 760 milliards de francs (environ 4,3 milliards de francs) ont été investis principalement dans la rénovation des moyens de production — notamment le système Robogate — et 2 000 milliards de francs (environ 11,3 milliards de francs) seront dépensés dans les cinq prochaines années dans le développement des nouveaux modèles. Un par an. Le premier étant la Ritmo, la grande nouveauté du Salon.

Deux carrosseries bicorps (style R14) à trois ou cinq portes équipées de boucliers de protection à l'avant et à l'arrière, trois moteurs, 1 100, 1 300 et 1 500 centimètres cubes développant des puissances respectives de 60, 65, 75 ch DIN, un coefficient aérodynamique (Cx = 0,38), exceptionnel pour sa catégorie, deux finitions et une multitude d'options (dont une banquette arrière rabattable en deux parties, un toit ouvrant, une boîte automatique VW, un climatiseur), tel se présente ce modèle. La nouvelle Ritmo n'est en fait qu'une extra-

polation de la 128 dont elle adopte les principales caractéristiques mécaniques (moteur transversal à arbre à cames en tête, traction avant, roues indépendantes). Sa commercialisation commence dès à présent en Italie, bien que les premières livraisons ne soient prévues qu'en juin puis l'automne sur les principaux marchés européens à noter, qu'il le prix est ferme et définitif jusqu'à la fin de l'année bien que le taux d'inflation prévu dépasse les 12 %.

En même temps que la Ritmo, Fiat lance deux modèles Diesel équipés de moteurs fabriqués par la SOFIM (société franco-italienne de moteurs dont Fiat possède 51 % quand Renault et Alfa-Romeo se partagent le reste du capital) à Poggia, dans le sud de l'Italie. La Fiat 131 D (berline CL et break panoramique) adopte un groupe de 2 litres développant 10 CV DIN. Sa vitesse est donnée pour 40 kilomètres-heure et sa consommation à 120 kilomètres-heure est, selon le constructeur, de 8,5 litres de gas-oil aux 100 kilomètres.

Quant à la 133 D, elle peut être équipée de deux moteurs, le 2,5 litres de la 131 D et un 2,5 litres de la 1300. Ce dernier sera vraisemblablement adopté en France à l'automne. Sa vitesse, dans cette dernière version, est de 150 kilomètres-heure ; sa consommation en 120 kilomètres-heure devrait être de 9,1 litres aux 100 kilomètres.

Fiat s'est lancé avec retard sur le marché du diesel, mais elle entend mettre les choses droites. Plus de 20 000 131 D et 122 D seront commercialisées avant la fin de l'année. D'autres modèles seront ultérieurement « dieselisés » puisque qu'un petit groupe sera lancé dans les deux ou trois ans à venir. Ils pourraient équiper la Ritmo. Enfin, les moteurs de la Sofim (que l'on retrouvera évidemment sur des Renault et des Alfa Romeo) sont conçus pour recevoir ultérieurement un turbo-compresseur afin d'en développer la puissance.

Pour le reste, le Salon de Turin est l'occasion pour la Lancia de présenter une boîte automatique Automatique Products à quatre rapports pour la Beta. Contrairement aux Salons de Bruxelles et de Genève, les Japonais ne brillent pas par leur présence. Datsun et Toyota étant même remises dans un second tour des véhicules spéciaux. Les constructeurs exposent, comme à l'accoutumée, quelques réalisations prestigieuses.

Mais une tendance très nette se fait jour dans leur production : les « camping-cars » et les véhicules de loisirs sont le particulièrement nombreux. Presque autant que les automobiles, dont l'aspect extérieur est totalement banalisé. Deux façons marginales d'envisager l'avenir dans un pays où les prévisions les plus réalistes donnent encore au minimum deux ans à l'industrie automobile pour rattraper les niveaux de production de 1973.

MICHEL BERNARD.

AGRICULTURE

LES PAYS PRODUCTEURS DE SUCRE D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE DEMANDENT UN PRIX PLUS ÉLEVÉ À LA C.E.E.

« Nous continuons à considérer le protocole négocié avec la Communauté à la suite de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. comme tout à fait remarquable et faisons honneur à la Communauté, mais nous avons cependant certains motifs sérieux de mécontentement devant des décisions qui ont des conséquences graves pour nos pays, où le sucre est un élément essentiel de l'économie », a déclaré le 18 avril, M. Chagie, ambassadeur de l'île Maurice à Paris et porte-parole des pays à A.O.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

« Alors que le protocole prévoit une négociation libre des prix qui nous sont garantis en tenant compte des facteurs économiques, nous ne pouvons nullement intervenir dans la fixation d'un prix qui nous est en fait imposé et qui ne tient nullement compte de nos coûts croissants de production et des charges très onéreuses de fret et d'assurances ou de l'inflation », a-t-il souligné. « Ainsi, ce prix est au plus bas de la gamme des prix d'intervention européens et, alors que ces derniers ont augmenté (pour le sucre roux) de 11,76 % entre 1975 et 1977, la hausse n'a été que de 6,74 % pour le sucre de canne des A.O.P. »

« Nous demandons que les prix fixés en cours de campagne soient appliqués avec effet rétroactif pour les livraisons faites depuis le début de la campagne. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GRUPE GENERALE OCCIDENTALE GENERALE ALIMENTAIRE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 avril 1978 et a approuvé les comptes d'un exercice exceptionnel de neuf mois clos le 31 décembre 1977. La durée de cet exercice, d'une part, et la cession par la Générale alimentaire de ses participations étrangères à Cavenham Limited, autre filiale de la Générale alimentaire, d'autre part, rendent les comptes non comparables. Pour cette raison, il n'a pas été établi de comptes solides.

Pour les neuf mois, le chiffre d'affaires non consolidé de la Générale alimentaire a atteint 584 028 486,81 F. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 16 717 568,75 F. Un dividende de 2,50 F par action assorti d'un avoir fiscal de 1,25 F sera mis en paiement à compter du 29 juin 1978 contre remise du coupon numéro 14 détaché des actions et prouture ou sur présentation de certificats nominatifs.

Rolingo

parution du rapport intermédiaire

Le texte intégral du rapport semestriel au 1^{er} mars 1978 peut être obtenu auprès de :
ROBECCA S.A. GENEVE, Boite Postale 533, 1211 Genève 3, Suisse ou
ROLINGO, Boite Postale 973, 3000 AZ Rotterdam, Pays-Bas.



WAGONS-LITS

M.M. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Bruxelles, à l'hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mardi 2 mai 1978, à 15 heures, pour approbation des comptes de l'exercice 1977 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à Paris : à la direc-

tion générale de la compagnie, 40, rue de l'Arcade — à la Société Générale, 29, Boulevard Haussmann — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Autin — à la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Nord, 12, rue Halévy — au Crédit du Nord, 40, rue de Valenciennes — à la Banque de l'Est, 50, rue d'Antin, ainsi que dans les agences de ces banques à Paris et en province.

Rorento

investit en monnaies fortes

Quelques extraits du rapport annuel au 1^{er} mars 1978:
Actifs nets en augmentation : passés de 11 683 millions à 12 290 millions.
Accent sur le florin (50%), le Deutschmark (37%) et le Yoo (8%).
Répartition proposée : fl. 4,65 en espèces et 5% en actions.

Le Rapport Annuel

peut être obtenu auprès de
RORENTO, Boite Postale 973, 3000 AZ, Rotterdam, Pays-Bas, et
ROBECCA S.A. GENEVE Boite Postale 533, 1211 Genève 3, Suisse.



accent sur le rendement

TAUX NOMINAL
10,90 %

TAUX ACTUEL BRUT
10,90 %

VAEUR NOMINALE 1 000 F
DURÉE : 15 ANS
REMBOURSEMENT AU PAR

SOUSSCRIPTIONS
BUREAUX DE POSTE
COMPTABLES DU TRÉSOR
CHÈQUES POSTAUX

THIS ANNOUNCEMENT APPEARS AS A MATTER OF RECORD ONLY

THE REPUBLIC OF SENEGAL

U.S. \$60,000,000
PROJECT FINANCING FACILITY

MANAGED BY

CITICORP INTERNATIONAL GROUP
CHASE MANHATTAN LIMITED
BANK OF MONTREAL
BANQUE EUROPEENNE DE TOKYO S.A.
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE (BIAO)
CREDIT AGRICOLE (CNCA)
FIRST NATIONAL BOSTON LIMITED
SOCIETE GENERALE
UBAF ARAB AMERICAN BANK

PROVIDED BY

CITIBANK, N.A.
BANK OF MONTREAL
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE (BIAO)
THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON
UBAF ARAB AMERICAN BANK
BANQUE SENEGALE-KOVIENNE
NATIONAL BANK OF NORTH AMERICA
BANQUE INTERNATIONALE ARABE
PROVINCIAL BANK OF CANADA
(INTERNATIONAL) LIMITED
WARDLEY (VIA) LIMITED

THE CHASE MANHATTAN BANK, N.A.
BANQUE EUROPEENNE DE TOKYO S.A.
CREDIT AGRICOLE (CNCA)
SOCIETE GENERALE
BANQUE PARISIENNE LIMITED MEMBER OF THE SOCIETE GENERALE DE BANQUE GROUP
CREDIT DU NORD
BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)
PERANIKEN INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.
UNION MEDITERRANEEENNE DE BANQUES

CITICORP INTERNATIONAL BANK LIMITED
AGENT

MARCH 1978

LES MARCHÉS

PARIS		LONDRES	
Adressement			
COURS DU DOLLAR A TOKYO			
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS			
MISE DE PARIS - 19 AVRIL			
100	100	100	100
101	102	103	104
105	106	107	108
109	110	111	112
113	114	115	116
117	118	119	120
121	122	123	124
125	126	127	128
129	130	131	132
133	134	135	136
137	138	139	140
141	142	143	144
145	146	147	148
149	150	151	152
153	154	155	156
157	158	159	160
161	162	163	164
165	166	167	168
169	170	171	172
173	174	175	176
177	178	179	180
181	182	183	184
185	186	187	188
189	190	191	192
193	194	195	196
197	198	199	200

سكنى من الاجل

سوق المال

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Redressement
Le fait marquant jeudi à l'ouverture est la forte baisse des mines...

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock prices in London.

NEW-YORK

Repêché
Malgré la perspective d'un resserrement du crédit et d'un renchérissement des taux d'intérêt, le marché a repris...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing exchange rates for the Dollar in Tokyo.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B. & S. F. Le conseil a décidé, comme prévu, de distribuer un dividende...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices including C.N.S.E., C.E.S., and various market indices.

COURSE DE PARIS - 19 AVRIL - COMPTANT

Large table of stock prices for the Paris stock exchange on April 19, 1978.

VALEURS

Large table of international stock prices and market data.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data for various commodities and currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and exchange rates.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and exchange rates.

ICIERS DES SOCIÉTÉS
Générale Occidentale
RALE ALIMENTAIRE
Rofinco
WAGONS-LITS

Rorento
Rapport Annuel

ent sur le rendement

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
 - MOURIR : « Vive sa mort », par Henri Caillavet ; « Respect de l'autre et respect de la vie », par René Simon ; « La douleur n'est pas une fatalité », par Patrick Verspiers.
- 3. ÉTRANGER
 - L'incertitude sur le sort de M. Moro.
- 4. EUROPE
- 4-5. ASIE
 - Trois ans de socialisation au Vietnam (III), par R.-P. Parigoux.
- 6. AFRIQUE
- 6. AMÉRIQUES
- 7. DIPLOMATIE
- 7. PROCHE-ORIENT
 - LISAN : La démission du gouvernement de M. Hoss

8 à 12. POLITIQUE

LE MONDE DES LIVRES
Pages 13 à 19

LE FÉLLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « Une vie pour deux », de Marie Cardinal. ROMAN : Hortense Dufour, un nom à retenir. LETTRES ÉTRANGÈRES : Lumineuse Kathleen Raine. POÉSIE : La spiritualité mystique de Jean-Claude Baudou. HISTOIRE : Le Roy Ladurie et Toynebe, ou deux manières d'écrire le passé. SCIENCE-FICTION : Faut-il tuer Jules Verne ? SCIENCES HUMAINES : Froid aux États-Unis.

- 20-21. CULTURE
- 22. SPORTS
- 22. SOCIÉTÉ
 - L'amélioration du remboursement des soins dentaires : « Tant que nous des techniciens novices », un point de vue de J. Monnot.
- 28 à 30. ÉCONOMIE - RÉGIONS
 - LIBRES OPINIONS : « La France a besoin de voies d'eau », par Jacques Flèche.
 - ÉTRANGER : Le rapport sur l'élargissement de la C.E.E.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (22)

Annouces classées (26-27) : Aujourd'hui (25) ; Carrel (24) ; Bulletin d'enseignement (25) ; « Journal officiel » (28) ; Loterie Nationale (25) ; Loto (25) ; Météorologie (25) ; Mots croisés (25) ; Bourse (31).

Le numéro du « Monde » daté 20 avril 1978 a été tiré à 553 058 exemplaires.

Trekkings
Voyager à pied permet une vraie découverte. Nous organisons des trekkings de 14 à 24 jours, par petits groupes, à partir de 2.700 F. Crète, Haut Atlas marocain, Turquie, Cappadoce, Indochine, Kurdistan, Népal. Lit. A 690

EXPLORATOR
16 place de la Madeleine 75008 Paris - Tél. 266 66 24

Piano center
vous offre la location-vente Piano bail EN CAS D'ACHAT récupération totale des versements (caution, transport, location)

PIANOS, ORGUES : Paris-Est 122-024, c. de Paris, 92010 MONTREUIL - Tél. 857.83.33

A B C D E F G

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU TCHAD

Deux militaires français ont été tués par des membres du Frolinat

Le ministère français de la coopération a annoncé ce jeudi matin 20 avril la mort de deux militaires français au cours d'une opération contre le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad).

« Comme il a été indiqué par le gouvernement tchadien, précise la communication du ministère, le poste de Sali, tenu par une unité de la garde tchadienne, a été attaqué, en violation de l'accord de cessez-le-feu, le 15 avril, par des éléments du Frolinat armés. Des unités de l'armée nationale tchadienne se sont portées au secours de la garnison. Durant les combats, deux militaires français qui apportaient leur assistance technique au Tchad au titre de la coopération militaire ont été tués mercredi 19 avril. Contrairement à certaines informations, aucun militaire français n'a été fait prisonnier. »

Le poste de Sali est situé à 450 kilomètres au nord-est de N'Djamena. Il est entre les mains du Frolinat depuis dimanche. Ce jour-là, un pilote « contractuel » français avait été tué au cours de la première opération de dégagement du poste. En outre, deux militaires français, dont un commandant, avaient été blessés le même jour (le Monde du 20 avril).

A N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougné, ministre des affaires étrangères, a fait état, mercredi 19 avril, d'une « nouvelle et grave détérioration de la situation dans le nord du pays, du fait de la violation unilatérale du cessez-le-feu et d'une campagne de presse hostile menée par le Frolinat de Gaukouni ». Après

En mars

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE 1,2 MILLIARD DE FRANCS.

La balance commerciale française a été excédentaire de 1 192 millions de francs en mars, après correction des variations saisonnières (+ 64 millions en février). Les exportations ont atteint 31 133 millions de francs, en progression de 8,8 % par rapport à février, et de 18,6 % par rapport à mars 1977. Les importations ont représenté 29 941 millions de francs, en augmentation de 4,9 % en un mois et de 8,4 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 104 % contre 100,2 % en février, et 98 % en mars 1977, qui avait enregistré un déficit de 1 372 millions de francs.

En chiffres bruts, les échanges extérieurs se sont soldés par un surplus de 98 millions de francs (+ 173 millions en février). Les exportations ont atteint 33 324 millions de francs, en progression de 15,6 % par rapport à février et les importations 33 226 millions de francs, en hausse de 16 %. Le taux de couverture s'est inscrit à 100,3 % contre 100,8 % un mois auparavant, et 92,8 % il y a un an (- 2 230 millions de francs).

Pour le premier trimestre de 1978, la balance commerciale a enregistré un déficit de 568 millions de francs (après correction des variations saisonnières), lié à un mauvais résultat - 1 854 millions - au second trimestre de 1977. En chiffres bruts, les échanges extérieurs ont, de janvier à mars, été déficitaires de 2 414 millions de francs contre 821 millions de francs durant la même période de 1977.

« CARAMBOUILLE » DANS LE VAL-D'OISE

La faillite d'une société de récupération de métaux met en péril plusieurs autres entreprises

Le tribunal de commerce de Pontoise (Val-d'Oise) a annoncé, mardi 18 avril, la liquidation des biens de la société Récupération et traitement de métaux de Domont (R.T.M.D.) avec cessation des paiements au 1^{er} avril 1978. La section civile de la police d'Argenteuil avait été saisie, il y a quelques jours, d'une affaire de « carambouille » (escroquerie consistant à revendre une marchandise non payée) montée par les agents de la R.T.M.D. (« le Monde » du 13 avril).

Le tribunal a déclaré que ces agents ont acheté, avec des fonds de leur société, des métaux à quatre-vingt-dix centimes le kilo, du matériel de travaux publics d'occasion, avant de le revendre, immédiatement et comptant, à moitié prix. Puis ils se sont « volatilisés » au début du mois d'avril, laissant leurs collègues employés répondre aux questions des policiers.

Les dirigeants de la R.T.M.D. s'étaient également livrés à un trafic de fausses factures, qui a permis à cette société de voter 18 millions de francs de T.V.A. à l'Etat. Les fonctionnaires de la direction nationale des enquêtes fiscales enquêtèrent depuis deux ans sur la société, au siège de laquelle ils s'étaient rendus, le 22 février dernier, pour constater la fraude. Les escrocs ont aussitôt déclenché leur « carambouille » et ont disparu quelques jours avant le 13 avril, de la notification de leur arrestation.

Une solvabilité de grande en matière de travaux publics, allemands et français, sont gravement lésés par cette affaire, qui porterait sur plusieurs dizaines de millions de francs. Plusieurs de ces clients s'étaient également livrés à un trafic de fausses factures, qui a permis à cette société de voter 18 millions de francs de T.V.A. à l'Etat. Les fonctionnaires de la direction nationale des enquêtes fiscales enquêtèrent depuis deux ans sur la société, au siège de laquelle ils s'étaient rendus, le 22 février dernier, pour constater la fraude. Les escrocs ont aussitôt déclenché leur « caram-

avoir indiqué que les opérations militaires en cours impliquent des moyens énormes tant en personnel qu'en matériel, dépassent de très loin les seules ressources du Frolinat », il a ajouté : « Ayons donc le courage de dire que, par Gaukouni interposé, nous sommes victimes d'une agression extérieure. L'objectif visé n'est, en réalité, rien d'autre que la destruction du Tchad et de son patrimoine à travers le Frolinat de Gaukouni. »

Dans un communiqué diffusé mercredi à Paris, le Frolinat, quant à lui, rend le gouvernement tchadien et la France responsables des récents combats. « Les chefs du conseil supérieur militaire ont entrepris de traiter ouvertement leur serment, affirme le Frolinat, en refusant l'application des principes de l'accord de Banghadi du 27 mars dernier : liberté de circulation et vérification, par une commission d'enquête algéro-libyenne, de la présence militaire étrangère au Tchad. »

Après avoir dénoncé « la venue massive de renforts militaires français », qu'il estime à plus d'un million d'hommes « répartis à Adéssé, à Uzès et à N'Djamena notamment », le Frolinat s'agitote « la lâche agression dans la région de Sali et de Guerdou contre ses unités en déplacement ». — (A.F.P., Reuters.)

STARK and SONS
TAILORS
Collection 78
COSTUME 1300F
et la garantie STARK
16, RUE DE LA PAIX
1^{er} Etage

Un cerveau au poignet.

HP-01
Cet instrument allie un calendrier de 200 ans, un chronographe-compteur à rebours, un calculateur à mémoire permanente, un avertisseur sonore et en plus il donne l'heure ; toutes fonctions interactives.

Le HP-01 vous aide à prendre la bonne décision, en tout lieu et à tout moment.

HEWLETT PACKARD
France : B.P. 70.91 401 Courcouronnes, Cedex - Tél. 907 74 23

Horlogers bijoutiers agréés par Hewlett-Packard :
Paris : Aldebert, Morabito, Leroy, Compagnon Saint-Cloud ; Annecy : Favre F. ; Boulogne : Delamaré ; Brest : Pricur ; Dijon : Barthier ; Grenoble : Gabriel Gay ; Lille : Lopez ; Lyon : Charvet ; Marseille : Aisside Bel, Froy ; Metz : Brunner ; Monte-Carlo : Principauté de Monaco ; Nanterre : Bouchard ; Nice : Auguste Bouchard ; Reims : Bouchard ; Rennes : Pricur ; Rouen : Lopez ; Strasbourg : Longinus-Schmitt ; Toulouse : Jean Chambard. Et aussi chez votre horloger-Guidé des Orfèvres.

Après le congrès de la F.S.M.

UNE PROTESTATION DE L'AMBASSADE DE TCHÉCOSLOVAQUIE

L'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris a protesté, mercredi 19 avril, contre les déclarations de M. Robert Pontillon, qui avait trouvé « indécent et scandaleux » le voyage de M. Georges Séguin à Prague à l'occasion du congrès de la F.S.M.

« En réalité, précise l'ambassade dans un communiqué, s'il y a quelque chose d'indécent et de scandaleux dans cette affaire, c'est la tentative de dissuader les gens — dans l'esprit de la guerre froide — de se rendre en Tchécoslovaquie, pays avec lequel la France entretient des relations diplomatiques normales en développant avec lui la coopération mutuellement avantageuse, dans différents domaines. C'est une offense à la dignité du peuple tchécoslovaque et au bon sens et à 17 millions de visiteurs étrangers (...) qui, chaque année, viennent en Tchécoslovaquie. (...) Les déclarations de ce genre sont contraires à l'esprit de la détente et à l'amitié traditionnelle franco-tchécoslovaque. »

LE DOLLAR

DE NOUVEAU EN PROGRÈS

Les ventes d'or américaines les Etats-Unis ont décidé de procéder (voir page 29) afin d'atténuer les pressions dont leur monnaie a été récemment l'objet, et favorisé jeudi matin 20 avril, un sensible revirement du dollar, qui, après vingt-quatre heures de répit, les marchés des changes internationaux ont à nouveau été pris d'un petit accès de fièvre marquée par un assez net gentilement du volume des échanges.

La devise américaine a progressé par rapport à toutes les monnaies, passant à Paris de 4,525 F mercredi en fin d'après-midi à 4,680 F, à Francfort de 2,445 DM à 2,660 DM, à Zurich de 1,915 FS à 1,95 FS, à Amsterdam de 2,1725 florins à 2,28 florins, et à Tokyo de 222 yens à 224,2 yens.

Puis faible vis-à-vis du dollar, le franc, en revanche, a continué de se raffermir à l'égard des devises fortes, le deutschemark se situant à 2,238 F (contre 2,248 F) et le franc suisse à 2,36 F (contre 2,475 F).

M. BONNET : non au retour en France de M. Cohn-Bendit.

Répondant à M. Georges Séguin, secrétaire général de la C.G.T., qui l'avait dernièrement interrogé à ce sujet (le Monde du 13 avril 1978), M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, vient de faire savoir qu'il n'envisage pas de donner une suite favorable à une quelconque demande d'abrogation de l'arrêté interdisant à M. Daniel Cohn-Bendit de pénétrer sur le territoire français.

Le ministre rappelle d'autre part que M. Cohn-Bendit s'est présenté devant le tribunal administratif de Paris et que ce recours est actuellement en cours d'examen.

Académie française

TROIS CANDIDATS AU FAUTEUIL DE JEAN ROSTAND

L'Académie française est appelée ce jeudi 20 avril, à élire le successeur de Jean Rostand. Trois candidats principaux briguent ce fauteuil. Assistera-t-on à une élection blanche ? Une majorité, laisse-t-on entendre, est loin de se dessiner en faveur de l'un ou l'autre des postulants : M. René de Chambrun, le bâtonnier Lemaire et le baron Philippe de Rothschild.

● M. Omer Bongo, président de la République du Gabon, est arrivé mercredi 19 avril à Paris en visite privée. Il sera reçu à déjeuner vendredi par M. Giscard d'Estaing.

A Lille

LE TRIBUNAL ORDONNE LA RÉINTÉGRATION D'UN DIACRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL

(De notre correspondant)

Lille. — Le tribunal d'instance de Lille, statuant en référé, mercredi 19 avril, s'est prononcé sur la réintégration de M. Benoît Lemaitre, quarante ans, ouvrier maçon, délégué syndical C.F.D.T., ordonné diacre en 1974, qui est allé avoir fait l'objet d'un « licenciement déguisé » par son entreprise, la Société grands travaux du Nord (le Monde du 19 avril). M. Lemaitre avait refusé sa mutation à l'agglomération lilloise, au 65, rue de la Vallée, à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. La direction de l'entreprise avait alors pris ses mesures et refusé en l'assimilant à une démission.

Dans ses attendus, le président du tribunal estime qu'il y a eu déduction du refus exprimé par M. Lemaitre qui n'a pas manifesté clairement sa volonté de démissionner de son emploi. « Une démission ne peut résulter d'une volonté non agissante du salarié de mettre fin à son travail. »

Le tribunal revote les parties à se pourvoir pour le fait de provisionner l'urgence, et enjoint à l'employeur de continuer l'exécution du contrat de travail de M. Benoît Lemaitre. Cette décision, sous astreinte de 1 000 francs par jour de retard, est assortie de la condamnation de la société, qui est, en outre, condamnée aux dépens, à faire appel.

Old England
a choisi pour vous

Au masculin

Veston sport Harris Tweed, nombreux coloris	620 F
Imperméable popeline coton	825 F
Pantalons flanelle grise, pure laine peignée	385 F
Blazer bleu marine, droit ou croisé, 100% laine, à partir de	550 F
Costume-veston 2 pièces, à partir de	1200 F

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9^e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

Vittel
Eau minérale naturelle.

ALLIANCE EUROPÉENNE DE L'AIR
TUNIS 790 F
même en août

ALLIANCE EUROPÉENNE DE L'AIR
BANGKOK 1.980 F
même en août

BMW:POZZI
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
10, bd Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris
essais de la nouvelle gamme
754.91.64
754.91.65
755.62.29
IMPORTANTES ATELIERS SPECIALISES

L'HOTEL BYBLOS
cadre prestigieux
vacances de grande classe
PHONE (01) 97.00.04
TELEX 470.235 / GABEX 137825

Le sort Dramatique entre par...

Les ress...

PATRICI FINAL TROPIC DU VALIU
Ce n'est pas un man ou une bioprie. C'est un li monstre qui a r dans les entra d'une femme et balafé d'un c trente années p renture dite meste.
Reste que volé e par une femme bre d'aujourd'he D'aujourd'he misme, de sads et a humeur de presset besoi.

JULLIARD

سكننا من الامم